Sous la direction de
JEANNE D'ARC GAUDET et LOUISE LAFORTUNE

Les grands enjeux des femmes pour un développement durable

Préface d'Yvon Fontaine et Benoît Bourque ▪ Postface de Paulette Sonier-Rioux

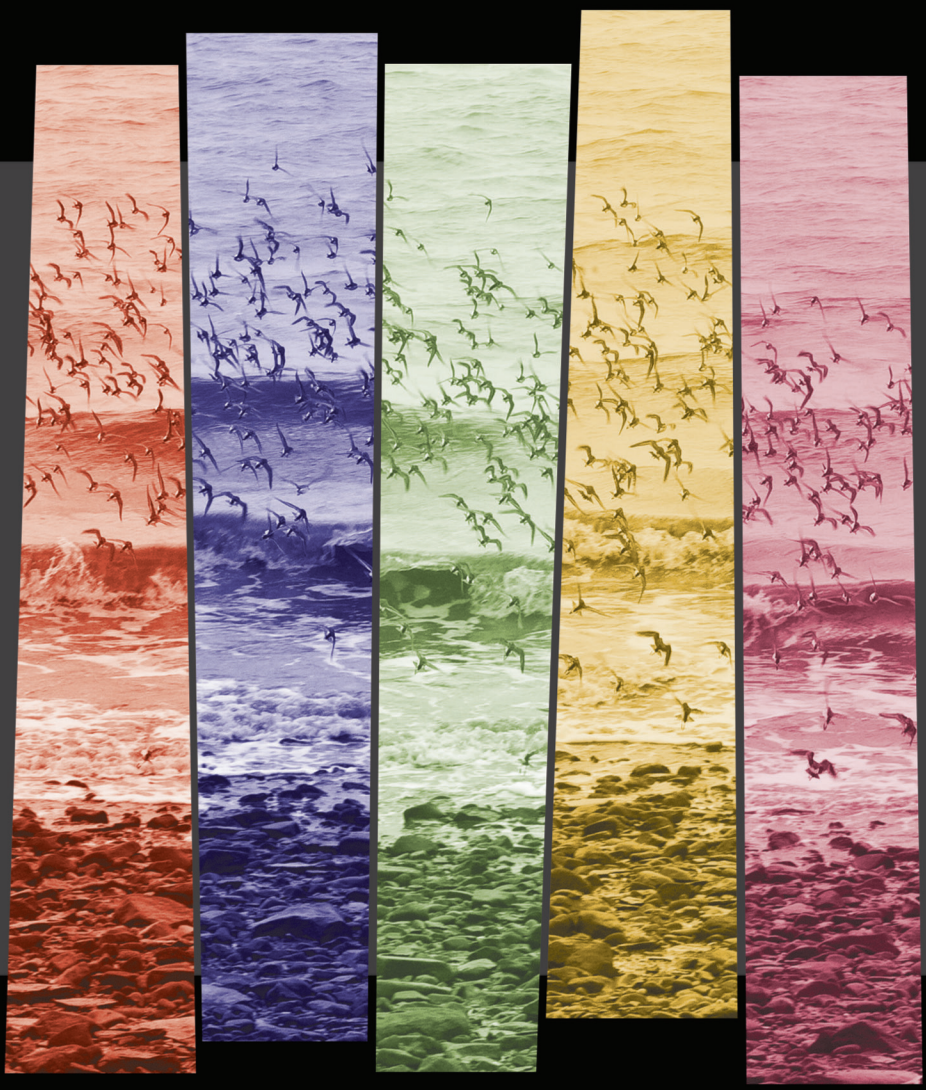

Presses de l'Université du Québec

Les grands enjeux des femmes pour un développement durable

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418-657-4399 • Télécopieur : 418-657-2096
Courriel : puq@puq.ca • Internet : www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays
PROLOGUE INC.
1650, boulevard Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Téléphone : 450-434-0306 / 1 800 363-2864

SUISSE
SERVIDIS SA
Chemin des Chalets
1279 Chavannes-de-Bogis
Suisse

FRANCE
AFPU-DIFFUSION
SODIS

BELGIQUE
PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique

AFRIQUE
ACTION PÉDAGOGIQUE
POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION
Angle des rues Jilali Taj Eddine
et El Ghadfa
Maârif 20100 Casablanca
Maroc

La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Sous la direction de
JEANNE D'ARC GAUDET et **LOUISE LAFORTUNE**

Les grands enjeux des femmes pour un développement durable

Préface d'**Yvon Fontaine** et **Benoît Bourque** ▪ Postface de **Paulette Sonier-Rioux**

2010

Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Les grands enjeux des femmes pour un développement durable

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-2495-8

1. Femmes dans le développement durable - Pays en voie de développement. 2. Femmes dans les sciences. 3. Femmes en technologie. 4. Égalité des sexes. 5. Femmes - Conditions sociales. I. Gaudet, Jeanne d'Arc, 1947- . II. Lafortune, Louise.

HQ1240.D48G72 2010 305.4209172'4 C2009-942174-7

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à l'aide financière de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Intérieur
Mise en pages : INFO 1000 MOTS

Couverture
Conception : RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2010 9 8 7 6 5 4 3 2 **1**

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
© 2010 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1er trimestre 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada

Préface

Yvon Fontaine
Recteur et vice-chancelier
Université de Moncton

Benoît Bourque
Directeur du Bureau des relations internationales
Université de Moncton

C'est un honneur et un grand plaisir pour l'Université de Moncton d'avoir pu vivre, au sein de son projet *Sensibilisation du public francophone du Nouveau-Brunswick*, un colloque sur les grands enjeux des femmes pour un développement durable. Ce dernier a réuni des personnes provenant de différents milieux associatifs, universitaires, gouvernementaux et économiques, tant régionaux, nationaux qu'internationaux. Ce thème, qui défraie l'actualité presque au quotidien, a suscité d'excellentes réflexions en ce qui a trait aux questions de démocratie, de citoyenneté et de leadership, de même que de la participation des femmes aux carrières et aux professions scientifiques et technologiques. La qualité et la pertinence des réflexions, débats et perspectives soutiennent la publication de

ce livre *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable.* Ce dernier, dirigé par Jeanne d'Arc Gaudet et Louise Lafortune, va bien au-delà de l'événement d'un colloque.

Même si des progrès certains ont été réalisés dans plusieurs domaines au cours des années, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que cette égalité tant souhaitée entre les femmes et les hommes devienne une réalité dans la vie de tous les jours. Le défi est plus grand dans les pays en émergence car cet écart est souvent plus accentué. En bout de ligne, nous estimons qu'il est absolument indispensable pour nous tous et toutes de faire les efforts nécessaires pour sensibiliser et faire progresser les mentalités vers cette égalité tant recherchée. Dans tous les contextes de développement, les femmes constituent une force indéniable, notamment pour la survie de l'humanité, et elles ont à surmonter de nombreux défis. En effet, sans les femmes, le noyau familial et sa subsistance seraient gravement en péril. Aujourd'hui encore, trop de femmes sont exclues des sphères politiques ; en revanche, elles demeurent les garantes de la cellule familiale et, très souvent, le moteur socioéconomique de leur foyer et de leur communauté.

La coopération internationale entre les pays mieux nantis et les pays en développement, particulièrement par l'entremise des agences nationales de développement international, se doit de transiger tout naturellement avec les autorités étatiques qui sont, pour la plupart, représentées par des hommes. Les résultats des premières années étaient souvent très mitigés, car les fonds étaient orientés majoritairement vers des projets qui ne tenaient pas toujours compte de l'apport et du rôle des femmes dans le développement de leurs communautés et du pays en général. Or, depuis une quinzaine d'années, des agences telles que l'ACDI ont développé et mis en pratique une politique transversale qui exige que tous les projets qu'elles financent prennent en compte l'impact des genres dans leur stratégie de mise en œuvre, c'est-à-dire que les femmes autant que les hommes doivent en ressentir des répercussions positives. Cette politique a eu le mérite de faire reconnaître à un plus grand nombre d'acteurs le rôle important joué par les femmes à tous les niveaux de développement : dans le cas de l'ACDI, les agences chargées d'exécuter des projets canadiens ou les autorités étatiques des pays qui accueillent les interventions. Cette sensibilisation a pu ainsi faire valoir la nécessité d'agir davantage auprès de certaines populations,

dont les femmes qui étaient auparavant les grandes oubliées dans le domaine du développement. Malgré ce succès, force est de constater que cette politique, du moins celle de l'ACDI, a tout de même connu certaines limites. En effet, comme peu d'intervenants et d'intervenantes avaient été formés selon le nouveau paradigme, il a fallu un certain temps avant de développer des stratégies, des mesures, mais surtout des actions concrètes pour réellement changer les façons de faire sur le terrain auprès des populations. Autrement dit, il appert que même si aujourd'hui une politique sur l'égalité des genres régit la façon d'élaborer des projets de développement, surtout dans la façon de décrire la méthodologie des projets, dans la réalité ou les faits, on se rend compte qu'il faut faire davantage pour créer l'impact réel désiré. En terminant, il y a encore beaucoup à réaliser : voilà pourquoi il faut continuer à publier et à organiser des événements qui permettent d'explorer les moyens pour parvenir à mieux transférer cette volonté en des actions concrètes, tangibles, mesurables, efficaces et durables. Espérons que la publication du livre *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable* pourra éventuellement influencer certaines démarches dans différentes approches en développement international et au sein de nos propres institutions. Ne devrions-nous donc pas tous et toutes agir en visant le mieux-être des personnes marquantes dans sa vie : homme, femme et enfants. Ainsi, toute intervention qui cherche à assurer le mieux-être des populations se doit d'être accompagnée d'actions qui sauront faire bénéficier de façon intégrale l'ensemble de la population.

Moncton, le 21 juillet 2009

Remerciements

Jeanne d'Arc Gaudet
Louise Lafortune

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui ont contribué par l'octroi de ressources humaines, matérielles ou financières à donner vie à ce projet : l'Université de Moncton et son bureau des relations internationales dirigé par Benoît Bourque, la faculté des sciences de l'éducation, la faculté des études supérieures ainsi que le bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Nous remercions aussi le gouvernement du Nouveau-Brunswick (Bureau de la condition féminine) et le Bureau du Québec dans les provinces de l'Atlantique qui nous ont accordé un appui financier pour l'organisation du colloque qui a donné lieu à la publication du présent ouvrage collectif *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable.*

Nous remercions également l'AFFESTIM (Association de la francophonie à propos des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) et certaines de ses membres qui ont contribué au financement du déplacement de participantes à la rencontre internationale.

Nous désirons remercier nos collègues Claire Deschênes, Hélène Guay, Lita Villalon, membres du comité organisateur du colloque international, ainsi que Julie Caissie et Lissa McIntyre, qui ont travaillé étroitement avec les membres du comité d'organisation du colloque. Nos remerciements vont aussi à toutes les auteures et auteurs pour leur précieuse contribution à ce livre ainsi qu'à Pauline Provencher pour la révision linguistique des textes et la préparation pour la publication. Nous tenons à souligner l'apport important de notre collègue Marie-Thérèse Séguin qui, en plus d'avoir collaboré à l'organisation du colloque, a aussi participé à la planification d'une publication pour poursuivre les réflexions et discussions au-delà de l'événement international. Nous remercions également les Presses de l'Université du Québec qui ont mis leur expertise à contribution pour offrir une production de qualité.

En terminant, nous voulons exprimer notre appréciation à toutes les personnes qui ont accepté des tâches lors de la tenue de l'événement international en amont de ce livre : animateurs et animatrices, secrétaires d'ateliers, rapporteuses ou rapporteurs, cuisinières et cuisiniers, etc. De plus, un merci tout spécial à toutes les personnes qui ont participé à l'événement. Leur apport à la réflexion a inspiré la rédaction des textes de cet ouvrage collectif.

Table des matières

PRÉFACE IX
Yvon Fontaine et Benoît Bourque

REMERCIEMENTS XIII
Jeanne d'Arc Gaudet et Louise Lafortune

INTRODUCTION **Pour des réflexions sur les femmes et le développement durable** 1
Jeanne d'Arc Gaudet et Louise Lafortune

PARTIE I **LES FEMMES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE PRÉOCCUPATION INTERNATIONALE ET SCIENTIFIQUE** 7

CHAPITRE 1 **Les grands enjeux des femmes du Sud pour un développement durable**
Les femmes, la citoyenneté et le développement : la révolution éthique 9
Monique Ilboudo

CHAPITRE 2 **L'égalité des genres pour un développement durable**
Discourir, c'est bien, mais agir, c'est mieux 23
Jeanne d'Arc Gaudet

CHAPITRE 3 **Les grands défis des femmes des pays du Sud pour bâtir la sécurité alimentaire** 33
Lita Villalon

CHAPITRE 4 **Haïti**
Les femmes et le développement durable 51
Ilna Daniel

CHAPITRE 5 **Les traditions et l'engagement des femmes dans les communautés rurales des pays du Sud** . . 59
Liette Vasseur

CHAPITRE 6 **Les femmes et le développement durable**
Réflexions sur la place de la femme dans les projets de développement au Burkina Faso 71
Yvonne L. Bonzi-Coulibaly

CHAPITRE 7 **Le défi du développement humain durable par les femmes et les hommes** 81
Nestorine P. Compaore

CHAPITRE 8 **Les préoccupations des femmes des pays du Sud**
Réflexion synthèse 103
Marie-Thérèse Séguin

PARTIE II **LES GRANDS ENJEUX DES FEMMES EN SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES (STIM)** 113

CHAPITRE 9 **Quel leadership pour les femmes en STIM ?** 115
Claire Deschênes, Pascale Dubé, Louise Lafortune et Jeanne d'Arc Gaudet

CHAPITRE 10 **Les filles des milieux minoritaires francophones en STIM**
Renouveler les rôles dans le système éducatif 129
Donatille Mujawamariya

CHAPITRE 11 **L'art dramatique au service de la promotion des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM)** 141
Anne-Marie Laroche et Jeanne d'Arc Gaudet

CHAPITRE 12 **Les femmes en STIM**
Les efforts mondiaux pour un progrès soutenu et durable 153
Monique Frize

CHAPITRE 13 **La promotion des carrières en STIM auprès des filles** 161
Ève Langelier et Marcela Cid

CHAPITRE 14 **Une contribution à la réflexion sur les enjeux des femmes pour un développement durable** 175
Hélène Guay et Pauline Provencher

CHAPITRE 15 **Les enjeux des femmes en STIM**
Synthèse pour contribuer à la réflexion. 187
Louise Lafortune

POSTFACE 199
Paulette Sonier-Rioux

NOTICES BIOGRAPHIQUES 201

Introduction

Pour des réflexions sur les femmes et le développement durable

Jeanne d'Arc Gaudet
Université de Moncton

Louise Lafortune
Université du Québec à Trois-Rivières

Cet ouvrage collectif aborde la thématique du développement durable et le genre sous deux angles différents : les grands enjeux des femmes du Sud et ceux des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques en matière de démocratie, de citoyenneté et de leadership. La question suivante a souvent été posée : ces deux thèmes sont-ils conciliables ?

Malgré la distance qui sépare les expériences des auteures, l'histoire nous rappelle que les fondements de l'oppression des femmes résident dans la théorie du patriarcat, laquelle a instauré une division des rôles selon le genre dans les sphères publique et privée. Or cette histoire, qui souligne le pouvoir des hommes dans

la sphère publique et celle des femmes dans le domaine privé, a façonné l'imaginaire de la majorité des collectivités humaines sur la planète depuis longtemps. Par conséquent, les filles et les femmes, peu importe où elles se retrouvent, font encore trop souvent les frais d'idées rétrogrades et la plupart, au cours de leurs vies, rencontrent des obstacles structurels et culturels, des obstacles qui les empêchent toujours de jouir d'une citoyenneté à part entière au même titre que les hommes. Qu'elles soient en sciences et technologies ou dans d'autres types d'activités humaines, qu'elles soient du Sud ou du Nord (manière de distinguer les pays plus riches de ceux plus pauvres), les femmes du monde aspirent à une égalité d'accès aux carrières et professions, aux services et privilèges ainsi qu'à une égalité de succès dans l'exercice de ces activités professionnelles et sociales. À notre avis, c'est cette compréhension universelle des rôles sociaux et ce regard féministe qui permettent d'unir les intérêts des unes et des autres.

Cet ouvrage comporte deux parties : 1) les grands enjeux des femmes des pays du Sud pour un développement durable et 2) les grands enjeux des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques.

Dans la première partie, Monique Ilboudo (chapitre 1), du Burkina Faso, aborde la révolution éthique pour les grands enjeux des femmes du Sud associés au développement durable. Cette auteure affirme que les femmes africaines ont toujours été présentes et militantes lorsqu'il a fallu défendre leur continent ou la démocratie en péril. Elle déplore que la contribution des femmes africaines n'ait pas été reconnue à sa juste valeur. Pourtant, il n'y a pas de développement durable sans démocratie, ni de démocratie sans une participation égalitaire entre hommes et femmes dans la gestion des affaires publiques.

Jeanne d'Arc Gaudet, Lita Villalon et Ilna Daniel, de l'Université de Moncton, signent les trois chapitres suivants. Dans le chapitre 2, Jeanne d'Arc Gaudet considère qu'à l'échelle de la planète, les conditions sont réunies pour mettre en place des actions concrètes et des mécanismes pour assurer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société. Selon elle, le temps est venu de transformer les discours politiques en des plans d'action rigoureux. Comme les discours ne suffisent plus, il importe de mettre en place

des outils, des stratégies, des ressources humaines et des budgets pour que l'égalité des genres devienne une réalité. Lita Villalon (chapitre 3) aborde quant à elle les grands enjeux pour bâtir la sécurité alimentaire. Chaque jour, des milliers de personnes meurent de faim dans le monde et ce sont les jeunes filles, les personnes âgées et les femmes qui sont les plus vulnérables. Selon elle, des changements politiques sont nécessaires pour améliorer l'égalité entre les genres. Les femmes devraient avoir accès aux outils techniques, aux intrants et à plus de formation pour améliorer leur productivité agricole. Une éducation poussée aiderait les femmes à se sentir sur un pied d'égalité avec les hommes. Dans le quatrième chapitre, Ilna Daniel parle de la situation des femmes haïtiennes qui occupent une position inférieure dans les décisions administratives et politiques du pays ; cette situation est souvent occasionnée, entre autres, par les stéréotypes sexistes et le manque d'accès à la formation. Même si plusieurs d'entre elles reprennent le chemin des études et exercent petit à petit des rôles très enviables, de celui de chef de police jusqu'à celui de présidente et, le cas échéant, celui de première ministre, l'éducation demeure un enjeu important pour le développement durable d'Haïti. Cette auteure aborde l'état de la situation en Haïti en considérant que les femmes haïtiennes ont besoin d'une forte sensibilisation pour poser des actions communes qui permettront de résoudre certains problèmes relatifs à la démocratie et au leadership dans leur pays.

Dans le chapitre 5, Liette Vasseur, de la Brock University, traite des traditions et de l'engagement des femmes dans les communautés rurales des pays du Sud. Elle considère que les traditions dans les communautés rurales du Sud font que les femmes sont plus ou moins engagées, ont peu accès à l'information et à la prise de décision dans les projets de développement durable. Elle dénonce le peu de place accordé aux femmes dans le développement durable, comme dans toute forme de développement économique. La grande majorité des décisions sont encore prises par des hommes, dont les valeurs demeurent ancrées dans la façon de gérer les pays, le développement, les communautés et leur environnement. Yvonne Bonzi-Coulibaly, de l'Université de Ouagadougou, partage ses réflexions sur la place de la femme dans les projets de développement au Burkina Faso. Elle présente un examen de la situation de la femme au Burkina Faso et propose des exemples d'intégration

de la question du genre pour relever les défis du développement au pays. Elle soutient que les programmes d'aide mis en place ne peuvent être appliqués sans l'adhésion de tous et de toutes et sans une bonne stratégie de communication. En ce sens, la femme burkinabè, à l'instar des autres femmes du monde, est un maillon essentiel de sa société et le pays en a besoin pour son développement. Dans le chapitre 7, Nestorine Compaore, du Centre de recherche et d'intervention en genre et développement (CRIGED), pose un regard critique pour affirmer que le monde est engagé dans un processus de développement qui est non durable. La conjonction actuelle de la crise financière, énergétique, climatique, alimentaire et culturelle est une situation unique qui atteste de la gravité sans précédent des maux qui affectent l'humanité. Elle se penche plus particulièrement sur la situation au Burkina Faso en se demandant si « le salut peut venir des femmes » et explorant l'idée que le leadership des femmes pourrait mener à un développement équitable et durable dans ce pays.

Pour terminer cette première partie, Marie-Thérèse Séguin propose une réflexion synthèse sur les préoccupations des femmes des pays du Sud. En s'appuyant sur les présentations orales et les échanges qui ont eu lieu au sein d'ateliers du colloque, elle présente des constats qui peuvent figurer comme des éléments de la problématique des femmes et du développement durable ; des entraves, des obstacles ou des embûches associés aux questions centrales des femmes et du développement durable et, enfin, des perspectives d'action envisagées tout comme les moyens nécessaires, les stratégies appropriées, pour construire un monde dans lequel les femmes pourront jouir de leur entière citoyenneté.

Pour commencer la deuxième partie, sur « les grands enjeux des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) », Claire Deschênes et Pascale Dubé, de l'Université Laval, Louise Lafortune, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et Jeanne d'Arc Gaudet (chapitre 9), de l'Université de Moncton, abordent la question du leadership des femmes en STIM à partir du contenu d'un ouvrage collectif paru en 2008, *Le leadership des femmes en STIM*. Selon ces auteures, le leadership des femmes revêt plusieurs aspects, comporte de nombreuses facettes et est multidimensionnel. Il se concrétise dans divers milieux, se développe en éducation, s'exprime dans les milieux professionnels scienti-

fiques et en ingénierie, et se réalise à l'échelle internationale. Donatille Mujawamariya, de l'Université d'Ottawa, poursuit, dans le chapitre 10, en proposant le renouvellement des rôles dans le système éducatif, particulièrement pour les filles en STIM dans des milieux minoritaires francophones. Elle présente les résultats d'une étude réalisée auprès d'adolescentes de 12e année, de leurs enseignantes et enseignants de sciences, de leurs conseillères et conseillers en orientation, et de directrices et directeurs d'écoles francophones au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Les enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers en orientation et les directeurs et directrices ayant participé à cette étude reconnaissent qu'ils exercent une certaine influence auprès des jeunes, mais affirment que le plus grand rôle dans le choix des études postsecondaires et de carrières revient aux parents. L'auteure fait donc quelques propositions pour rejoindre les parents et les sensibiliser à leur rôle dans le choix des études postsecondaires et le choix de carrière de leurs enfants et en particulier de leurs filles. Anne-Marie Laroche et Jeanne d'Arc Gaudet, de l'Université de Moncton (chapitre 11), poursuivent la réflexion en présentant les résultats d'une recherche ayant utilisé une approche pédagogique novatrice qui mettait l'art dramatique au service de la promotion des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), recherche menée auprès d'élèves de 9e et de 10e année. Les résultats indiquent que les élèves ont pu s'identifier aux personnages de la pièce de théâtre, ce qui a facilité le transfert des renseignements et des connaissances. Cette approche peut servir à stimuler l'intérêt des jeunes pour ces secteurs et, en complément à d'autres approches, contribuer à changer leurs perceptions quant à ces domaines.

Dans le chapitre 12, Monique Frize, de l'Université de Carleton et de l'Université d'Ottawa, traite du peu de progrès dans la participation féminine en sciences et en ingénierie. Pour elle, le caractère cyclique des progrès et des reculs est inquiétant ; pour un progrès soutenu et durable, il faudrait que les efforts soient constants. De plus, elle présente certains problèmes que les femmes en sciences et en ingénierie rencontrent dans leur milieu de travail : par exemple, se sentir isolées et pressentir que leurs habiletés, talents et contributions sont sous-valorisées par rapport à ceux de leurs collègues masculins. Elle propose des pistes de solutions associées au réseau mondial INWES – International Network of Women Engineers

and Scientists. D'autres solutions sont proposées dans le chapitre 13. Marcela Cid, des Scientifines, et Ève Langelier, de l'Université de Sherbrooke, présentent des projets qui contribuent à promouvoir des carrières scientifiques chez les jeunes filles. Le projet des Scientifines organise des activités parascolaires pour initier aux sciences les filles du primaire. Au niveau universitaire, des activités de promotion des carrières en génie aide des jeunes filles à choisir une telle orientation, mais aussi à d'autres d'y persévérer.

Dans le chapitre 14, Hélène Guay et Pauline Provencher, de l'Association de la francophonie à propos des femmes en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (AFFESTIM), présentent leur propre synthèse des réflexions qui ont précédé la production du présent ouvrage collectif. Enfin, dans le chapitre 15, Louise Lafortune, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, aborde les enjeux des femmes en STIM en proposant une synthèse des différents points de vue sur la situation des femmes et des filles en STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) et les actions à poser afin de l'améliorer. Un des défis importants des femmes en STIM est d'agir pour favoriser une relève en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, où les femmes sont sous-représentées.

En publiant cet ouvrage collectif, les auteures ont d'abord voulu laisser une trace pour les générations futures, mais aussi sensibiliser les organismes et institutions qui décident des politiques, ainsi que le public à l'importance d'inclure les femmes dans toutes les étapes décisionnelles. Cela suppose de prendre en compte les préoccupations des femmes dans les actions envisagées pour un développement durable. En outre, publier est une bonne façon de renforcer les liens d'amitié entre les femmes de tous les pays.

PARTIE

Les femmes et le développement durable : une préoccupation internationale et scientifique

Chapitre 1

Les grands enjeux des femmes du Sud pour un développement durable

Les femmes, la citoyenneté et le développement : la révolution éthique[1]

Monique Ilboudo[2]
Ambassadrice du Burkina Faso au Danemark

1. **Brève présentation du Burkina Faso : au cœur du Sahel, le Burkina Faso est un vaste territoire** de 274 000 km² habité par environ 14 millions d'habitants, dont 52 % de femmes. Colonie française jusqu'en 1960, la Haute-Volta a connu un destin singulier. La colonie de Haute-Volta sera supprimée en 1932, son territoire démembré pour être partagé entre les colonies de Côte d'Ivoire, du Soudan (actuel Mali) et du Niger. La Haute-Volta ne recouvrera ses anciennes frontières qu'en 1947. Ces tribulations auront, paradoxalement, contribué à forger un sentiment national qui a épargné notre pays de certaines dérives ethniques connues ailleurs. C'est en 1984 que la Haute-Volta devient Burkina Faso, à la suite de la Révolution d'août 1983.

2. Madame Ilboudo est ambassadrice du Burkina Faso au Royaume du Danemark et a présenté l'allocution d'ouverture au Colloque international de Moncton sur les grands enjeux des femmes pour un développement durable.

RÉSUMÉ

Les femmes africaines n'ont jamais été en reste chaque fois qu'il a fallu défendre leur continent ou la démocratie en péril. Elles ont ainsi été partie prenante des luttes pour l'indépendance. Elles ont été à la fine pointe des luttes contre les dictateurs et pour l'ouverture démocratique consécutive à la chute du mur de Berlin. Leurs combats quotidiens, anonymes, contribuent à porter le continent au travers des turbulences locales et internationales. Hélas, cette part incontestable et déterminante n'a jamais été reconnue à sa juste valeur. Et pourtant, il n'y aura pas de développement durable ni de démocratie sans une participation égalitaire entre hommes et femmes dans la gestion des affaires publiques.

De la ruche ouvrière où elles sont encore majoritairement enfermées, à l'envol de l'albatros que constitueront leur prise de conscience et leur pleine participation citoyennes, les femmes africaines sont à l'orée d'une révolution qui changera la face de ce continent.

Les femmes sont belles à Ouaga comme à Montréal, à Moncton ou à Bouctouche ! Elles sont heureuses de leur sort. Aucun nuage ne vient assombrir leur ciel. Le soir, elles vont se coucher contentes et satisfaites. Le matin, elles se lèvent fraîches et épanouies pour vaquer à leurs menues occupations dans la joie et la bonne humeur. Un tel tableau est trop idyllique : personne n'y croirait si je vous le présentais. À Ouagadougou ou à Montréal, à Moncton ou à Bouctouche, il existe certainement des femmes qui répondent à cette description. Mais combien sont-elles ? À Ouaga, les femmes sont belles et debout face à une réalité quotidienne qui ne l'est pas toujours ! Elles luttent pour avoir droit de cité, pour leur épanouissement personnel, les besoins immédiats de leur famille et de leurs enfants. Elles luttent pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, qui n'est pas perçue comme une question de démocratie. Ici comme ailleurs, la longue marche des femmes n'est pas à son terme.

La situation de l'Afrique est plus hétérogène et plus complexe que les schémas parfois trop vite élaborés. L'Afrique des femmes est encore plus contrastée : il y a bien Ellen Johnson Sirleaf, cheffe d'État du Libéria, les 45 femmes députées rwandaises sur 80 depuis les dernières élections de septembre 2008, la Tanzanienne Asha-Rose Migiro, numéro 2 des Nations unies, les quatre vice-présidentes (sur sept dans le monde) – Gambie, Afrique du Sud, Burundi, Zimbabwe –, les nombreuses ministres, présidentes d'institutions, directrices, etc. À côté de ces femmes puissantes, sans oublier les ingénieures, les pilotes de ligne, les professeures, les cheffes d'entreprise… il y a l'écrasante majorité des Africaines désavantagées, opprimées… Il y a les 70 % d'analphabètes, les 800 à 1 000 femmes sur 100 000 qui continuent de mourir à l'accouchement, et la liste pourrait s'allonger.

1. LES ENJEUX ACTUELS

Le principal combat se mène aujourd'hui pour l'effectivité de la citoyenneté des femmes, officiellement reconnue, et l'élimination de toutes les violences fondées sur le genre. Parallèlement à ce combat pour leur autonomie et leur pleine citoyenneté, les Africaines participent au combat commun pour un développement durable de leur pays, de leur continent. Ces deux combats vont de pair.

1.1. Les ouvrières du développement

Trois décennies après l'indépendance de la majorité des États africains au sud du Sahara, le constat a été fait que le développement uniquement basé sur la production économique conduisait à l'impasse. C'est au seuil des années 1990 qu'on s'est préoccupé d'un développement plus humain, plus équitable, un développement qui remet en cause les modes de production générateurs d'inégalités, de pauvreté et de dégradations environnementales.

1.2. Le développement durable et la démocratie

Le développement vise le plein épanouissement des êtres humains, d'aujourd'hui et de demain. Il a pour objet de créer un environnement permettant d'assurer le bien-être de l'humanité. Ce concept ramène la notion de développement à sa dimension humaine : la personne humaine est son but ultime. Si un tel environnement nécessite l'accumulation de biens matériels et financiers, il ne saurait se limiter à cela. Le sens profond du concept de « développement humain durable » suppose que le respect des droits humains ne soit pas considéré comme la cerise sur le gâteau d'un développement uniquement fondé sur les performances économiques et financières. Il faut arriver à satisfaire les besoins essentiels de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, réaliser leur droits aujourd'hui, tout en préservant ceux des citoyennes et citoyens de demain, ce qui en fait un développement durable. La démocratie se trouve au cœur de ce concept. Ce développement-là se préoccupe des intérêts du plus grand nombre, de l'avenir et du devenir de ses citoyennes et citoyens. Il les éduque et les implique.

Le droit au développement est l'un des fondements du développement humain durable. Il postule que le développement est un droit et doit être fondé sur le droit de chacun à la satisfaction de ses besoins, tant économiques que politiques et culturels. C'est à la fois un droit collectif qui reconnaît à toutes et à tous le droit de profiter des ressources de l'humanité, et un droit individuel qui reconnaît et respecte la dignité humaine de chaque personne. Il est loin des principes du libéralisme sauvage, du chacun-pour-soi. Il postule un droit à la solidarité.

L'évolution du langage du développement n'est pas anodine. Depuis une dizaine d'années, notre pauvreté est mise en exergue. Les effets pervers d'une telle « révélation » sont évidents. Ce mot-écran a plusieurs conséquences néfastes :

- Il occulte les défaillances des actrices et acteurs du développement à tous les niveaux.
- Il stigmatise des populations pourtant actives et heurte leur dignité.
- Il exonère les plus nantis de leur devoir de solidarité et de justice.

Être pauvre, c'est manquer de ressources pour subvenir à ses besoins essentiels : alimentation, éducation, santé, etc., et pour exercer son droit de participation à la vie de la cité. Ces besoins sont considérés comme des droits tant par la Constitution des différents pays que par les instruments juridiques internationaux : la pauvreté, c'est donc l'insatisfaction des droits fondamentaux de la personne. Ce n'est pas sans raison que l'on entend dire que « la pauvreté se féminise ou qu'elle a un visage féminin » : du fait de l'inégalité des chances et des droits, les femmes accèdent moins à l'instruction et aux moyens de production, et sont donc généralement moins aptes à subvenir à leurs besoins essentiels.

2. LE RÔLE DES FEMMES AFRICAINES DANS LE DÉVELOPPEMENT

La part des femmes africaines dans le développement est immense. *Porteuses d'Afrique*, tel est le titre du dernier ouvrage de l'auteure Angèle Bassolé Ouedraogo, et c'est bien inspiré : ce sont les femmes africaines qui portent ce continent à bout de bras.

Selon des statistiques de l'ONU, les femmes constituent la moitié de la main-d'œuvre agricole et sont à l'origine de 80 % à 90 % de la production, de la transformation, du stockage et du transport des aliments. Au quotidien, il suffit d'observer les rues, les marchés, les champs, etc. pour mesurer quel rôle vital jouent les femmes africaines dans la survie de ce continent. Elles sont les pourvoyeuses de l'essentiel des besoins nutritionnels des familles africaines.

2.1. Des productrices invisibles

Le rôle prépondérant des femmes dans la production et le traitement des denrées alimentaires est parfois minoré même par les statistiques officielles. La Banque mondiale a, par exemple, estimé que 42 % de la population active dans le secteur agricole en Afrique est de genre féminin. Ce chiffre est contesté par la FAO qui rappelle que les paysannes sont recensées comme mères de famille même si la plupart d'entre elles mènent de front un large éventail d'activités productrices.

Témoin les résultats de l'enquête de Charmes (2004) au Bénin :

- La durée du travail quotidien des Béninoises dépasse de plus de 2 h 30 celui de leurs compagnons (55 min en Afrique du Sud et à Madagascar, 38 min en France).
- Les femmes sont occupées à des activités sans salaire, d'où la « féminisation de la pauvreté ».
- Une juste évaluation du travail féminin permettrait de réévaluer le PIB des pays concernés et de comprendre comment on survit malgré les chiffres officiels (2 $ par personne et par jour).

2.2. D'audacieuses amazones

Les changements démocratiques intervenus dans les différents pays africains à la suite de la chute du mur de Berlin n'ont été possibles que grâce à la participation citoyenne des femmes africaines. Plus récemment, en Guinée, en 2007, c'est Rabiatou Serah Diallo, secrétaire générale de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée, qui, en tenant tête pendant plus d'un an au président Lansana Conté, l'a fait capituler – même s'il a, par la suite, repris les rênes en limogeant le premier ministre de consensus, Lansana Kouyaté. Rabiatou Serah Diallo a néanmoins réussi là où l'opposition politique avait échoué.

2.3. Profiter du fruit de leur labeur

Il est temps que cette participation citoyenne des femmes africaines soit reconnue à sa juste valeur, que les fruits du (peu de) développement soient plus équitablement répartis entre les deux genres. Un meilleur accès à la propriété foncière, au crédit, à l'éducation et

à la formation autonomiserait davantage les femmes africaines. On estime que seulement 5 % des ressources financières fournies par l'intermédiaire des services de développement en Afrique vont aux femmes (source FAO).

3. L'ÉVEIL DES CITOYENNES

De l'antique résistance individuelle ou collective de nos aïeules aux luttes actuelles, en Afrique comme ailleurs, il y a toujours eu des femmes qui ont refusé de plier sous le diktat du patriarcat, il y a toujours eu des féministes. Des féministes sans féminisme !

Le mot « féminisme » n'a pas beaucoup prospéré au Burkina Faso ni en Afrique de façon générale. Vilipendé, galvaudé, il est arrivé précédé d'images, plus fantasmées que réelles, de femmes impudiques jetant aux orties leur soutien-gorge, de femmes hommasses défiant la virilité des hommes, de femmes rebelles réfractaires à toute autorité… Dès lors, l'armée hétéroclite des antiféministes, sans même une réelle stratégie de blocage, n'eut aucun mal à l'isoler pour lui porter l'estocade. Son intégration dans le langage local s'avéra, pour le moins, délicate. Comment se prévaloir d'un mouvement à la réputation si sulfureuse ? Le mot semblait si péjoratif qu'il effraya les femmes les plus engagées dans la cause féministe. Il n'y avait pourtant pas de quoi s'effaroucher ! L'histoire africaine ne manque pas de femmes rebelles.

3.1. Les combats que nous avons gagnés sans coup férir

Peu de femmes burkinabè (et africaines) savent qu'il a fallu que d'autres femmes se battent, parfois au prix de leur vie, pour faire reconnaître à leurs sœurs le droit de vote et d'éligibilité. Ce droit, arraché de haute lutte, les femmes burkinabè, comme la plupart des femmes africaines, l'ont hérité, sans, pour beaucoup d'entre elles, réaliser qu'il n'a pas toujours été évident, qu'il a été acquis au bout de longues et douloureuses péripéties ! Le combat de femmes d'ailleurs nous a profité à cet égard. En accédant à l'indépendance, les nouveaux États africains, le Burkina Faso en particulier (1960), n'ont pu revenir sur ce droit acquis, même si son exercice se révélera

très aléatoire. De tels acquis ne doivent pas masquer l'immensité du travail qu'il faut aujourd'hui encore accomplir pour une pleine citoyenneté des femmes en Afrique.

YENENGA ET LES AUTRES !

La légende de la fondation de l'empire des Mossis au Burkina Faso fait intervenir une femme : Yenenga. Cette princesse, fille unique du roi de Dagomba (dans l'actuel Ghana), s'était lassée du célibat que lui imposait son père, dont elle était la meilleure cavalière et guerrière. Elle tenta symboliquement de le signifier à son père. Elle sema notamment du gombo, et s'abstint d'en récolter le fruit lorsque celui-ci vint à maturité. Lorsque son père l'interpella là-dessus, elle en profita pour lui demander pourquoi elle-même ayant depuis belle lurette atteint l'âge du mariage ne l'était toujours pas. Son père resta sourd à sa revendication.

Un jour, elle s'enfuit sur son étalon Ouedraogo. Au bout d'une course effrénée dans la savane, elle rencontra Riaale, un chasseur dont elle tomba amoureuse. Elle resta auprès de lui et ils eurent un fils qu'ils nommèrent Ouedraogo, en souvenir de l'étalon de Yenenga. Ouedraogo est considéré comme le fondateur du royaume des Mossis. Aujourd'hui, Yenenga est une héroïne considérée comme l'image de la rébellion féminine, mais cela est sans conséquence sur la situation réelle des femmes de cette ethnie. Yenenga reste un mythe inaccessible pour les autres femmes Mossis invitées à plus de docilité.

3.2. Le chantier reste ouvert

Au Burkina Faso et dans la plupart des pays africains, l'égalité des droits et des chances entre hommes et femmes est effective… dans la loi, mais les conceptions et les pratiques quotidiennes sont, très souvent, loin des exigences légales. La Constitution de 1991 proclame que « tous les Burkinabè naissent libres et égaux en droits. Tous ont une égale vocation à jouir de tous les droits et de toutes les libertés garantis par la présente Constitution… » (article 1er). Le Burkina a, par ailleurs, ratifié l'ensemble des documents internationaux, qui proscrivent toute discrimination entre hommes et femmes.

3.3. Hiatus entre droit et non-droit

En dépit des textes qui proclament l'égalité de droit, les femmes burkinabè, dans leur majorité, souffrent encore de nombreuses injustices et discriminations dans divers domaines de la vie sociale, économique et politique. Il est plus facile de se battre contre des lois iniques que de changer des mentalités et des comportements injustes et discriminatoires.

Droit et non-droit sont ainsi les deux pistes de lecture de la situation des femmes en Afrique et au Burkina Faso en particulier. Comment passer de droits proclamés à l'effectivité des droits ? Le chantier de la lutte pour l'égalité de droit reste donc ouvert et celui des violences faites aux femmes est à peine défriché.

3.4. La famille

Le Code des personnes et de la famille (CPF), entré en vigueur en 1990, constitue une avancée pour les droits des femmes burkinabè. Ce code pose les principes de l'égalité de droits et de devoirs entre époux, de l'égalité de droits entre enfants sans distinction. Ce principe d'égalité se retrouve aussi bien dans la formation du mariage, ses effets entre époux que dans son relâchement ou sa dissolution. Le mariage, selon le CPF, est un acte de volonté et de liberté aussi bien pour l'homme que pour la femme. La notion de chef de famille est abandonnée au profit de celle de cogestion du ménage. Certaines inégalités subsistent dans les textes (exemples : âge matrimonial fixé à 20 ans pour le garçon, à 17 ans pour la fille ; option de polygamie…)

3.5. L'école des filles

Au Burkina, le taux de scolarisation brut est encore très bas (52,3 % au primaire). Les filles sont encore moins scolarisées que les garçons. Elles sont 38,2 % contre 49,6 % à entrer au primaire, 13,8 % contre 17,3 % au secondaire, et 1,2 % contre 3,4 % au supérieur. Le manque d'infrastructures, mais surtout le refus ou la réticence de mettre les filles à l'école expliquent ces taux. La scolarisation sélective n'est pas une discrimination comme les autres. Elle est la source de nombreuses inégalités différentes dont souffrent les femmes dans la

société. C'est la racine de maux comme l'inégalité des chances dans le monde du travail, l'ignorance des droits, l'inégalité d'accès aux postes de responsabilité politiques et administratifs. En Afrique, certains esprits ne sont même pas encore convaincus de l'utilité de l'instruction des filles. Il faut se rappeler qu'en France, par exemple, ce n'est qu'en 1868 que les jeunes filles ont été autorisées à étudier la médecine. Il est difficile de briser le carcan des rôles stéréotypés.

3.6. Le travail

Les femmes entretenues sont une espèce rare sous nos cieux africains. Et pourtant, on dit de nombreuses femmes lorsqu'on s'enquiert de leur profession : « elle ne fait rien », elle est « ménagère ». Elle se tue à la tâche et on dit qu'elle ne fait rien. Violence physique liée à la multitude des tâches, violence psychologique liée à la dévalorisation de leur travail. Dans le monde du travail salarié, on constate en pratique de nombreuses discriminations à l'égard des femmes au moment de l'embauche, ainsi qu'en matière salariale. À cause de la scolarisation sélective et de l'inégalité d'accès à la formation, les femmes se retrouvent dans des emplois peu rémunérés et peu valorisés. Dans les travaux champêtres, elles rivalisent avec les hommes et même les dépassent ; cependant, elles ont moins accès aux emplois salariés surtout à ceux bien rémunérés.

3.7. Repos du guerrier, gardiennes de manuscrits !

La recherche et la création vont de pair avec un certain égoïsme, un égocentrisme même. Les plus grands scientifiques, les plus grands créateurs ont quelquefois sacrifié vie de famille, femme et enfants, pour leur œuvre. Un tel comportement est toléré chez un homme, mais moins chez une femme, surtout dans nos contrées. Combien d'hommes accepteraient de s'effacer, non devant une porte, mais devant le talent de leur compagne, de la débarrasser de tous les soucis domestiques « mineurs », de lui assurer, pour ses retours épisodiques sur terre, un havre de paix et d'amour propices à une meilleure réintégration des laboratoires et autres salles de travail ?

3.8. Deux exemples de talents féminins méconnus

L'actualité de cette fin d'année 2008 me fournit un exemple de l'invisibilité des femmes dans certains milieux, scientifiques notamment : Françoise Barré-Sinoussi, Prix Nobel de médecine 2008. On apprend, vingt-cinq ans après, qu'elle est la véritable découvreuse du virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Elle est la première personne au monde à avoir vu le virus. On connaissait la bagarre entre les professeurs Luc Montagnier et Robert Gallo se disputant la paternité de la découverte du VIH. Personne n'est intervenu pour signaler que c'est une femme qui aurait dû, pu, récolter au moins une partie des lauriers !

Comme on ignore que la première réalisatrice de films est une femme. Avant Georges Méliès qui n'est entré en lice que quelques semaines après le tournage de la *Fée aux choux*, première « petite histoire », premier film d'Alice Guy. Parmi les pionniers du cinéma, on cite, après les frères Lumière, Georges Méliès, les Américains David W. Griffith et Thomas Harper Ince, et bien d'autres hommes. Quant à Alice Guy, authentique pionnière, presque personne ne semble se souvenir de son apport au septième art.

Alice Guy, comme bien d'autres femmes ayant joué un rôle historique, est moins connue que les pionniers mâles. Écrasée par la notoriété fracassante de Georges Méliès, elle a été victime de l'oubli et certaines de ses trouvailles, dont l'utilisation du cache et de la surimpression, ou le tournage « à rebours », ont été, à tort, attribuées au grand Méliès.

4. LE BASTION POLITIQUE

L'article 12 de la Constitution est clair : tous les Burkinabè, sans distinction aucune, ont le droit de participer à la gestion des affaires de l'État et de la société. À ce titre, ils sont électeurs et éligibles dans les conditions prévues par la loi. Mais le constat est que les femmes, si elles sont de bonnes électrices et de bonnes militantes de base capables de mobiliser, ne sont pas considérées comme de bonnes candidates aux différents postes électifs.

4.1. L'égalité des genres : un impératif de démocratie

L'égalité entre hommes et femmes n'est pas toujours perçue comme un problème de démocratie. L'exclusion des femmes en politique pose pourtant des questions d'ordre éthique et leur intégration contribuera à résoudre certains problèmes de bonne gouvernance. Il faut faire honte à ceux qui se disent démocrates mais ignorent les droits des femmes, car la bonne gouvernance est celle qui garantit la participation de l'ensemble de la population à la gestion des affaires publiques, la stabilité politique, le développement institutionnel et le respect des droits humains. La question du genre est une question de droits humains et il faut, au-delà de la diversité culturelle, aboutir à une éthique universelle minimale garantissant les droits de tous et de toutes. Il faut, à cet égard, insister sur le fait que le principe d'universalité doit aller de pair avec celui de l'indivisibilité.

5. CITOYENNETÉ ET VIOLENCES

La violence fondée sur le genre est à la fois cause et conséquence de l'inégalité de droits que vivent les femmes dans notre société. Qu'il s'agisse de mutilations génitales féminines, de mariages précoces ou forcés, de violences conjugales, d'exclusion sociale pour cause de « sorcellerie », de harcèlement sexuel, etc., trop de femmes africaines sont encore victimes de violences que peu d'entre elles osent dénoncer. La plupart de ces violences se parent pudiquement du manteau de la culture et de la tradition pour résister au changement. « Quand un homme est opprimé, a dit Taslima Nasreen (Bangladesh), on parle d'oppression, mais quand les femmes sont torturées, violées, opprimées, on appelle cela la tradition. » Et la tradition, il ne faut pas y toucher, particulièrement en Afrique, et surtout lorsque cela concerne la situation des femmes. Bien des pratiques violent l'humanité des femmes africaines, leur citoyenneté. Mais les femmes y font face dignement.

5.1. Oser dénoncer, oser revendiquer

Il serait criminel de cacher sous un voile de fausse pudeur des pratiques rétrogrades, des injustices et discriminations de toute nature, juste pour satisfaire les fantasmes d'Afrique de quelques

intellectuels africains empêtrés dans leurs contradictions. Il faut dénoncer, tout en réaffirmant que nous ne sommes ni pires ni meilleurs que les autres : magnifier les charmes de l'Afrique plurielle, tout en pointant du doigt les obstacles qui l'entravent encore. Il faut militer pour la diversité culturelle, tout en revendiquant l'humanité en partage entre tous. Notre époque se présente comme celle de la globalisation des valeurs humaines.

On n'a jamais autant magnifié les droits humains, la justice et l'égalité entre les habitants de la Terre. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité », clame l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Cette globalisation des valeurs ne va pourtant pas de pair avec un comportement éthique, une solidarité qui permettraient de concrétiser ces valeurs au profit de l'humanité entière.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les femmes africaines sont restées si longtemps silencieuses qu'on avait cru ce mutisme naturel. Il faut dire que l'espace public leur a été longtemps interdit, et l'écriture est une prise de parole publique. On dit aussi chez nous : « Le jour, la barbe répète tout haut ce que la tresse lui a soufflé la nuit ! » La tresse africaine revendique aujourd'hui le droit de dire tout haut ce qu'elle pense ! Même si ce n'est pas toujours facile. Mais la poète nous réconforte en affirmant que :

Dieu est femme
Et la femme le sait
Et la femme le tait
Dieu sait pourquoi.
(*Were Were Liking*)

BIBLIOGRAPHIE

CHARMES, J. (2004). Institut de recherche pour le développement (IRD), France.

Chapitre 2

L'égalité des genres pour un développement durable

Discourir, c'est bien, mais agir, c'est mieux

Jeanne d'Arc Gaudet
Université de Moncton

RÉSUMÉ

Selon le mouvement féministe à l'échelle de la planète, les conditions sont réunies pour mettre en place des actions concrètes et des mécanismes pour assurer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société. C'est pour cette raison que des participantes et participants à la rencontre internationale de Québec, organisée en marge du Sommet de la Francophonie, ont exhorté les États, membres de la Francophonie à passer du dire au faire. Autrement dit, le temps est venu de transformer les discours politiques en des plans d'action rigoureux. Cet article présente une réflexion sur les divers enjeux liés à l'égalité des genres.

Organisée en marge du Sommet de la Francophonie, la rencontre internationale de Québec sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les pays francophones a mis la table pour une réflexion critique face aux enjeux de l'égalité des genres. De nombreuses participantes et participants ont été unanimes à demander aux plus hautes instances publiques des pays membres de la Francophonie mondiale de dépasser les déclarations d'intentions pour institutionnaliser l'intégration du genre à tous les niveaux. Pour ce faire, les discours ne suffisent plus ; il faut mettre en place des outils, des stratégies, des ressources humaines et des budgets pour que l'égalité des genres devienne une réalité.

Par ailleurs, madame Jacovella, vice-présidente de la Direction générale des secteurs et partenariats internationaux à l'ACDI, faisait remarquer, dans son allocution d'ouverture, que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est une préoccupation de longue date pour son institution et que l'une des exigences requises dans l'élaboration de projets soumis à l'Agence consiste en ce que ceux-ci soient développés en tenant compte de l'analyse comparative entre les genres. Toujours selon madame Jacovella, une évaluation qualitative des projets s'impose et l'Agence doit prendre des mesures pour y arriver.

D'après la juge retraitée de la Cour suprême du Canada, madame L'Heureux-Dubé, « l'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental, donc le droit d'être traité avec dignité », et elle ajoute : « La pire des choses au monde, c'est l'indifférence » (Rapport général, 2008, p. 9). Pour sa part, madame Nassif, cheffe de l'Unité de l'égalité des genres pour le développement de l'OIF (l'Organisation internationale de la Francophonie), mentionne « que plusieurs conditions doivent être réunies pour passer du dire au faire » (OIF, 2008, p. 10). Bien que l'éducation demeure toujours un incontournable à l'éveil des consciences, un leadership courageux et créatif est la condition *sine qua non* pour transformer les obstacles structurels et culturels des institutions publiques.

1. UNE QUESTION DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

Les questions d'égalité des genres n'ont, malheureusement, pas toujours bonne presse dans les médias, en raison d'une grande incompréhension des enjeux socioéconomiques et politiques qu'elles mettent en cause. On donne souvent l'impression que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est un fait accompli. On a souvent l'impression que les filles et les femmes ont déjà atteint la parité dans toutes les sphères humaines et que très prochainement elles seront à la barre de tous les secteurs d'activité. Nous devons demeurer critiques face à des idées émises pour valider cette conception des choses notamment sur certains progrès de recrutement ou encore sur la présence des femmes dans la vie publique. Par ailleurs, nous sommes les premières à admettre que la condition des femmes s'est améliorée depuis quelques décennies et qu'elles participent avec ardeur dans de nombreux champs de l'activité humaine. Pourtant, plusieurs diront aussi qu'il existe une dévalorisation profonde de la femme dans sa participation et dans sa position sociale et que ce problème social existe à l'échelle de la planète. Or nous devons dépasser les idées préconçues et poser d'autres questions afin d'alimenter la réflexion sur ces enjeux : où se retrouvent les filles et les femmes dans la hiérarchie des institutions et des entreprises ? À quelles conditions y sont-elles parvenues ? Quelle place leur est réservée dans les lieux de pouvoir ou dans les hautes sphères des institutions publiques ? Quelle place occupent-elles plus particulièrement dans les domaines scientifiques, technologiques et en ingénierie ? Quel est le rapport des femmes au développement durable ?

1.1. Un concept-clé : le développement durable

Le concept de « développement durable » a été défini dans le rapport Brundtland (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987) comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (1987, p. 51). Le mot important à retenir dans cette définition est « besoins ». Pour les identifier, il est impératif de les analyser en fonction du genre, en raison des barrières structurelles et culturelles qui, depuis longtemps, empêchent les

femmes de jouir pleinement de leurs droits civiques. Il s'agit donc de renforcer les capacités des êtres humains et, encore plus, des personnes qui ont peu de moyens.

Cinq domaines prioritaires sont reconnus dans la stratégie de l'OIF relativement au renforcement du pouvoir d'action des femmes et de l'égalité. Les grandes lignes de la stratégie de l'OIF sont :

- l'élimination des entraves à la pleine participation des femmes à tous les niveaux de la vie publique et privée ;
- l'accès des femmes à la liberté d'expression et de décision ;
- la lutte contre la féminisation de la pauvreté ;
- le renforcement des capacités nationales pour l'application des politiques en matière d'égalité ; et
- l'éradication des violences fondées sur le genre, en particulier celles qui sont liées à des pratiques traditionnelles néfastes (OIF, 2008).

2. L'ALPHABÉTISME, CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES FILLES ET LES FEMMES DU SUD

Malgré la perception sociale de l'égalité des genres, des études révèlent que les filles et les femmes ont encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre cet objectif. Par exemple, des données récentes à propos de l'alphabétisation montrent qu'il est nécessaire d'améliorer et d'augmenter le niveau d'éducation des populations francophones et des femmes, ici comme ailleurs. Plus personne n'oserait contester qu'un niveau d'éducation plus élevé augmente la qualité de vie des personnes et permet aux femmes et aux hommes d'exercer pleinement leurs droits de citoyennes et de citoyens. Selon la présidente du comité Femme et développement durable au Burkina Faso « les filles et les femmes du Burkina Faso sont ainsi appelées à vivre dans un environnement social de paix, de solidarité, un milieu social débarrassé de toutes formes de discrimination et d'exclusion. La Burkinabè du futur serait donc une femme ou une fille jouissant des mêmes droits que l'homme ou le garçon. C'est prévu qu'elle bénéficie, pour ce faire, à long terme, d'une couverture sanitaire améliorée, d'un taux de scolarisation, d'alphabétisation et de formation croissant et d'une espérance de vie plus croissante »

(Communication sur Femmes et développement durable, 2006, p. 10). Une plus grande durabilité dans le développement se conjugue au développement local et social dans des domaines comme la prévention des crises et les redressements par exemple en santé (dont le VIH/sida), l'accès à l'éducation pour tous les enfants dont les petites filles, l'alimentation et la sécurité alimentaire. Il s'agit également des investissements socialement responsables et éthiques, des questions de guerre et de paix, de la diversité culturelle, des droits humains, de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de la lutte contre la violence et les abus de tous les genres.

Selon des études, la situation des filles et des femmes dans les pays du Sud présente des défis encore plus grands. Il est important de continuer à poser des questions telles que : Où en sont-elles dans leurs revendications ? Comment alléger les travaux des femmes pour que les petites filles puissent accéder à l'éducation ? Comment atteindre la durabilité dans le développement, si on ne tient pas compte des droits, de la place et de la condition de vie des femmes ? Comment celles-ci, qui possèdent peu de moyens, peuvent-elles faire valoir et faire respecter leurs droits fondamentaux ? Comment viser un développement durable lorsqu'on ne peut garantir les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes ? Comment penser à consolider le développement durable lorsque la sécurité physique des femmes et des enfants est toujours menacée par toute forme de violence (viols, conflits armés, excision, violence faite aux femmes, etc.) ? Comment imaginer un développement durable sans trouver des solutions aux questions de pauvreté, de sécurité alimentaire, de problèmes de santé (dont le sida), de citoyenneté, de démocratie ? À titre d'exemple, au Burkina Faso, le taux d'alphabétisation est de 12,5 % pour les femmes et de 29,4 % pour les hommes. Quant à l'économie, les femmes ont un faible accès à la terre et au crédit, alors qu'elles représentent 52 % de la population en général et 51 % de la population agricole ; 88 % participent aux travaux agricoles et 86 % vivent en milieu rural. Ces données expliquent en partie l'état de pauvreté accrue chez les femmes (ministère de la Promotion de la femme, 2006). Faut-il mentionner l'état de pauvreté des femmes et des enfants dans la majorité des pays du monde ? Alors que signifie un développement durable pour ces sociétés ?

3. LES FEMMES DANS LES DOMAINES SCIENTIFIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Qu'en est-il maintenant des filles et des femmes dans les domaines scientifiques et technologiques ici et ailleurs ? Bien que les filles soient aujourd'hui plus encouragées à se diriger vers les sciences, l'ingénierie, l'informatique ou la physique, de nombreuses études soulignent que leur quasi-absence dans ces domaines est une tendance progressive. Il appert que plus de filles que de garçons choisissent des cours de mathématiques, de sciences et de technologie au secondaire – et elles les réussissent très bien –; cependant, au moment de faire leur choix de programme d'études post-secondaires, la majorité d'entre elles se dirigent vers des filières d'études traditionnellement féminines (Cronin, Cooper et Roger, 1999 ; Gaudet, Mujawamariya et Lapointe, 2008). L'apprentissage des rapports sociaux de genre est reconnu par des auteurs comme le facteur le plus déterminant lors du processus de choix de carrière des jeunes (Schiebinger, 1999). Dans ce collectif d'articles, nous abordons ces questions pour une pleine participation des filles et des femmes à la vie sociale et économique. Peut-être aurons-nous une meilleure compréhension de ce qui empêche toujours les filles et les femmes d'accéder à ces secteurs d'étude et d'emploi. Le temps n'est-il pas arrivé d'aller au-delà des belles paroles pour demander une reddition de comptes face aux promesses inachevées ? Ne faudrait-il pas mettre un terme à ce qu'on peut nommer la « naïveté genrée » ? La question de l'égalité des genres ne devrait-elle pas en tant que priorité se situer au centre des préoccupations des institutions et des élus des divers paliers gouvernementaux ? Ne doit-elle pas aussi inspirer tout projet ou toute initiative qui vise l'atteinte d'un développement durable ? Pour ce faire, les personnes doivent être au cœur de ce développement, et leurs capacités doivent être renforcées pour susciter une réelle prise en charge de leur destinée. Cela signifie que tous les États et tous les peuples sont ainsi appelés à collaborer à la tâche essentielle que constitue l'élimination de la pauvreté, une condition *sine qua non* du développement durable pour réduire les disparités du niveau de vie et mieux satisfaire les besoins de la majorité des individus que représentent les femmes aujourd'hui de par le monde. Le développement durable touche donc à tous les aspects de l'activité humaine et passe par l'amélioration des

conditions de vie des personnes dont les plus démunies, en l'occurrence les femmes et les enfants. Les pays ne peuvent plus se payer le luxe d'exclure 52 % de leurs effectifs humains dans la recherche de solutions créatives et durables dans un monde aussi complexe.

CONCLUSION

Le colloque qui a été le point de départ de cet ouvrage collectif a voulu attirer l'attention sur ces grands défis à relever en créant un espace de débat et de réflexion. Nous avons surtout formulé de nouvelles questions afin qu'ensemble, avec nos partenaires (médias, décideurs politiques et économiques, universitaires), nous puissions poser des gestes pour que l'égalité des genres se manifeste dans nos milieux et dans la société civile tant ici qu'ailleurs. En somme, le développement durable exige une contestation de toute mesure qui ne prend pas en compte les dimensions culturelles et structurelles à l'origine même des inégalités entre les personnes et les femmes qui en font souvent les frais, et les empêche ainsi d'assumer leur pleine responsabilité. L'analyse de la différence historique et culturelle de l'expérience des femmes pourra peut-être contribuer à l'évolution des mentalités pour que les peuples du monde reconnaissent à leur juste valeur les contributions et la richesse du potentiel féminin encore trop peu exploité dans la plupart des pays.

BIBLIOGRAPHIE

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (1987). *Notre avenir à tous, Rapport Brundtland*, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Madame Gro Harlem Brundtland, Paris, Les Éditions du Fleuve, avril.

COMMUNICATION SUR FEMMES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (2006). *Rencontre sur l'équité du genre pour un développement durable*, Burkina Faso, Université de Ouagadougou, 19 et 20 janvier.

CRONIN, C. ET A. ROGERS (1999). « Theorizing progress : Women in science. Engineering and technology in higher education », *Journal of Research in Science Teaching*, *36*(6) p. 637-661.

GAUDET, J. D'A., D. MUJAWAMARIYA ET C. LAPOINTE (2008). « Les liens entre les valeurs, les intérêts, les aptitudes et l'estime de soi des jeunes filles et leurs choix d'études et de carrière », *Revue canadienne d'éducation*, *31*(1), p. 187-210.

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME (2006). *Plan d'action 2003-2007 pour la Promotion de la Femme*, Burkina Faso.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) (2008). *Égalité femmes-hommes dans l'espace francophone. Rapport général suite à la rencontre internationale*, Québec, Organisation internationale de la Francophonie, 10-13 septembre.

SCHIEBINGER, L. (1999). *Has Feminism Changed Science ?*, Cambridge, Harvard University Press.

Chapitre 3

Les grands défis des femmes des pays du Sud pour bâtir la sécurité alimentaire

Lita Villalon
Université de Moncton

RÉSUMÉ

La sécurité alimentaire est un enjeu mondial. Chaque jour, des milliers de personnes meurent de faim dans le monde et ce sont les jeunes filles, les personnes âgées et les femmes qui sont les plus vulnérables. La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour permettre de mener une vie active et saine. Des changements politiques doivent être faits pour améliorer l'égalité entre les genres. Les femmes devraient avoir accès aux outils techniques et à plus de formation afin de pouvoir améliorer leur productivité agricole. Avec une éducation poussée, les femmes se sentiront plus privilégiées et sur un pied d'égalité avec les hommes.

La sécurité alimentaire est un enjeu mondial, quotidien. On estime que 35 000 personnes meurent de faim dans le monde et ce sont les jeunes filles, les personnes âgées et les femmes qui sont les plus vulnérables (Koc, MacRae, Mougeot et Welsh, 2000). Pourtant, ce sont les femmes qui assurent plus de 50 % de la production agricole dans le monde (FAO, 2002). Alors, pourquoi sont-elles parmi les plus vulnérables à se battre pour la survie ? Dans les pays en développement, les femmes, plus particulièrement celles des pays du Sud, font face à plusieurs facteurs qui affectent leur situation alimentaire. On peut, entre autres, mentionner la pauvreté, l'inégalité, l'environnement, l'éducation, l'accès aux ressources, le besoin de revenu et l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Dans ce texte, nous nous intéressons à la définition de la sécurité alimentaire et de ses principales composantes, au rôle de la femme dans la sécurité alimentaire et aux facteurs influençant cette dernière. Nous terminons avec une réflexion sur les défis des femmes pour parvenir à la sécurité alimentaire.

1. DÉFINITION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE SES COMPOSANTES

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour permettre de mener une vie active et saine (FAO, 1998). Cette notion implique les trois aspects de la sécurité alimentaire, soit la disponibilité alimentaire, l'accessibilité à une alimentation adéquate en quantité et en qualité, et le maintien d'une saine alimentation.

La disponibilité alimentaire individuelle est l'accès à la nourriture de qualité et en quantité suffisante. La disponibilité alimentaire moyenne d'un pays correspond à la somme de la production nationale, des importations et des réserves initiales, moins les exportations et les stocks finaux. Il faut encore retirer de ce qui reste les montants destinés à l'alimentation animale, à l'industrie non alimentaire et aux semences, d'une part, et les pertes, d'autre part.

On obtient alors la nourriture disponible, par année, pour le pays. La disponibilité alimentaire par tête se calcule en divisant la nourriture annuelle disponible par le nombre d'habitants du pays et par 365 ; on obtient alors l'apport journalier ; on obtient alors l'apport journalier des aliments par habitant. L'apport journalier exprimé en calories est calculé en tenant compte du nombre de calories contenu dans les aliments qui font partie de l'apport journalier. Par exemple, considérons un apport journalier en riz de 50 grammes. Le riz représentant 350 calories par 100 grammes, l'apport journalier en riz est de 175 calories. On additionne ensuite l'apport journalier en calories des autres aliments disponibles et on obtient les calories disponibles par habitant. Les besoins minimaux sont couverts au-delà de 2 400 calories par jour. La disponibilité alimentaire seule est une mesure insuffisante de sécurité alimentaire parce que l'apport journalier par habitant est une mesure « théorique ». Elle donne une indication, certes précieuse, des conditions alimentaires de la population d'un pays, mais elle ne décrit pas la réalité (Rocha, 2009). Pourquoi ? Essentiellement pour deux raisons :

1. d'abord, parce que c'est une moyenne du pays et qu'elle ne prend pas en compte les inégalités entre les régions à l'intérieur de ce même pays, et ensuite,
2. parce qu'elle ne décrit pas les différences dans la capacité des individus à accéder économiquement à la nourriture. L'apport calorique est donc potentiel.

On sait que dans certains pays comme le Canada, pays ayant une grande disponibilité de nourriture et où l'apport calorique journalier moyen dépasse les besoins énergétiques, des gens souffrent de la faim parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture.

L'accessibilité est la capacité de se procurer une alimentation adéquate en quantité et qualité pour couvrir les besoins nutritionnels. L'accessibilité des populations aux ressources alimentaires fait référence au revenu gagné pour se procurer les aliments, et à l'entraide pour partager les aliments disponibles. Il s'agit, le plus souvent, d'une combinaison entre production, échanges et mécanismes sociaux.

1.1. L'accès à l'alimentation

En zone rurale, les populations s'appuient principalement sur leur production, complétée par des échanges de denrées alimentaires sur le marché. En milieu urbain, les denrées alimentaires nécessaires aux populations proviennent principalement de l'achat des produits alimentaires au marché. Des mécanismes sociaux (entraide, soutien familial, aide alimentaire, crédits) interviennent pour préserver l'accès aux denrées disponibles et à la sécurité alimentaire des populations, surtout dans les pays du Sud. L'égalité d'accès aux aliments est un aspect de la sécurité alimentaire. Au sein des sociétés et entre elles, les inégalités se traduisent par la perte, voire l'absence, du droit à la nourriture, selon la classe sociale, le genre, le groupe ethnique ou racial et l'âge, et par des écarts nationaux et régionaux dans le domaine du développement. La plupart des mesures d'aide alimentaire d'urgence visent à aider les populations défavorisées, mais ne sont pas très efficaces pour éliminer les conditions structurelles qui perpétuent de telles inégalités (FAO, 1998)

1.2. Maintenir une saine alimentation

Le maintien d'une saine alimentation repose sur des méthodes et des pratiques appropriées pour conserver et transformer les aliments, ainsi que sur l'eau potable et la stérilisation pour assurer que les aliments soient de bonne qualité et permettre le maintien d'une alimentation adéquate du point de vue de la qualité sanitaire et nutritionnelle (Agence de santé publique du Canada, 2007). En dernier lieu, la stabilité de la sécurité alimentaire se rattache à l'importance qu'une population, un ménage ou une personne aient toujours accès à la nourriture saine, même dans les situations d'urgence comme les chocs soudains ou les événements cycliques (FAO, 1998).

2. LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans les pays du Sud, le rôle de la femme est immense. En plus de s'occuper des enfants, de leur soin et de leur éducation, de faire le ménage et la cuisine, de faire la collecte du bois et de l'eau, elle

participe abondamment à la sécurité alimentaire. Elle contribue, avec son pouvoir limité, à la production d'une nutrition équilibrée pour sa famille. Bien que le rôle des femmes dans l'agriculture varie selon le pays, elles « produisent de 60 à 80 % des aliments dans la plupart des pays en développement et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale » (FAO, « Femmes : clés de la sécurité alimentaire », site Web).

En Afrique, les femmes sont responsables des tâches telles que les semis, le sarclage, l'épandage d'engrais et la pulvérisation de pesticides, la récolte et le battage, la transformation alimentaire, le transport et la commercialisation. De plus, elles font la pêche en rivière tandis que les hommes partent en mer. Elles s'occupent aussi de la fabrication et de la réparation des filets, ainsi que de la transformation du poisson. Dans les pays intérieurs, elles assument la cueillette des plantes, des fruits et des champignons et le ramassage du fourrage. C'est aussi à elles qu'il revient de nourrir et de prendre soin des petits animaux. En Amérique latine et aux Caraïbes, elles se chargent de l'horticulture et de l'élevage des volailles et du petit bétail pour la consommation domestique (FAO, 2002). L'agriculture est la base de la sécurité alimentaire. En revanche, il faut que les denrées alimentaires soient transformées et préparées. Ce sont à nouveau les femmes qui se consacrent à ces tâches. Elles doivent moudre ou pilonner les céréales, fumer le poisson et les viandes, transformer et mettre en conserve les fruits et les légumes qu'elles ont récoltés (*idem*).

2.1. Les facteurs influençant la sécurité alimentaire

Même si les femmes jouent un grand rôle dans la sécurité alimentaire, différents facteurs contribuent à restreindre la chance qu'elles et leur famille soient toujours à l'abri du besoin. L'inégalité sociale, la pauvreté et l'environnement sont trois grands facteurs qui entrent en jeu. Ces facteurs sont étroitement liés entre eux et comptent des sous-facteurs tels que l'inégalité des droits des femmes, l'accès limité aux ressources, le manque d'éducation et la flambée des prix des denrées alimentaires.

2.1.1. Les inégalités sociales

Selon l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services nécessaires […] » (FAO, 2008a). Pourtant, une personne sur cinq est sous-alimentée de façon chronique dans les pays en développement (Arzel, Golay, Zesiger, Mpinga et Chastonay, 2005).

Adopté en 1966, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels stipule, en son article 11, que :

> les États parties au présent Pacte, reconnaissant le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, adopteront, individuellement et au moyen de la coopération internationale, les mesures nécessaires, y compris des programmes concrets : a) pour améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires, de manière à assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles et b) pour assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires (Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, 1976, site Web).

Malgré tout, 800 millions de personnes souffrent encore de malnutrition et de carences ; elles ont le droit d'avoir une vie sécurisée (Arzel, Golay, Zesiger, Mpinga et Chastonay, 2005). En 1996, au deuxième Sommet mondial de l'alimentation, l'objectif pour l'année 2015 était de réduire de moitié le nombre des affamés. En 2002, au troisième Sommet mondial de l'alimentation, la communauté internationale s'est engagée, par une autre déclaration, à intensifier ses efforts pour réduire la population souffrant de la faim (FAO, 2002). Le Rapport sur la situation sociale dans le monde (Nations unies, 2005) souligne que l'inégalité dans le monde est la pire des dix dernières années. Il y a un plus grand écart entre les riches et les pauvres parce que « les salaires réels minima baissent alors que les revenus les plus élevés augmentent fortement » (*idem*). Il en est ainsi

en matière d'éducation et de santé. Or les problèmes d'inégalités persistent et la distance qui sépare les riches des pauvres semble aujourd'hui encore plus grande.

Les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui sont les régions du monde les plus affectées par l'inégalité sociale, bénéficient très peu de la protection sociale. Seulement quatre Latino-Américains sur dix ont accès à ce service (Alter Presse, 2006). De plus, les riches, représentant uniquement 5 % de la population dans les pays sous-développés, reçoivent 25 % des revenus, tandis que les autres se partagent un maigre 13 % (FAO, « Diouf : les inégalités… », site Web). En plus d'inégalité en matière de revenus, les gens de cette région endurent aussi l'inégalité en ce qui a trait à l'éducation. Les matières au programme et la qualité de l'apprentissage varient d'un pays à l'autre. Les élèves des milieux pauvres ne bénéficient pas d'un apprentissage de qualité. Toutefois, une amélioration dans l'égalité de la qualité de l'apprentissage des jeunes résulterait en une croissance économique dans cette région (Le Groupe Banque Mondiale, 2007).

2.1.2. La pauvreté

L'inégalité en matière de revenus affecte la majorité des gens voulant sortir de la pauvreté. Des millions de personnes travaillent, mais ne gagnent pas assez d'argent et demeurent pauvres. Avec la pauvreté vient alors l'insécurité alimentaire. Les pauvres courent un plus grand risque à ce chapitre puisqu'ils n'ont pas les moyens de se procurer des aliments nutritifs et sains. La majorité d'entre eux développent une malnutrition prolongée, ce qui met leur santé en danger. On estime que 3,5 millions de personnes meurent annuellement de malnutrition et déjà 21 pays sont aux prises avec des niveaux élevés de malnutrition chronique (OMS, 2008). Parmi les gens qui vivent dans la pauvreté dans le monde, 88 % habitent dans les milieux ruraux (Présentation Pasidma, 2003). Les femmes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés sont les plus à risque de vivre dans cette situation. Les ménages dirigés par les femmes sont parmi les plus pauvres dans la plupart des pays (FAO, « Femmes : clés de la sécurité alimentaire », site Web). Les femmes ont souvent un revenu inférieur à celui des hommes et il en résulte qu'elles souffrent de malnutrition chronique et peuvent à peine

trouver l'énergie pour travailler dans les champs. Néanmoins, elles n'ont pas les moyens d'acheter des semences, de l'engrais, ni même les outils nécessaires pour cultiver la terre.

> Par suite des guerres, de la migration des hommes qui quittent les campagnes pour les villes, dans l'espoir d'y trouver un emploi rémunéré, et de la hausse des taux de mortalité attribuée au VIH/SIDA, le nombre de ménages dirigés par des femmes augmente dans le monde en développement (De Waal, 2005, p 115).

Après avoir perdu l'aide masculine, certaines femmes changent leur culture par une autre plus facile mais moins nutritive. Au Darfour et même dans d'autres régions de l'Afrique subsaharienne, des milliers d'agricultrices cultivent le mukheit, une espèce de pois, toxique si elle n'est pas trempée dans l'eau pendant quelques jours et cuite (De Waal, 2005). Les femmes choisissent de remplacer les cultures traditionnelles, telles que celle des haricots, par celle du mukheit et d'autres types d'aliments de moindre valeur nutritive, parce que c'est beaucoup plus facile à produire.

2.1.3. L'inégalité des droits des femmes

Les femmes sont majoritairement les responsables des denrées alimentaires. En revanche, les inégalités créées par les politiques et les religions résultent en plusieurs défis pour assurer une alimentation saine tant pour elles que pour leur famille. Le plus grand obstacle auquel elles ont à faire face est l'obtention d'un titre de propriété terrienne. Certaines religions interdisent aux femmes qu'elles soient des propriétaires foncières et

> […] dans de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, la privatisation des terres accélère la perte des droits de propriété foncière des femmes. Ainsi, les titres de propriété sont cédés à l'homme, présumé chef du ménage, même si l'on sait pertinemment que c'est la femme qui est à la tête de la famille (Muntemba et Chimedza, 1995).

En outre, ce sont les

> […] programmes de réforme agraire conjugués au morcellement des terres communales qui ont déterminé le transfert des droits fonciers aux seuls hommes, en tant que chef de famille, ignorant ainsi à la fois l'existence de ménages dirigés par une femme et les droits des femmes mariées à la copropriété (FAO, *Femmes : clés de la sécurité alimentaire*, site Web).

Toutefois, le pourcentage des ménages ruraux dirigés par des femmes continue de s'accroître. On parle de 31 % en Afrique subsaharienne et de 17 % en Amérique latine, alors qu'elles possèdent moins de 2 % de la terre (FAO, « Femmes : clés de la sécurité alimentaire », site Web). En République de Guinée, les femmes peuvent avoir accès à des parcelles, mais seulement lorsqu'elles se marient. Elles reçoivent des « tapades », dont elles peuvent disposer de façon autonome et elles peuvent emprunter des champs pour cultiver des espèces maraîchères et des céréales. Mais, comme elles ne sont malheureusement pas propriétaires, elles n'ont aucun contrôle sur ces lots (Korba, D.O, site Web). Cependant, les droits des femmes s'améliorent au Ghana puisqu'elles peuvent acquérir des droits fonciers privés par la pratique des transferts de cadeaux. Dans ce pays, la production de cacao est très importante et les épouses se font payer en terre lorsqu'elles aident leur conjoint à développer une ferme de cacaoyers. Pour recevoir ce cadeau, les femmes doivent planter de 40 à 50 % d'une parcelle de cacaoyers. Comparativement aux autres pays en développement, le Ghana avance dans le domaine de l'égalité des femmes, mais il y a toujours des discriminations puisque les hommes, eux, n'ont à planter que de 20 à 25 % d'une parcelle (International Food Policy Research Institute, 2003).

2.1.4. L'accès limité aux ressources

Dans la majorité des pays en développement, les hommes et les femmes ont très peu accès aux ressources, mais les femmes encore moins, pour des raisons culturelles, traditionnelles et sociales, et à cause de l'inégalité de leurs droits. En plus de ne pas être des propriétaires foncières, elles ne peuvent être propriétaires ni de l'équipement, de l'outillages ni de certaines infrastructures de base. En République de Guinée, les femmes ont accès aux semences, aux engrais et aux produits phytosanitaires et vétérinaires au même titre que les hommes, mais elles ont plus de difficulté à s'en procurer (Korba, D.O., site Web). Pareillement, les femmes d'autres pays d'Afrique et d'Amérique latine sont limitées vis-à-vis des produits techniques puisqu'elles ont très peu d'argent, ne bénéficient pas des services de vulgarisation et sont rarement membres de coopératives qui peuvent les aider à se procurer des produits subventionnés (Agence de santé publique du Canada, 2007).

Les femmes ont aussi un accès limité au revenu monétaire. Celles qui vivent dans un milieu urbain doivent se trouver un emploi et, malheureusement, ce secteur favorise le genre masculin. Cela nuit donc à leur habilité de s'approvisionner en nourriture pour leur famille (Muntemba et Chimedza, 1995). La sécurité alimentaire et la nutrition de la famille dépendent grandement de l'accès des femmes au revenu. Elles consacrent un plus grand pourcentage de leur revenu à l'alimentation du ménage que les hommes (FAO, « Femmes : clés de la sécurité alimentaire », site Web). Les femmes vivant dans les milieux ruraux sont très affectées par la difficulté de gagner un revenu. La majorité d'entre elles travaillent dans les champs, mais ne se font pas payer pour les heures qu'elles y passent puisque la terre est généralement la propriété des hommes pour lesquels elles travaillent et seul leur temps est pris en considération pour le compte de la famille. Les hommes sont les seuls qui contrôlent le revenu, parce que c'est leur champ qui génère l'argent par la commercialisation de sa production (Korba, D.O, site Web).

Les femmes sont gestionnaires de leur famille, assurent le bien-être et la survie de ses membres, et contribuent à la sécurité alimentaire. Pourtant, elles sont confrontées à plusieurs obstacles pour obtenir du crédit, lequel pourrait améliorer les conditions économiques, sociales et politiques de la femme.

Ces moyens financiers supplémentaires rendent pourtant possibles l'augmentation de leur productivité agricole, le développement d'activités rémunératrices de revenu parallèles à leur activité de production, le contrôle des moyens de production, la gestion des ressources naturelles et, par conséquent, permettent aux femmes d'assurer la sécurité alimentaire future dont elles sont les garantes (Fédération internationale des producteurs agricoles, (2004, site Web).

2.1.5. Le manque d'éducation

La connaissance, l'éducation, la vulgarisation et la formation sont toutes des outils nécessaires qui peuvent influencer la sécurité alimentaire. Les femmes ont une très grande connaissance de la biodiversité et de la composition chimique des plantes locales. Elles comprennent l'originalité de leur écosystème et peuvent choisir le

genre de graines en fonction de leur stabilité, de leur résistance aux maladies, de leur tolérance à la sécheresse, de leur palatabilité et même de leur durée de conservation. Malheureusement, leur compréhension de cet écosystème peut être freinée par l'obligation de se réinstaller dans un écosystème étranger pour faire place à des projets de développement. Cela est le cas de plusieurs agriculteurs pauvres et d'autres habitants des régions rurales dans de nombreuses collectivités des pays en développement. Un cas de ce genre a déjà eu lieu tout près du barrage Kariba. Les habitants ont été réinstallés dans un nouvel environnement et, pendant les premières années de leur réinstallation, plusieurs d'entre eux sont décédés et d'autres ont souffert d'intoxication alimentaire (Muntemba et Chimedza, 1995). Dans cette situation, les femmes ont des connaissances très développées, mais dont l'utilité est restreinte.

Dans le monde, les filles et les femmes analphabètes arrivent aux deux tiers du milliard. Pourtant, seulement 15 % des vulgarisateurs sont des femmes et à peine 5 % de ces services sont exclusivement offerts aux femmes rurales (Agence de santé publique du Canada, 2007). Or, les rendements agricoles mondiaux augmenteraient de 22 % si les femmes bénéficiaient du même degré d'éducation que les hommes (Thaxton, 2004). Leur manque d'éducation nuit à leur possibilité d'avancement dans la société et fait obstacle à l'enrichissement de leurs conditions de vie. Par exemple, l'incapacité de lire, d'écrire ou de faire des calculs les empêche de participer à des sessions de vulgarisation agricole. Plusieurs recherches montrent qu'aider les femmes analphabètes améliore leur situation sociale. Une étude au Kenya a montré que l'augmentation de l'éducation primaire des femmes agricultrices leur a donné l'occasion de cultiver du café en grains, et que les autres femmes de la région se sont mises à imiter leurs compatriotes (Quisumbing, Brown, Feldstein, Haddad et Peña, 1995). Bien plus, une année d'éducation primaire supplémentaire augmenterait les rendements de maïs de 24 % chez les femmes du Kenya (Internatinal Food Policy Research Institute, 2003). Un programme d'intervention en Haïti a montré que la formation donnée aux femmes entraîne une amélioration de la sécurité alimentaire des familles (Villalon, Lambert, Blanchard, Lecorps, Lanteigne, Michaux et Saint-Hilaire, 2002). De plus, une femme éduquée serait plus à l'aise pour s'informer du fonctionnement des prêts bancaires et son estime de soi l'aiderait à ne plus

craindre le regard des hommes préposés aux prêts. Ce surplus de revenu lui permettrait de se procurer les produits nécessaires pour augmenter sa production agricole et améliorer ainsi sa situation alimentaire.

2.1.6. L'environnement

En plus de se battre contre la pauvreté et la malnutrition, la majorité des gens des pays du Sud voient leurs ressources en terre et en eau, qui sont les éléments de base de la production agricole, se détériorer. Les problèmes de désertification, de déboisement, d'érosion et d'enfoncement des nappes d'eau se poursuivent et aggravent l'insécurité alimentaire des femmes et de leur famille. Dans certains pays, les bonnes terres sont réservées aux cultures commerciales, tandis que les femmes sont obligées de cultiver les aires dont les terres et les eaux sont dégradées majoritairement par l'érosion et le déboisement (Muntemba et Chimedza, 1995). Même si les ressources d'eau posent plusieurs problèmes à la vie quotidienne des femmes rurales, c'est une nécessité de la vie. Elles doivent non seulement savoir où trouver l'eau, mais en plus la recueillir, la stocker et en gérer l'utilisation dans le ménage, et pratiquer la culture non irriguée.

Les femmes jouent donc un grand rôle dans la préservation de la biodiversité et la conservation de la fertilité des sols. À défaut d'avoir suffisamment d'eau et de terre,

> […] elles ont recours à des méthodes telles que la jachère (laisser les champs non cultivés pendant au moins une saison), la rotation des cultures (planter un champ avec différentes cultures successives), les cultures intercalées (planter plusieurs cultures différentes dans un champ au même moment), le paillage (répandre des matières organiques sur le sol autour des plantes pour éviter l'évaporation de l'eau) et à toute une série de techniques qui favorisent la conservation, la fertilité et l'enrichissement des sols. (FAO, « Genre et sécurité alimentaire », site Web)

En revanche, sans formation, les femmes continuent de nuire à l'environnement et peuvent, par conséquent, nuire à la sécurité alimentaire de leurs enfants. La dégradation de l'environnement dans le monde en développement est principalement causée par la pauvreté. Les femmes, dans ces circonstances, sont obligées d'adopter des cultures et des pratiques nécessitant une forte intensité

de main-d'œuvre, ce qui cause l'érosion des sols, la pollution de l'eau et la diminution des rendements (*idem*). Et, surtout, les femmes sont moins motivées à prendre des décisions correctes pour l'environnement puisqu'elles ne sont pas les propriétaires de la terre et n'ont pas accès aux crédits, ce qui les empêche d'acheter les produits et les techniques qui seraient moins néfastes pour les ressources naturelles (Quisumbing, Brown, Feldstein, Haddad et Peña, 1995). Tout cela augmente la dégradation écologique, diminue la productivité des récoltes et accroît l'insécurité alimentaire pour le futur.

2.1.7. La flambée des prix des denrées alimentaires

Dans les pays en développement, l'alimentation représente environ 60 à 80 % des dépenses de consommation, mais dans les pays industrialisés seulement de 10 à 20 %. Il est alors évident que l'alimentation est une priorité pour les gens des pays du Sud et qu'ils sont les victimes des graves conséquences de la flambée des prix des denrées alimentaires. Selon Diouf,

> […] la crise actuelle est le résultat de plusieurs facteurs réunis : la demande accrue sur les produits agricoles due à la croissance démographique et au développement économique dans les pays émergents, l'expansion rapide des biocarburants et l'insuffisance de l'offre, la production étant affectée par le changement climatique, en particulier les sécheresses et les inondations, au moment où les stocks céréaliers – 409 millions de tonnes – sont à leurs plus bas niveaux depuis 30 ans (*Quelque 50 millions d'affamés de plus en 2007 : Corrélation entre faim et flambée des prix*, 2008). La FAO constate qu'en 2007, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 50 millions, une des conséquences provoquées par la flambée des prix des denrées alimentaires (FAO, 2008b).

D'après la FAO, pour réduire le nombre de personnes souffrant de la faim, la production alimentaire mondiale devrait doubler d'ici l'année 2050. En revanche, il y aura quelques obstacles à surmonter, comme l'exploitation de l'eau, la dégradation des sols et les changements climatiques. À l'heure actuelle, plus de 1,2 milliard de personnes vivent dans des bassins fluviaux dont la quantité d'eau n'est pas suffisante pour combler leurs besoins et continue de baisser. Pareillement, l'étendue de terres cultivables continue de diminuer, jusqu'à cinq à dix millions d'hectares par année, à cause

de la dégradation des sols. Enfin, les cultures qui ont la meilleure productivité en Afrique, en Amérique latine et en Asie, dont celle du maïs, risquent de chuter de 20 à 40 % si les températures moyennes augmentent de plus de trois degrés Celsius. En plus de faire face aux défis de l'environnement, les habitants de ces régions subiront une croissance de population de 95 % (FAO, 2008b). Il faut alors que la communauté internationale investisse dans l'agriculture des pays en développement, pour que la production augmente afin de nourrir les pauvres et les affamés.

CONCLUSION

Malgré les efforts internationaux pour remédier à la situation de la faim dans le monde, un nombre croissant de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire et les contributions des femmes sont encore trop souvent ignorées et dévalorisées. Selon Muntemba et Chimedza (1995), les structures de pouvoir dominées par les hommes ne sont pas conçues pour se rapprocher des femmes à une époque où l'on reconnaît la précieuse contribution de celles-ci à l'agriculture, en particulier à la production alimentaire. Dans le contexte familial, les femmes n'ont pas suffisamment accès à la technologie productive. Dans celui des institutions et des gouvernements nationaux, les politiques appliquées perpétuent la discrimination contre les femmes en les empêchant d'avoir accès aux terres, aux arbres, à la technologie, au crédit, aux marchés, etc., et en les privant de tout contrôle. On ignore encore comment se servir du bagage de connaissances des femmes pour améliorer la science et la technologie modernes, et intensifier les efforts des femmes.

Les femmes doivent s'engager dans les structures du pouvoir pour mener à bien les changements sociétaux qui s'imposent afin de donner accès à tous à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui puisse satisfaire les besoins nutritionnels et les préférences alimentaires, ce qui permettra de mener une vie active et saine (FAO, 2008b)

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2007). *Des aliments plus sains, des gens plus en santé : une initiative conjointe*, Santé Canada, bureau régional de l'Atlantique.

ALTER PRESSE (2006). « Amérique latine/Caraïbes : un pacte social pour diminuer les inégalités », <www.alterpresse.org/spip.php ?article4338>, consulté le 28 juillet 2008.

ARZEL, B., M. GOLAY, V. ZESIGER, E.K. MPINGA et P. CHASTONAY (2005). *Malnutrition et inégalités sociales*, Bulletin de médecins suisses, *86*(18), <www.dhsantementale.net/documents/malnut_ineg.pdf>, consulté le 10 juillet 2008.

DE WAAL, A. (2005). *Famine that Kills Darfur, Sudan*, éd. révisée, New York, Oxford University Press, p. 112-136.

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. « Diouf : les inégalités entravent le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes », <www.fao.org/newsroom/fr/news/2004/41107/index.html>, consulté le 23 juillet 2008.

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. « Femmes : clés de la sécurité alimentaire », <www.fao.org/docrep/x0228f/x0228f00.htm#topofpage>, consulté le 4 juillet 2008.

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. « Genre et sécurité alimentaire », <www.fao.org/DOCREP/x0233f/x0233f00.htm#TopOfPage>, consulté le 4 juillet 2008

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. « Sommet mondial de l'alimentation », <www.fao.org/worldfoodsummit/french/newsroom/news/8580-fr.html>, consulté le 11 juillet 2008.

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (1998). « Trouver des faits, chiffres, statistiques », <www.fao.org/askfao/topicsList.do ?mainAreaId=20263&topicAreaId=20272&lang=fr>, consulté le 10 juillet 2008.

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (2002). « La contribution des femmes à la production agricole et à la sécurité alimentaire : situation actuelle et perspectives », <www.fao.org/docrep/x0233f/x0233f02.html>, consulté le 4 juillet 2008.

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (2003). « Quelque 50 millions d'affamés de plus en 2007 », <www.fao.org/newsroom/fr/news/2008/1000866/index.html>, consulté le 23 juillet 2008

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (2008a). « Déclaration universelle des droits de l'homme », <www.un.org/french/aboutun/dudh.html>, consulté le 23 juillet 2008.

FAO – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (2008b). « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », <www.fao.org/newsroom/fr/fows/2008/1000932/index.html>.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (2004). « Recommandations de la FIPA pour éliminer la pauvreté rurale et assurer la sécurité alimentaire », *Donner du crédit aux femmes rurales*, <www.copac.coop/idc/farmers-microcredit-fr.pdf>, consulté le 11 juillet 2008.

HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME (1976). « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », <www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/a_cescr_fr.htm>, consulté le 28 juillet 2008.

INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE (2003). « Les femmes ou la clef de la sécurité alimentaire », <www.ifpri.org/french/pubs/ib/ib3fr.pdf>, consulté le 4 juillet 2008.

KOC, M., R. MACRAE, L.J.A. MOUGEOT et J. WELSH (2000). « La sécurité alimentaire : un enjeu mondial », *Armer* les *villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, p. 1-8.

KORBA, D.O. « Accès des femmes à la terre et à la technologie en République de Guinée », <www.uneca.org/acgd/Publications/fr_9811_korka2.htm>, consulté le 13 juillet 2008.

LE GROUPE BANQUE MONDIALE (2007). « L'accès à l'éducation n'est pas suffisant, l'élément clé est la qualité de l'apprentissage », <web.worldbank.org/wbsite/external/accueilextn/paysextn/lacinfrenchext/0,,contentmdk:21514574~pagepk: 146736~pipk:226340~thesitepk:488765,00.html>, consulté le 23 juillet 2008.

MUNTEMBA S. ET R. CHIMEDZA (1995). *La femme au cœur de la sécurité alimentaire*, chapitre 4, Centre de recherche pour le développement international, <www.crdi.ca/fr/ev-29519-201-1-do_topic.html>, consulté le 10 juillet 2008.

NATIONS UNIES (2005). « La situation sociale dans le monde en 2005 », <www.aidh.org/mill/2005-sit-soc.htm>, consulté le 25 juillet 2008.

OMS – ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2008). « Global Food Security Crisis », <www.who.int/food_crisis/fact_sheet/en/index.html>, consulté le 23 juillet 2008

PRÉSENTATION PASIDMA (2003). « Femmes et sécurité alimentaire », <35.8.130.8/fs2/mali_pasidma/FEMMES3_secur.pdf>, consulté le 5 juillet 2008.

QUISUMBING, A.R., L.R. BROWN, H.S. FELDSTEIN, L. HADDAD et C. PEÑA (1995). « Women, the Key to Food Security », <www.ifpri.org/pubs/FPS/fps21.htm>, consulté le 5 juillet 2008.

ROCHA, J.P. « Le dessus d'une carte, SCÉRÉN – CND », <www.sceren.fr/revueTDC/742-40922.htm>, consulté le 3 mars 2009.

THAXTON, M. (2004). « Darfour confirme l'impact sur la sécurité alimentaire sur les femmes », <www.prb.org/FrenchContent/Articles/2004/Darfourconfirmelimpactdelinsecuritealimentairesurlesfemmes.aspx>, consulté le 5 juillet 2008.

VILLALON, L., A.M. LAMBERT, C. BLANCHARD, A. LECORPS, L. LANTEIGNE, J. MICHAUX et P. SAINT- HILAIRE (2002). *Partenariat Acadie Haïti : rapport final des résultats atteints 1997-2000, Rapport à l'Agence canadienne de développement international (ACDI)*, janvier.

Chapitre 4

Haïti
Les femmes et le développement durable

Ilna Daniel
Université de Moncton

RÉSUMÉ

Depuis plus d'un siècle, les femmes haïtiennes tiennent une position inférieure dans les décisions administratives et politiques du pays ; cette situation est souvent occasionnée par les stéréotypes sexistes et une formation déficiente. Actuellement, plusieurs femmes reprennent le chemin des études et exercent petit à petit des rôles très enviables comme celui de chef de police jusqu'à celui de la présidence et, le cas échéant, celui de première ministre. L'éducation demeure donc un enjeu important pour le développement durable d'Haïti. Le contenu de ce chapitre présente l'état de la situation actuelle en Haïti en considérant que les femmes haïtiennes ont besoin d'une forte sensibilisation pour poser des actions communes qui permettront de résoudre certains problèmes relatifs à la démocratie et au leadership en Haïti, en tant que citoyennes.

Le thème abordé dans ce collectif, « Les grands enjeux des femmes pour un développement durable », est important et utile pour la réflexion à propos de la situation des femmes en Haïti. De nombreuses femmes affrontent des problèmes dans leur quotidien, ce qui nuit au développement durable de nos pays. Dans ce chapitre, nous présentons l'état de la situation actuelle en Haïti. Les femmes haïtiennes ont besoin d'une forte sensibilisation pour poser des actions communes qui permettront de résoudre certains problèmes relatifs à la démocratie et au leadership en Haïti, en tant que citoyennes.

1. LA SITUATION DES FEMMES EN HAÏTI : LES DÉBUTS

Comment les femmes haïtiennes exercent-elles leur citoyenneté ? Avant les années 1970, les femmes n'avaient presque aucun droit de décisions politiques. À cette époque, les postes décisionnels étaient plutôt occupés par des hommes. Les femmes se consacraient aux travaux domestiques, c'est-à-dire qu'elles s'adonnaient aux activités de la maison, s'occupaient des enfants, faisaient la cuisine, etc. Cependant, à l'aube des années 1980-1990, des adolescentes qui avaient décroché de l'école, à cause d'une grossesse précoce, du manque de ressources financières ou d'autres difficultés, ont repris les études. Progressivement, elles ont commencé à s'intéresser aux affaires politiques du pays, par le truchement des mouvements de femmes. Elles sont parvenues à occuper des postes jadis réservés aux hommes. Qui plus est, dans le choix des domaines d'études habituellement réservés aux hommes, on trouve des femmes en génie, en agronomie, en médecine, en sciences économiques, en informatique, en administration, etc. Certaines ont choisi l'ébénisterie ou la menuiserie. Cependant, malgré tous leurs efforts, la majorité des femmes n'atteignent toujours pas le niveau universitaire.

1.1. Le niveau d'études des femmes

Actuellement, dans presque tous les villages du pays, on trouve au moins une école publique pour le cycle secondaire. L'Université d'État d'Haïti, regroupant toutes les facultés, est installée dans la capitale du pays. Cela signifie que dans toutes les villes de province,

les jeunes n'ont accès qu'à la faculté de droit, mis à part les facultés privées touchant les autres domaines. Toutefois, les parents qui ne sont pas en mesure de payer une faculté privée à leurs enfants les envoient dans la capitale, Port-au-Prince. Ainsi, les filles dont les parents sont moins aisés n'accéderont pas aux études postsecondaires ; le niveau d'études des femmes en Haïti se limitera donc, en grande partie, au secondaire. De plus, il ne faut pas oublier l'état de santé des femmes en Haïti.

1.2. La santé des femmes et la pauvreté

À côté du niveau des études et des luttes à ce sujet, il faut considérer la santé des femmes. Il y a parfois des adolescentes du secondaire qui portent un enfant non désiré. Lorsque les parents n'ont pas les moyens d'aider ou de couvrir les charges de leur fille et du nouveau-né, la jeune femme risque de tomber dans la mendicité. Pour éviter cette situation, elle s'unira à un homme infecté par des maladies ou non et, de cette union, naîtra un autre enfant qui sera aux prises avec une maladie infectieuse de surcroît. La pauvreté est donc un facteur qui vient aggraver l'état de santé des femmes haïtiennes.

1.3. L'insécurité en Haïti

En plus de la pauvreté qui s'abat sur le pays, un courant de violence sociale mêlée d'insécurité et d'instabilité politique règne dans le pays depuis le départ des Duvalier. Chacun cherche à se faire justice, sans aucun respect du droit, sous le regard complice des autorités judiciaires et militaires. La situation a commencé à s'aggraver encore plus, au début de l'année 2004, avec le second départ du président Jean-Bertrand Aristide. L'insécurité est la pire des situations que le pays ait vécues, depuis ce temps. L'insécurité atteint tous les secteurs de la population : civil, religieux, policier, etc., et contribue à appauvrir le pays davantage. Le tourisme disparaît, le commerce extérieur est moins florissant ou n'existe plus. Chaque fois qu'Haïti tente de refaire son visage, par exemple pour rehausser son économie, il y a d'autres obstacles qui viennent l'inquiéter, un coup d'État, des catastrophes naturelles (inondations, ouragans, etc.). De plus, la communauté haïtienne ne fait pas front commun pour gérer les affaires

du pays. Comment est-il alors possible pour les femmes haïtiennes de développer leur leadership, à moins d'être plus que braves ? Les adolescentes ont besoin de modèles pour pouvoir prendre la relève et faire des choix judicieux, mais, sans être trop pessimiste, il faut reconnaître que l'insécurité sociale que connaît le pays empêche toute tentative de développement durable.

2. QUELQUES EXEMPLES DE RÉUSSITES DE FEMMES

Pourtant, malgré cette insécurité, quelques efforts ont été faits sur le plan de la citoyenneté et du leadership exercés par des femmes haïtiennes. Nous remarquons depuis quelque temps une affluence d'étudiantes en sciences juridiques : elles deviennent des avocates, des juges compétentes nommées jusqu'à la Cour de Cassation, qui est le plus grand tribunal du pays. De plus, le pays a élu la première femme présidente, de 1988 à 1990. C'est elle qui a organisé les élections de 1990, réalisées avec une grande expertise. Les femmes, en général, ont le souci du devoir, lorsqu'elles occupent un rôle aussi difficile soit-il : elles l'accomplissent dignement. En revanche, aux joutes électorales, elles sont en nombre assez restreint ; elles se méfient de tout à cause de l'insécurité intermittente qui sévit dans le pays. Nous avons constaté, aujourd'hui, qu'il pourrait y avoir davantage de postes décisionnels occupés par des femmes, mais l'insécurité politique leur a appris à se protéger contre l'ignorance des êtres humains. Actuellement, en Haïti, une première ministre est en fonction, et il y a des femmes au Parlement tant à la Chambre basse qu'à la Chambre haute. Plusieurs postes de direction sont occupés par des femmes. Il est clair que l'éducation demeure un des grands enjeux des femmes pour un développement durable.

3. HAÏTI, LA MÈRE PATRIE

En Haïti, la première femme haïtienne, la mère patrie, est Haïti elle-même. Cette femme vit actuellement dans l'abîme, parce que bien des fois ses enfants n'arrivent pas à s'entendre et souvent des voisins viennent l'inquiéter. Chaque fois qu'elle fait des tentatives pour se

redresser en vue de procurer des soins à ses enfants, elle retombe dans toutes sortes de misères. Il faut être optimiste pour parler des grands défis de ses filles pour un développement durable.

4. DES PISTES DE SOLUTION POSSIBLES

À notre avis, il y a de l'espoir pour Haïti. L'agriculture est un des principaux enjeux de taille pouvant contribuer à faire sortir Haïti de son abîme. Mais comment se lancer dans l'agriculture sans avoir un système d'irrigation réel qui puisse permettre d'arroser ses terres ? L'irrigation n'est pas une chose impossible, le forage des puits est possible, le captage des eaux des rivières et celles des pluies est également possible. Cette initiative peut générer du travail, de l'économie et permettre aux femmes et aux familles monoparentales surtout d'avoir des moyens financiers pour penser à l'éducation de leurs enfants. Les grands défis des femmes pour un développement durable sont donc l'agriculture, le travail, l'économie, l'éducation et la sécurité à l'intérieur du pays. Tels qu'ils se présentent, ces défis dépassent les capacités des femmes haïtiennes. Elles ont besoin de se doter des moyens qui les rendront aptes à les relever. Pour parvenir à un développement durable, il faut que les femmes haïtiennes pensent à réorganiser leur stratégie pour entreprendre d'autres démarches visant leur autonomie. Il faut que, par leurs propres moyens, elles s'assurent des rentrées d'argent sans attendre les ordres de leur partenaire masculin pour gagner leur vie. Il vrai est qu'Haïti est un pays pauvre, le plus pauvre de la planète. Pourtant, c'est un pays agricole où il est possible de cultiver durant toute l'année, c'est-à-dire trois cent soixante-cinq jours sur trois cent soixante-cinq.

Nous le répétons : pour qu'il y ait un développement durable en Haïti, il faut penser à mettre ses terres en valeur. Cultiver sans irrigation dans un pays comptant 75 % de montagnes et 25 % de plaine seulement ne paraît pas possible. Un développement durable pour Haïti, cela veut dire que ses filles et ses fils devraient s'entendre pour irriguer les 25 % de la terre plane. Comment peuvent-ils parvenir à une telle initiative ? En demandant de l'aide du gouvernement local pour creuser des puits ou construire des barrages qui capteront les eaux de pluie. À coup sûr, l'irrigation des terres peut sortir le pays de l'abîme. Ainsi, les femmes qui chôment dans des

villes de province pourront retourner à la campagne avec beaucoup d'enthousiasme, parce qu'elles sauront qu'elles y trouveront plusieurs avantages : un emploi et un salaire qui apporteront une solution à leur mendicité, à leur maladie, etc.

La plupart du temps, la pauvreté s'accroît avec la sécheresse. Lorsque les cultivateurs n'abattaient pas d'arbres et qu'il pleuvait régulièrement, les gens de la campagne demeuraient chez eux et vivaient du produit de l'agriculture, de l'élevage, vendaient les produits agricoles à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Une campagne de sensibilisation sur l'état actuel du pays s'avère très importante. Les femmes et les hommes vont pouvoir œuvrer ensemble à la prospérité du pays et susciter chez les Haïtiens en général une prise de conscience qui les incitera à faire volte-face pour en finir avec les stéréotypes. D'ailleurs, selon le recensement de 2003, la population haïtienne comprend plus de femmes (52 %) que d'hommes (48 %).

Or, depuis plus d'une quinzaine d'années, l'État haïtien s'est penché sur le problème de la dépendance de la femme ; il a créé le ministère de la Condition féminine dont une femme est la ministre, dans l'idée d'inciter les femmes à prendre leur autonomie. À la tête de chaque direction des grandes villes de chaque province, se trouve une femme. Ces directions sont créées spécialement pour aider les femmes dans leurs difficultés quotidiennes de femmes, et aboutissent parfois à de bons résultats. Les agentes de terrain sont des femmes jouant toutes sortes de rôles. Elles cherchent partout des emplois pour les femmes diplômées, elles visitent les prisons pour comprendre et détecter l'état des prisonnières et faire avancer leur dossier, etc.

CONCLUSION

Même en étant à l'extérieur du pays, nous restons très attachée aux causes des femmes pour mener ensemble des actions communes en vue d'exercer notre leadership en tant que femmes. Les rôles qu'occupent certaines femmes dans le gouvernement interpellent des hommes et les incitent à comprendre que les femmes et les hommes sont des êtres égaux qui doivent se compléter pour bâtir la cité. Pour qu'advienne ce développement durable, les jeunes femmes

devraient exercer un leadership qui leur est propre dans leur milieu de travail et partout. Il est clair que la formation demeure toutefois une clé du développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

BACCHI, C.L. (1999). *Women, Policy and Politics : The Construction of Policy Problems*, Londres, Sage.

« L'intégration des enjeux liés aux rapports sociaux entre les sexes au Canada » (avril 2000), <www.swc-cfc.gc.ca/pubs/cegm2000/_3_f.html », consulté le 15 juin 2009.

MINISTÈRE DE LA CONDITION FÉMININE ET DES DROITS DES FEMMES (2006). *Éléments de la condition et des situations des femmes en Haïti*, Haïti.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (2003). *Recensement*, Institut haïtien de statistique et d'information, Haïti.

PIERRE, L. (1995). *Éducation et enjeux socio-économique*, Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps.

Chapitre 5

Les traditions et l'engagement des femmes dans les communautés rurales des pays du Sud

Liette Vasseur
Brock University

RÉSUMÉ

Les traditions dans les communautés rurales du Sud font que les femmes sont plus ou moins engagées et ont peu accès à l'information et à la prise de décision dans les projets de développement durable. Par des exemples au Cambodge, en Chine et au Nicaragua, le contenu de ce chapitre décrit les étapes passant de la communication de l'information, à l'éveil des femmes et aux actions qu'elles peuvent ou pourraient prendre pour faire partie du processus de développement.

Le développement durable se décrit comme toute action de développement qui permet à notre génération de subvenir à ses besoins sans compromettre les générations futures qui pourront à leur tour subvenir à leurs propres besoins (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987). Le concept de développement durable est discuté depuis plus de vingt ans, cependant il demeure vague et souvent utilisé à toutes les sauces. C'est ce qu'on constate dans la majorité des pays où les décideuses et décideurs et politiciennes et politiciens responsables des actions à entreprendre ont peu tenu compte du concept de développement durable qui requiert des idéologies fondamentalement différentes de celles influençant l'économie actuelle. Que les femmes occupent leur juste place dans le développement durable, comme dans toute forme de développement économique, n'est pas privilégié. Encore aujourd'hui la majorité des décideurs sont des hommes et les valeurs qu'ils véhiculent demeurent ancrées dans la façon de gérer les pays, le développement, les communautés et leur environnement.

Dans les communautés rurales des pays en développement, le concept de développement durable est normalement peu promu à cause des besoins primaires qui sont à combler. Les régions rurales du monde requièrent en premier lieu un soutien continu pour maintenir leur existence à travers des activités de subsistance. Selon le United Nations Development Programme, le United Nations Environment Programme, la World Bank et le World Resources Institute (UNDP, 2000), le rôle agricole des régions rurales représente la base économique la plus importante des pays en émergence, allant jusqu'à 50 % de leur produit intérieur brut (PIB) dans la région subsaharienne. Par comparaison, l'agriculture ne compte que pour 1 à 3 % du PIB des pays d'Europe et de l'Amérique du Nord. Les communautés rurales des pays en voie de développement font donc face à plusieurs défis : la dégradation des sols, la diminution de la quantité et de la qualité de l'eau, le déclin de la biodiversité sous la pression d'utiliser des espèces commerciales plus intensives, etc. De plus, puisque l'agriculture est souvent intensive, elle requiert une main-d'œuvre importante, d'où le faible taux de jeunes dans les écoles, notamment de jeunes filles parce qu'elles doivent effectuer les tâches quotidiennes. Les défis de subsistance, le travail intensif quotidien et la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles limitent les possibilités pour ces communautés de se développer

et de diversifier leur économie. On considère l'utilisation intensive de la terre et des ressources naturelles comme la seule manière de parvenir à un meilleur développement, bien que cela se fasse aux dépens de leur survie, à plus long terme. Dans ce contexte, comment peut-on parler de développement durable et surtout de la conservation de la biodiversité et de la gestion des écosystèmes naturels ?

1. LES ÉCARTS ENTRE LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS

Le débat entre les scientifiques des pays industrialisés et les intervenants locaux dans les régions rurales des pays en émergence peut devenir très intense. Si l'on se fie aux objectifs de développement du millénaire (ODM), mais en même temps aux conventions sur la biodiversité et les changements climatiques, lesquelles ont été signées par plusieurs de ces pays, des contradictions importantes sautent aux yeux. En fait, on pourrait même parler d'un cercle vicieux entre les objectifs que se sont fixés les décideurs mondiaux et les réalisations sur le terrain. Y a-t-il un équilibre entre toutes ces conventions désireuses de maintenir le développement tout en protégeant l'environnement ? Il est permis d'en douter. Il faut maintenant revenir à ces communautés rurales qui doivent d'abord et avant tout survivre. Si la communauté est laissée à elle-même et agit uniquement en fonction des directives du gouvernement central, dans plusieurs cas, on peut déjà observer que peu d'actions et de soutien (surtout financier) aboutiront à terme dans le milieu. Pour atteindre les ODM, les pays en voie de développement font appel à plusieurs ONG et aux pays industrialisés, qui leur apportent de l'aide sur le terrain ou leur procurent un soutien financier. Cette analyse ne va pas vraiment dans les détails, surtout au sujet des controverses sur les actions que ces agences entreprennent pour soutenir le développement des pays moins industrialisés. Il est cependant important de préciser que dans plusieurs situations, les initiatives sont pensées ou conçues par les agences internationales dans une perspective industrielle. Des évaluations de ces prétendus projets de développement ont montré que le sentiment d'appartenance y était très peu développé et que leurs résultats à long terme étaient peu perceptibles dans les communautés ciblées. Pour que les résultats de ces projets soient durables, il faut que les agences qui

les commanditent s'assurent dès le départ de bien comprendre la situation locale. Il appert que dans trop de cas, une fois le soutien financier expiré, les gens abandonnent le projet et reprennent leurs activités traditionnelles ; ou encore, ils attendent l'arrivée d'un nouveau projet qui permettra de soutenir la communauté pendant une autre période. Comment peut-on alors soutenir non seulement le développement économique d'une communauté, mais aussi sa viabilité à plus long terme ?

2. LA PLACE DES FEMMES DANS LES PAYS DU SUD ET DANS LES RÉGIONS RURALES

Dépendamment de leur culture et du pays où elles vivent, les femmes n'ont pas les mêmes pouvoirs décisionnels que les hommes lorsqu'il est question du développement de leur pays ou de leur communauté. Plusieurs études et des recensions d'écrits sur le sujet font état des liens entre le développement et le genre dans un contexte traditionnel où l'historique du développement durable fait face aux défis de la vision économique traditionnelle des hommes pour un prétendu développement durable (Verschuur, 2007). Dans cet article, nous proposons un survol rapide des défis que les femmes ont à relever pour le développement durable. Comme elles doivent prendre une place importante dans le processus décisionnel, elles devront entreprendre un cheminement durable de manière à participer au réel développement de leur communauté. Cette analyse s'appuie sur un recensement d'écrits alimenté par des exemples observés sur le terrain. Ultimement, il est important de définir les étapes de ce cheminement qui permettra aux femmes de prendre leur place afin de contribuer à toutes les étapes de développement dans leur région.

2.1. Les défis des femmes pour le développement durable des régions rurales

Dans plusieurs cultures, le rôle traditionnel de la femme s'exerce à la maison où elle s'occupe de la famille. Quand les maris devaient se déplacer pour trouver du travail, les femmes jouaient un rôle plus important dans le travail de la terre et la gestion financière. Cependant les revenus demeurent faibles, car elles sont souvent

marginalisées ou mises de côté dans les prises de décision. À cause de besoins importants, dès le bas âge, les jeunes filles et les femmes appartenant à ces communautés rurales reçoivent peu d'éducation, ce qui limite leur pouvoir de participation. Le manque d'éducation et les restrictions d'accès à une éducation minimale réduisent aussi leur capacité à recevoir des informations provenant de l'extérieur. Elles ont ainsi peu d'occasions d'améliorer leur style de vie et celui de leur famille. Cette limite sur le plan de l'éducation nuit non seulement aux femmes, mais à toute la famille et à la communauté. Les deux tiers des personnes illettrées dans le monde sont des femmes. Pourtant, « l'éducation des filles n'est pas une option, mais une nécessité » (Kofi Annan, 2000, au Forum mondial sur l'éducation à Dakar, cité dans Oakley, 2002). Selon la Banque mondiale, l'éducation des jeunes filles pourrait augmenter la productivité agricole de 24 %, car leurs connaissances pourraient contribuer à assurer une meilleure sécurité alimentaire et à améliorer la qualité de la nutrition, ce qui réduirait la mortalité infantile, les maladies, etc. (Rathgeber, 2003).

2.2. Augmenter la participation des femmes

Afin d'inclure les femmes dans le processus de développement durable des communautés rurales, plusieurs étapes restent à franchir. Dans les politiques des pays industrialisés, il est souvent question d'augmenter les possibilités pour les femmes d'être, tout autant que les hommes, considérées dans les prises de décision et le développement. Pour y parvenir, on propose de réserver un nombre de « sièges » particuliers pour les femmes. Est-ce réellement le meilleur moyen de garantir leur plus grande participation ? Selon les cultures et les pays, un niveau d'éducation plus élevé des femmes ne se traduit pas nécessairement par l'obtention d'un statut plus élevé. En Asie, par exemple, lorsqu'une femme obtient le même titre qu'un homme professeur, elle aura, en plus de son enseignement, à remplir des tâches quotidiennes telles que le secrétariat lors des réunions. Par conséquent, elle aura très peu de chance de prendre la parole lors des assemblées départementales ; elle sera la déléguée au royaume des photocopies, servira le thé, etc., pour les autres participants (habituellement tous masculins). Or, dans les communautés rurales où les traditions sont souvent beaucoup plus ancrées qu'ailleurs, les changements dans le pouvoir des femmes

et leur accès aux décisions et aux orientations de la communauté demeurent marginaux. Qui plus est, dans la plupart des projets internationaux, on juxtapose à la structure communautaire traditionnelle une structure organisationnelle des nations industrialisées pour satisfaire les agences de développement et recevoir les fonds convoités.

Ne devrait-on pas retourner à la base pour mieux comprendre les interactions entre les hommes et les femmes dans le système traditionnel avant de songer à agir pour la promotion et le renforcement décisionnel de la femme dans le développement durable d'une communauté ? Comprendre le système dans lequel les femmes vivent aide à mieux saisir les défis et à franchir les barrières de manière à positionner de façon plus concrète les efforts à consentir pour atteindre les objectifs d'un développement durable qui prendront en compte les besoins des hommes, des femmes et des enfants. Cette connaissance du système local m'apparaît comme la première étape d'un processus. Par exemple, mes expériences au Cambodge, au Burkina Faso et dans une communauté innue du Canada m'ont permis d'observer qu'il faut bien comprendre l'environnement culturel avant même de considérer le rôle de la femme dans le développement durable de la communauté rurale. Ce rôle peut y être compris et interprété autrement que dans les pays industrialisés. Dans la plupart des pays non industrialisés et des communautés rurales, cette question demeure un défi majeur en raison de la langue, de la culture et du niveau d'éducation. Revoir la distribution des rôles selon le genre est un processus complexe. Une meilleure compréhension des traditions aide certainement à définir les étapes qui permettront d'éliminer les barrières entre le développement durable et les femmes.

3. LES EFFETS NOCIFS POUR LES FEMMES : QUELQUES ILLUSTRATIONS

La prise de décision au sein des communautés s'effectue selon les traditions, que ce soit du terroir ou du comité. La gestion des ressources appartient normalement à un monde d'hommes. Les femmes sont peu engagées dans les prises de décision et la gestion des ressources, qu'il s'agisse de l'eau, de la terre ou des forêts. Ici, je

présente quelques exemples qui montrent que le manque d'information et de participation aux décisions de la part des femmes peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et le développement durable. Au Cambodge comme dans plusieurs pays côtiers du Sud, les palétuviers sont des écosystèmes vitaux pour la survie de certaines communautés rurales. Ces écosystèmes soutiennent une biodiversité importante et servent de barrières tampons aux tempêtes venant des océans. À cause de leur dégradation et de leur surutilisation (surtout pour les fermes de crevettes), ces écosystèmes sont maintenant protégés et la coupe de bois y est interdite. En analysant l'utilisation du bois des palétuviers au Cambodge, lors d'un projet de développement, on a constaté que les femmes n'ayant pas reçu cette information continuent d'utiliser le bois des palétuviers pour la cuisson du riz.

Les hommes sont au courant des lois ; ils réduisent ou cessent leur activité de coupe de bois pour en faire du charbon, mais les femmes continuent de couper le bois quotidiennement. Le manque d'information jumelé aux traditions de cuisson du riz avec ce bois – ce qui plaît aux hommes – rendent peu efficaces les stratégies de protection de ces écosystèmes. La gestion de l'eau est une autre activité où les femmes manquent d'information. Les décisions prises à ce sujet ont eu des conséquences importantes non seulement pour elles, mais aussi pour leurs communautés. Traditionnellement, ce sont les femmes qui, dans les communautés rurales, vont chercher l'eau. La décision de la localisation d'un puits d'eau potable est souvent prise par des groupes d'hommes qui ignorent ce qui se passe autour de ces puits. Par exemple, creuser un puits à proximité d'un groupe communautaire semble une bonne décision, car les femmes n'auront plus à parcourir une aussi grande distance.

Cependant, dans plusieurs cas, notamment en Afrique, on a oublié que le parcours jusqu'aux puits remplissait un rôle social en permettant aux femmes de s'échanger des informations. Il aurait alors fallu songer à des stratégies plus acceptables et à d'autres solutions pour maintenir la cohésion sociale des femmes. Rathgeber (2003) propose que les femmes prennent en charge la gestion de l'eau dans les communautés, car elles comprennent davantage le contexte social de cette ressource et les enjeux reliés aux divers usages de l'eau. Dans le nord-est du Brésil, par exemple, le Mouvement des femmes travailleuses rurales a permis une mobilisation pour restaurer et

protéger un cours d'eau dans une région où l'or bleu devenait de plus en plus rare (Branco et Almeida, 2002, cité dans Rathgeber, 2003). Les femmes ont planté des arbres sur les bords du cours d'eau et ont éduqué la population locale pour qu'elle réduise la pollution. Ce mouvement s'est créé sans l'aide du gouvernement national, mais a toutefois montré l'importance des effets combinés de l'éducation et de l'information pour une meilleure protection des ressources et favorisé le développement durable d'une communauté. Buchy et Rai (2008) mentionnent qu'au Népal le mauvais usage du mot « communauté » réduit sa significaiton à un groupe homogène d'hommes, ce qui exclut *de facto* les femmes et les pauvres. En réalité, il importe de comprendre que toutes les communautés rurales sont divisées selon les genres, les idées politiques et les traditions sociales. Dans l'étude de Buchy et Rai (2008), on apprend que le ministère des Forêts du Népal a décidé de créer des groupes de gestion d'unités forestières ne comprenant que des femmes, pour s'assurer, semble-t-il, que les femmes soient entendues lors des réunions et puissent s'engager davantage dans les affaires publiques. Cette approche a soulevé un autre problème : en ciblant les femmes comme groupe homogène, on avait oublié que les femmes pauvres et riches seraient en conflit. De plus, lors des grandes assemblées où elles ne représentaient que 5 % du groupe, les femmes n'étaient pas plus entendues. Enfin, les forêts réservées aux femmes étaient toujours celles que les hommes avaient dégradées et dont ils ne voulaient plus.

Bref, les conséquences de la représentativité des femmes dans la prise de décision peuvent s'avérer profondes et affecter la gestion du développement durable. Ce qui ressort de toutes ces situations, c'est que les femmes ont besoin de l'éducation et de l'information pour pouvoir participer à part entière aux prises de décision. Le défi consiste à ne pas se limiter seulement à l'éducation primaire des jeunes filles, mais à inclure les femmes adultes qui doivent survivre et montrer qu'elles peuvent aussi contribuer au développement durable de leur communauté. L'éducation devrait donc comprendre des activités primaires pour les femmes adultes. Nous parlons d'éducation permanente dans les pays industrialisés, mais ce système est loin d'être implanté dans les pays en voie de développement. C'est dommage ! Les populations actuelles de femmes ont un rôle vital à jouer dans le développement durable de leur pays.

4. LE RÉVEIL MENANT À L'ACTION

Les conditions physiques, techniques, économiques et institutionnelles de chaque communauté continueront à influencer la capacité d'une femme à participer à la prise de décision et à la gestion des ressources. De plus, la subordination personnelle, sociale et familiale de la femme à sa maison déterminera sa capacité à s'engager dans des actions menant vers un développement durable. Les organisations extérieures doivent tenir compte de tous ces facteurs lorsqu'elles envisagent un plan d'action en vue du développement. La plupart des projets de développement subventionnés par les agences internationales ont des objectifs très précis dont les réalisations sont souvent limitées dans le temps. Cet aspect temporel représente des dangers majeurs lorsque l'aspect « femmes » doit être intégré. L'étude des demandes ou des rapports de projets internationaux semble montrer qu'en voulant commencer les activités très rapidement, on ne s'accorde pas assez de temps pour analyser et définir les conditions fondamentales des femmes dans les communautés et les rôles qu'elles peuvent jouer dans le développement durable du projet. Si nous voulons mieux rallier les femmes et leur permettre de prendre en main le développement durable de leur communauté, il est essentiel de faire l'analyse critique de la situation des femmes dans ces communautés. Penser que la simple formation d'un groupe de femmes, sans une compréhension poussée des circonstances et des niveaux de subordination au sein de la famille, permettra un renforcement de leur capacité décisionnelle est une erreur importante. Comme nous l'avons mentionné dans cet article, il est important qu'une fois l'analyse complétée et les circonstances bien comprises, des actions comme l'éducation primaire aux femmes soient rapidement entreprises. Qui doit le faire ? Tout dépendra de la structure sociale à privilégier dans l'analyse de la situation. Il est primordial de jumeler toute action à une information transparente donnée aussi efficacement aux femmes qu'aux hommes et suivie d'une discussion ouverte. Devrait-on procéder à cette discussion entre hommes et femmes séparément ou en groupe ? Cela dépendra encore une fois des circonstances.

CONCLUSION

En conclusion, les enjeux des femmes vis-à-vis du développement durable doivent être liés de près à leur participation aux décisions qui les concernent. Les activités et les responsabilités quotidiennes des femmes et des hommes dans les communautés rurales des pays en voie de développement sont habituellement distinctes, les unes et les autres contribuant à la subsistance et à la croissance de leur communauté. Ces différences font que les hommes et les femmes n'ont pas la même expérience de leur environnement ni le même rapport avec lui : il est important de comprendre ces différences et leur influence dans la vie des femmes et des hommes. Un engagement plus profond et une meilleure compréhension des conditions dans lesquelles ils et elles vivent sont essentielles au processus de développement durable et de changement écologique menant à une meilleure conservation des ressources naturelles.

BIBLIOGRAPHIE

BUCHY, M. ET B. RAI (2008). « Do women-only approaches to natural resource management help women ? The case of community forestry in Nepal », dans B.P. Resurreccion et R. Elmhirst (dir.), *Gender and Natural Resource Management : Livelihoods, Mobility and Interventions*, Londres, Earthscan Publishing for a Sustainable Future, p. 127-150.

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (1987). *Notre avenir à tous*, *Rapport Brundtland*, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par madame Gro Harlem Brundtland, Paris, Les Éditions du Fleuve, avril.

OAKLEY, A. (2002). *Gender on Planet Earth*, New York, The New Press.

RATHGEBER, E. (2003). *Dry Taps… Gender and Poverty in Water Resource Management*, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Report.

UNDP – UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME, WORLD BANK, AND WORLD RESOURCES INSTITUTE (2000). *World Resources 2000-2001. People and Ecosystems : The Fraying Web of Life*, Washington, Elsevier Sciences.

VERSCHUUR, C. (2007). *Genre, mouvements populaires urbains et environnement. Cahiers genre et développement*, IUED-EFI, Genève, L'Harmattan

Chapitre 6

Les femmes et le développement durable

Réflexions sur la place de la femme dans les projets de développement au Burkina Faso

Yvonne L. Bonzi-Coulibaly
Université de Ouagadougou

RÉSUMÉ

L'auteure examine la situation de la femme au Burkina Faso et propose des exemples d'intégration de la question du genre pour relever les défis du développement au pays. Ainsi en est-il du Projet gestion des écosystèmes basé sur les communautés, entre l'Université de Moncton et l'Université de Ouagadougou, projet soutenu par un financement de l'Agence canadienne pour le développement international, exemplaire pour ses activités intégrant la question du genre.

Le Burkina Faso est un pays en développement, il compte près de 14 millions d'habitants (données statistiques de 2007), vivant majoritairement en zone rurale (80 %). L'agriculture est la principale activité et la première source de revenu. De nos jours, la population est préoccupée par les questions de développement qui se posent avec acuité : santé, sécurité alimentaire, éducation, environnement, population, etc. Plusieurs projets de développement sont exécutés dont certains avec le soutien de partenaires techniques et financiers, dans des programmes de coopération régionale, bilatérale ou multilatérale. Ces programmes ne peuvent être mis en œuvre sans l'adhésion de tous les acteurs et bénéficiaires potentiels, ni une bonne stratégie de communication. La femme burkinabè, à l'instar des autres femmes du monde, constitue un maillon essentiel de sa société dont le pays a besoin pour son développement.

1. LA SITUATION DE LA PROMOTION DE LA FEMME

La promotion de la femme burkinabè est d'abord le fruit d'un effort national concrétisé par la création du ministère de la Femme en 1997. Beaucoup d'efforts sont faits, mais si certains donnent des résultats palpables, d'autres restent mitigés à cause des obstacles multiples à la promotion de la femme ou de pressions nouvelles. Nous énumérons dans le tableau ci-après les actions salutaires qui ont obtenu du succès en matière de promotion de la femme et de la jeune fille, ou qui ont influencé le leadership des femmes.

1.1. Exemples d'intégration de la question du genre dans la promotion de la femme

Tableau 1

<table>
<tr><td colspan="4">Enjeux politiques</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Accent sur la similitude
(faire apparaître discrimination et stéréotypes)</td><td>Égalité des chances
(1970)</td><td>Valeurs alternatives
(porteuses de changement social et organisationnel)</td><td rowspan="2">Accent sur la différence</td></tr>
<tr><td>Méritocratie
(ne pas se priver de l'apport des femmes)</td><td>Contribution spéciale
(modèles de gestion féminisés)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Efficience organisationnelle</td></tr>
</table>

1.2. Les regroupements de femmes

De la multitude de regroupements, associations, amicales de femmes, on note des activités diverses dans des domaines professionnels ou non professionnels. Chaque secteur professionnel connaît ses regroupements de femmes où s'exprime la volonté collective de se rassembler pour s'encourager mutuellement à mieux exercer son métier, à s'intéresser aux femmes et aux jeunes filles et à leur profession. Les associations des femmes scientifiques, juristes, entrepreneures, élues, forestières, etc., sont de celles-là. Les obstacles à l'intégration de la question du genre dans la quête du développement durable restent nombreux. En effet, lors de l'évaluation de l'impact de tous les efforts de l'État, de ses partenaires et de ceux des nombreuses associations, amicales, regroupements féminins, ONG, les résultats révèlent des avancées certaines, mais des efforts restent à fournir dans des domaines tels que la liberté et l'accès à l'éducation pour un plus grand engagement de la femme dans les actions de développement du pays.

2. LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION

L'éducation est considérée comme le moteur du développement. Ainsi, une femme instruite acquiert plus de connaissances sur sa sexualité, qu'elle contrôle, et assure mieux l'éducation de ses enfants. Dans ce sens, les statistiques de 2007 révèlent que la population du Burkina Faso connaît une croissance vertigineuse liée, entre autres, au faible niveau d'instruction des femmes. « L'alphabétisation des femmes est un important moyen d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation de la famille et de permettre aux femmes de participer à la prise de décisions touchant la société » (CIEFFA). Or les disparités en matière d'éducation existent au Burkina Faso à tous les niveaux et sous plusieurs angles : zones rurale/urbaine, parité fille/garçon, familles riche/pauvre. Même si la scolarisation des filles connaît un succès dans les zones urbaines, « l'arbre ne doit pas cacher la forêt », le taux de scolarisation reste faible dans les campagnes. De plus, si on considère les différents ordres d'enseignement, on constate qu'au secondaire dans les lycées et collèges, ce sont les programmes littéraires et les cycles courts qui attirent davantage les filles, au point que plus on monte l'échelle scolaire, plus elles sont rares, parce que le taux d'abandon est élevé. Au niveau universitaire, les étudiantes confirment leur choix et s'orientent davantage vers les formations littéraires plutôt que scientifiques, avec 16,33 % d'entre elles qui franchissent le cap de la licence. Les raisons les plus souvent invoquées de cette faible représentativité des filles dans l'enseignement secondaire et supérieur sont les difficultés financières des familles, la quête précoce d'emploi, le manque d'ambition, la peur d'échouer, etc.

La mise en place par l'État de structures comme la Commission nationale pour l'éducation des filles au secondaire et au supérieur (CNEFSS) et le Comité de réflexion et d'action pour l'éducation des filles (CRAEF) traduit l'effort d'éducation des filles sur le plan national. Plusieurs structures existent également sur les plans international et interafricain. Le Forum For African Woman Educationalists (FAWE), à travers des clubs de jeunes filles, offre un cadre d'échanges et de concertations sur leurs problèmes quotidiens : harcèlement, mariage forcé, etc. Il soutient également les filles au moyen de l'octroi de bourses. Le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) est une institution spécialisée de l'Union Africaine qui vise à assurer l'éducation

primaire pour tous et à promouvoir l'égalité et l'autonomie des femmes. Toutes ces structures cherchent à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'information, de la promotion des carrières, et à favoriser une meilleure prise en compte de la dimension du genre dans tous les projets de développement. Cependant, la relève est loin d'être assurée à l'université, car la représentativité des filles qui s'y rendent demeure très faible. Le pourcentage, de 24,81 % en 2001, n'a monté qu'à 30,34 % en 2008. Dans les disciplines des sciences exactes, le pourcentage de filles reste stagnant, autour de 5 %. Il est donc impératif de continuer à améliorer les performances des filles ayant atteint le niveau universitaire et, particulièrement, celles qui ont choisi les sciences.

3. LES PESANTEURS DE LA VIE RURALE

Le tableau de la femme rurale est beaucoup moins réjouissant malgré les efforts pour sa libération par la suppression des stéréotypes. Dans nos pays, le poids des religions et de la tradition reste important. Par exemple, en zone rurale, la décision de l'homme est prépondérante dans le fonctionnement de la famille, le choix des types de productions agricoles dans les champs familiaux et la gestion des fruits des spéculations. En outre, la lutte se poursuit dans l'éradication des fléaux : excision, mariage forcé, mariage précoce, violences de toutes sortes (physique, morale, matérielle). Le faible taux de scolarisation des femmes rurales limite leur leadership individuel. Les femmes ayant achevé entièrement le cycle du primaire sont très peu nombreuses dans les villages. Le processus d'intégration de la femme au développement du pays prend donc du temps dans un contexte rural fortement analphabète. Plusieurs actions sont proposées pour mettre fin aux disparités entre les genres en matière d'éducation, de citoyenneté, d'accès aux financements, et pour contribuer à une meilleure information. Les actions les plus médiatisées sont l'accessibilité aux financements, l'accès à la terre, à la santé, etc. En milieu associatif, les femmes sont organisées et font preuve de dynamisme au sein de regroupements, mais elles restent confrontées aux défis de la communication. Un projet de développement qui prend en compte la question du genre est un catalyseur puissant pour la promotion de la femme en zone

rurale. De nos jours, on peut constater que tous les programmes et plans stratégiques intègrent la question du genre. C'est pourquoi beaucoup d'organismes internationaux se préoccupent de la question de la femme, comme c'est le cas avec le projet : « Gestion des écosystèmes basée sur les communautés » (GEBC). Dans ce projet, la question du genre a été perçue de façon transversale, à travers les volets que sont l'éducation, l'environnement, la santé-nutrition et le développement durable, dans une approche interdisciplinaire. Les besoins particuliers des groupes de populations hommes, femmes et enfants dans deux villages du Burkina Faso (Siéna et Koumbili) ont été pris en compte au moyen d'activités diverses : implantation de bosquets scolaires, maraîchage, visites d'imprégnation de communautés, éducation environnementale, reportages thématiques des radios rurales sur la biodiversité, la gestion de l'eau et la pollution. Les femmes en zone rurale excellent dans le domaine agropastoral : la production et la transformation agricoles et le petit élevage. L'approche du projet a ainsi ciblé les activités génératrices de revenu, comme le maraîchage qui devrait avoir un impact sur l'autosuffisance financière des femmes, sur la qualité nutritionnelle des aliments pour les enfants et sur la gestion des ressources naturelles.

4. PROMOUVOIR LA RECHERCHE SUR LA PLACE DE LA FEMME

L'Université de Ouagadougou (UO) ne veut pas être en retrait des questions de développement, de la satisfaction des besoins des populations, ni des questions touchant l'éducation, l'énergie ou la sécurité alimentaire. Qu'en est-il des résultats ou des fruits de la recherche à l'UO en ces matières ? Contribuent-ils à résoudre les différents problèmes qui minent la société burkinabè ? En ce qui a trait à l'intégration de la question du genre, l'idéal serait d'instituer un centre spécialisé de recherche sur la place de la femme dans le développement. Les thématiques de recherche des 460 enseignants chercheurs que compte l'Université de Ouagadougou – dont seulement 56 femmes (soit 12 %), sont très nombreuses et variées, mais très peu sont abordées en relation avec la femme. Le plus souvent, les sujets qui s'y intéressent portent sur la femme dans ses rapports avec la politique, le droit, la citoyenneté, la prise de décision, la religion,

la santé, l'accès à la terre, le commerce, le pouvoir, l'excision des filles, les activités socioprofessionnelles, les logiques afférentes au développement durable, la poésie et l'éducation. Les publications qui en découlent sont peu visibles, donc peu valorisées. Le projet GEBC vise à développer les capacités de formation et de recherche-action de l'Université de Ouagadougou en gestion de la conservation des écosystèmes, basée sur les activités communautaires. En cherchant à développer les compétences pratiques sur le terrain des enseignants chercheurs de l'Université de Ouagadougou, dans des domaines spécialisés de l'environnement, ce projet renforce en même temps les initiatives d'intégration de la question du genre par la participation de toutes les acteures et acteurs : radios communautaires, associations, mères éducatrices, villageois femmes/hommes, élèves, enseignantes et enseignants, etc. Toutes les actrices et tous les acteurs du développement sont mobilisés pour travailler ensemble : ministères, université, associations et communautés. Les ressources humaines en matière de recherche restent faibles pour relever le défi de la recherche en général et de celle sur la question du genre, en particulier. Promouvoir la recherche-action sur les multiples facettes de la question du genre pourrait contribuer à intégrer cette dernière dans la prise de décision politique. Les universitaires doivent s'investir davantage dans l'analyse des politiques et l'évaluation de la qualité des processus, afin de dégager les conditions d'une bonne adhésion à la promotion du leadership des femmes aujourd'hui et demain. En plus de la pression du travail dans la vie familiale et des pesanteurs socioculturelles, la femme doit relever de nouveaux défis pour contribuer pleinement au développement du pays. En effet, d'une part, l'importance grandissante du numérique, de l'informatique, des moyens de communication et de la technologie dans notre vie, et, d'autre part, l'insécurité alimentaire, la mondialisation, l'étroitesse du marché de l'emploi seront sources d'inégalités, particulièrement en zone rurale.

CONCLUSION

Les femmes constituent une frange importante de la population burkinabè dont les besoins sont nombreux : l'éducation, l'autonomie financière, la suppression des pesanteurs sociales et la prise en compte de ses intérêts dans les programmes de développement. Par

une approche interdisciplinaire qui intègre la question du genre, la recherche scientifique pourrait apporter des éclairages qui orienteraient mieux les politiques et les actions des nombreuses associations. Les nouveaux enjeux économiques et les perturbations de la société africaine qu'ils entraînent mettent en lumière la nécessité de prendre de nouvelles responsabilités.

BIBLIOGRAPHIE

CIEFFA. *Statistiques de l'université de Ouagadougou*, sources DAOI et DRH, <www.cieffa.org>, consulté le 10 novembre 2008.

DROY, I. (1990). *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala.

KABORÉ KONKOBO, M. (2007). « L'impact de la scolarisation féminine sur le développement au Burkina Faso », <www.unb.br/ih/his/gefem/labrys13/perspecttivasII/madeleine.htm>.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE FINANCES/UNICEF (2000). « Enfants et Femmes du Burkina Faso », UNICEF, Défi et Espoir, janvier.

Chapitre 7

Le défi du développement humain durable par les femmes et les hommes

Nestorine P. Compaore
Centre de recherche et d'intervention en genre et développement (CRIGED)

RÉSUMÉ

Ce chapitre se veut une réflexion à la suite du Sommet de la Terre de Stockholm (1972), de celui de Rio de Janeiro (1992) et de celui de Johannesburg (2002). Il soumet l'idée que l'on peut se demander si le développement durable qui était la préoccupation principale demeure une question d'actualité dans le monde d'aujourd'hui. L'auteure pose un regard critique pour affirmer que le monde est engagé dans un processus de développement qui est non durable. La conjonction actuelle des crises financière, énergétique, climatique, alimentaire et culturelle est une situation unique qui atteste de la gravité sans précédent des maux qui affectent l'humanité.

Dans ce chapitre, nous voulons poser un regard critique sur la problématique du développement durable et nous attarder particulièrement sur la situation au Burkina Faso. Pour y arriver, nous proposons une réflexion sur le concept de développement durable, sur les limites d'un modèle unique de référence pour tous les pays et sur les interprétations du concept de durabilité. Nous présentons des éléments du rapport Brundtland (1987) en montrant qu'il reste silencieux sur la question du rattrapage entre pays riches et pauvres dans la reproduction du modèle capitaliste de développement et nous présentons les promesses non tenues au lendemain de la Conférence de Rio marquée par l'adoption de l'Agenda 21 (United Nations Sustainable Development, 1992), même si tout semblait compris et sous contrôle. Aujourd'hui, il faut se résoudre à admettre que quelque chose a mal fonctionné dans le processus d'opérationnalisation des engagements pris à Rio en faveur du développement durable. Après ce regard critique sur la situation, nous nous demandons si le salut peut venir des femmes. Puis nous proposons des réponses à cette question en décrivant les projets de développement qui ont été mis en œuvre au Burkina Faso de 1980 à 2009. Nous présentons ensuite un aperçu des inégalités actuelles entre les hommes et les femmes au Burkina Faso. Enfin, nous terminons en explorant comment un leadership féminin pourrait mener à un développement équitable et durable au Burkina Faso.

1. RÉFLEXIONS SUR LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au départ, le concept de développement durable avait été élaboré dans l'objectif « de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire aux leurs » (Brundtland, 1987, p. 51). Il visait une double solidarité : horizontale à l'égard des démunis du moment, et verticale entre les générations successives. Le développement envisagé s'appuie sur quatre piliers essentiels : le social, l'économie, l'environnement et la démocratie participative. C'est en 1972 que l'idée d'un développement durable a été lancée dans le rapport Meadows publié par le Club de Rome et dans les recommandations de la Conférence de Stockholm sur l'environnement, tenue la même année. Appelé au départ écodéveloppement, ce nouveau concept s'appuyait sur l'idée principale

que le développement économique devait devenir compatible à la fois avec l'équité sociale et avec la prudence écologique. Dans la Stratégie mondiale pour la conservation de la nature, publiée en 1980 par l'UICN, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) créé en 1972, l'écodéveloppement a été abandonné au profit du développement soutenable ou durable, moins critique vis-à-vis du marché. La Commission Brundtland, ou Commission mondiale de l'ONU pour l'environnement et le développement, mise en place en 1983, a repris et diffusé le concept de développement durable dans son rapport intitulé *Notre avenir à tous* (Brundtland, 1987). Selon ce rapport, un développement soutenable « doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (p. 51). Cette vision implique une participation active des populations, mais aussi la reconnaissance du pouvoir des acteurs locaux. L'Agenda 21 constitue la Stratégie globale pour le développement durable, issue de la Conférence de Rio de Janeiro (United Nations Sustainable Development, 1992). Il étend la définition du concept pour intégrer les rapports Nord-Sud, la lutte contre la pauvreté, les droits de la femme et l'équité sociale. Par la même occasion, il promeut les approches décentralisées pour responsabiliser les communautés rurales, les entreprises et les organisations non gouvernementales.

2. LES LIMITES D'UN MODÈLE UNIQUE DE RÉFÉRENCE POUR TOUS LES PAYS

Kousnetzoff (2004) affirme que c'est la conception large du développement durable qui est reprise dans les principaux organismes internationaux (OMC, Banque mondiale, etc.). En fin de compte, l'antinomie perçue au début des années 1970 entre le développement durable et la croissance économique a été complètement négligée ou oubliée. Selon cet auteur, il s'agit cependant d'un consensus « mou » pour tenter de concilier, d'une part, l'économique, le social et l'environnemental et, d'autre part, l'immédiat et le long terme sans oublier le présent et le futur. Ainsi, contre l'idée d'une croissance zéro prônée par le Club de Rome en 1972, le rapport Brundtland (1987) soutient le maintien de l'économie de marché et de la croissance économique comme modèle unique de référence pour tous les pays du monde tout en reconnaissant les limites ci-après.

- La croissance économique n'est pas qualitative parce qu'elle n'intègre pas les questions sociales et environnementales.
- La croissance ne sauvegarde pas l'intérêt commun et n'est pas socialement équitable et favorable à l'égalité entre les individus.
- L'utilisation des ressources et la production des déchets constituent des menaces pour les écosystèmes et la biodiversité.
- La consommation matérielle a une incidence sur le changement climatique.
- Rien n'est proposé comme mesures pour changer les comportements des producteurs et des consommateurs et consommatrices.
- Le rapport ne dit pas quel type de technologies il faut privilégier pour une croissance répondant aux critères de durabilité.

3. LES INTERPRÉTATIONS DU CONCEPT DE DURABILITÉ

Le rapport Brundtland (1987) reste silencieux sur la question du rattrapage entre pays riches et pauvres dans la reproduction du modèle capitaliste de développement. Il ne tranche pas à propos des aspirations des pays pauvres à produire pour couvrir les besoins de base de leurs populations, mais aussi pour dépasser ultérieurement ce stade et viser le niveau de vie des pays développés. En restant silencieux sur ces points essentiels, le rapport ne permet pas de résoudre le problème en décidant de la signification à donner au concept de durabilité. La durabilité environnementale n'est pas conciliable avec la durabilité économique fondée sur l'exploitation concurrentielle des ressources naturelles à des fins de croissance économique illimitée. La durabilité économique n'implique pas automatiquement une durabilité sociale dans la mesure où, à cause de l'accumulation des profits financiers, l'économie est devenue une fin en soi et non un moyen pour améliorer le bien-être social. La durabilité sociale diffère de l'équité intergénérationnelle et de l'égalité sociale prônée dans l'Agenda 21 des femmes.Plusieurs autres avis critiques ont été émis sur la définition du concept de développement durable. Dans l'article de Kousnetzoff (2004) consacré au développement, on peut lire que la pérennité du développement durable repose sur les conditions ci-dessous :

- une croissance économique privilégiant la durabilité des produits ;
- une croissance démographique modérée ;
- la satisfaction des besoins sociaux de base ;
- la garantie de l'équité entre individus, générations et États ;
- la protection de l'environnement et une gestion optimale du capital naturel.

Tout en reconnaissant l'existence d'un large consensus sur cette vision, l'auteur souligne cependant que les moyens à utiliser pour parvenir au développement durable donnent lieu à une querelle politique fondamentale. Selon le diagnostic posé sur la situation globale et le paradigme retenu, le développement durable peut, en effet, s'accommoder des modes actuels de croissance ou, au contraire, conduire à une remise en cause radicale du capitalisme. À la lumière des orientations politiques privilégiées au cours des deux dernières décennies, tout indique que la première option favorable au développement économique a été retenue. Cette option ne favorise pourtant pas le respect des engagements pris lors du Sommet de la Terre.

4. LES PROMESSES NON TENUES

Au lendemain de la Conférence de Rio marquée par l'adoption de l'Agenda 21, tout semblait compris et sous contrôle. Pourtant, aujourd'hui, il faut se résoudre à admettre que quelque chose a mal fonctionné dans le processus d'opérationnalisation des engagements pris à Rio en faveur du développement durable. Comme l'indique l'association « Demain le monde » (2001), le modèle de développement qui domine actuellement le monde a de nombreuses limites pour différentes raisons que voici.

- Il est très déséquilibré et injuste : les inégalités augmentent entre les pays riches et les pays pauvres et entre les riches et les pauvres à l'intérieur des pays.
- Il se fait au détriment des ressources naturelles renouvelables du monde que sont l'eau, le sol, la vie animale et la vie végétale. Ces ressources sont surexploitées et mal gérées. Elles se polluent, s'appauvrissent et s'épuisent de façon accélérée.

- On assiste à une exploitation très intensive des ressources non renouvelables (pétrole, gaz, minerais, etc.) et à la perturbation des grands équilibres naturels (climat, végétation, océans).
- Il contribue à la disparition de la diversité culturelle à cause de l'homogénéisation de la culture mondiale au profit du mode de vie occidentale.
- La démocratie existe, mais la participation citoyenne à la prise de décision n'est pas suffisante.

Malgré une prise de conscience accrue des limites des réserves mondiales de ressources naturelles, des risques de dégradation irréversible des écosystèmes, de la nécessité d'un nouveau modèle de développement, les tendances actuelles continuent dans la poursuite du modèle capitaliste. Les débats portent également sur la qualité du développement actuel et son impact sur les sociétés et sur les hommes. Les indicateurs sociaux du développement promus par le PNUD, dans ses rapports périodiques, ne rendent pas compte du développement humain. Selon Mahieu (2005), cela vient de ce qu'il y a une nuance importante entre la durabilité sociale et la durabilité humaine. Pour lui, le développement peut être socialement durable sans pour autant être humainement soutenable. L'amélioration des indicateurs sociaux (éducation, santé, accès à l'eau potable et au logement, etc.) peut s'accompagner d'une dégradation du statut de la personne au sein d'une société réduite à l'anomie. Il en résulte des coûts humains pour les personnes devenues de simples sujets du développement, vulnérables aux risques potentiels qui peuvent découler des transformations structurelles et culturelles. La détresse humaine (professionnelle, familiale et sanitaire) observée dans les pays développés montre que l'amélioration matérielle du niveau de vie s'accompagne d'une détresse morale croissante, manifestée, entre autres, par la consommation de somnifères, d'alcool et de drogues, et par le suicide et les crimes. Une telle destruction de l'homme ne peut pas exister à long terme dans une situation de durabilité humaine du développement. Pour Viveret (2004a, p. 2), « le vrai développement humain durable passe par le fait que, dans de nombreux domaines, il va falloir ralentir, voire décroître et dans d'autres domaines, assurer au contraire des formes de croissance qualitative beaucoup plus forte ». À son avis, le développement est humainement soutenable s'il respecte la personne humaine, tout en tenant compte du développement du contexte social et en

préservant la nature. Le développement a actuellement des coûts physiques, mentaux et éthiques qui ne sont pas relevés par les indicateurs sociaux et qui peuvent résulter en une dégradation de la société. L'auteur dénonce que le concept de développement durable soit tiré du « marketing éthique » pour dissimuler l'option prise en faveur de la croissance économiste. Cette persistance irrationnelle et illogique traduit, à son avis, une situation pathologique caractérisée par un mal-être de l'avoir (qu'il s'agisse de l'argent, du pouvoir et de la gloire) comparable à une forme quelconque de dépendance comme la toxicomanie. En effet, on assiste dans les sociétés modernes à une situation dans laquelle le désir excessif de possession, de reconnaissance et de consommation prend le pas sur l'aspiration simple au bien-être et à la survie individuelle et collective. Il crée un sentiment de mal-être qui ne peut être compensé que par l'avoir. Sortir de cette intoxication du pouvoir et de l'avoir qui caractérise le modèle social capitaliste dominant est une nécessité pour reconnaître de sérieux éléments de durabilité, de convivialité et de démocratie réelle. Malgré les politiques de lutte contre la pauvreté qui ont été promues au cours de la décennie actuelle, le développement social et humain a été négligé. L'environnement n'a pas reçu l'attention espérée et l'économie a pris le dessus sur toutes les autres préoccupations contenues dans l'Agenda 21. Au lieu d'être un moyen pour asseoir le développement social et humain, l'économie est devenue une fin en soi à cause du capitalisme financier qui a capté les ressources au détriment de l'économie réelle. Dans ce contexte, le capital naturel et le capital humain risquent d'être détruits de manière irréversible si l'on n'opte pas pour un changement radical des valeurs et du modèle social dominant. Les risques majeurs dans le domaine écologique exigent eux aussi un changement radical des modes de production et de consommation au profit de façons de vivre plus simples et plus frugales. Pour cela, il va falloir guérir l'humain et la nature des maux de l'avoir dont il est actuellement touché. On peut conclure avec Kousnetzoff (2004) qu'au début du XXI^{e} siècle, le monde est loin d'être engagé sur la voie d'une gestion des ressources qui permettrait un développement durable. Les mécanismes et les règles concurrentielles de fonctionnement du marché ne permettent pas cette durabilité qui garantirait à long terme le développement humain et la protection de l'environnement. Ghandhi (dans Viveret, 2004b) avait donc raison de dire ce qui suit : « Il y a suffisamment de ressources sur cette planète

pour répondre aux besoins de tous, mais il n'y en a pas assez pour satisfaire la cupidité de chacun. » La durabilité du développement sur les plans économique, financier, social et environnemental est un moyen conçu par l'homme pour la satisfaction de l'homme : le développement humainement durable ou soutenable. Or, en la matière, il existe un retard inquiétant, notamment dans l'élaboration de principes de précaution pour la préservation de l'être humain et la définition d'indicateurs particuliers pour décrire son bien-être réel, sans oublier les mesures concrètes et obligatoires à prendre pour le préserver. Il apparaît aussi que la grande oubliée des politiques et programmes mis en œuvre au nom du développement durable est sans doute l'équité sociale. Aujourd'hui, les victimes du modèle capitaliste de développement sont connues (les enfants, les femmes, les personnes âgées, les chômeurs et les démunis). On peut s'interroger sur ce qu'il est advenu de l'Agenda 21 des femmes de 1991 et de leur Agenda 2015 (WEDO, 2002). Qu'en a-t-il été de la contribution des femmes aux grandes rencontres internationales sur l'environnement et sur le développement ? Que peuvent faire les femmes aujourd'hui pour contribuer au changement de vision souhaité ?

5. LE SALUT PEUT-IL VENIR DES FEMMES ?

En lisant le contenu de l'Agenda 21 des femmes (Association Femmes et Changements, 2001) préparé en 1991 en vue du sommet de Rio de 1992, on peut reconnaître leur clairvoyance quant aux liens entre l'environnement, les politiques économiques, les stratégies de développement, la justice sociale et la survie de toutes les espèces. Préoccupées par l'accès à la justice écologique et sociale, les femmes soulignent que cela signifie une participation entière et égale pour les femmes et les hommes aux analyses des politiques publiques à tous les niveaux ainsi qu'à la prise de décision. Selon elles, les quotas sont le moyen le plus efficace pour accroître la représentation des femmes dans les instances décisionnelles. C'est la stratégie à utiliser pour promouvoir l'accès des femmes au pouvoir et pour atteindre une masse critique, non seulement symbolique, de représentation dans les instances de décision.

Aujourd'hui encore, le problème du leadership féminin se pose : les femmes sont toujours trop peu nombreuses à participer à la prise de décision. Les médias internationaux (THEMA, ARTE) diffusent des tables rondes de débats sur la responsabilité des hommes dans les crises actuelles. Pour beaucoup d'intervenants, les valeurs masculines sont à l'origine du non-respect des principes du développement durable. Plusieurs voix concordantes indiquent que la faible participation des femmes aux instances de décision des grandes institutions et organisations pourrait expliquer le fiasco actuel. Les hommes auraient épuisé leur ingéniosité et leur intelligence légendaires, si l'on en juge par leur résultat qui est loin d'être brillant.

Dans ces circonstances, les femmes sont enfin appelées à la rescousse. Comme des sapeurs-pompiers d'un autre genre, les femmes sont partout appelées pour sauver les sociétés et l'humanité des dangers qui les guettent. À cette sollicitation les femmes leaders du monde entier se mobilisent et se concertent pour décider comment remédier à l'incapacité des hommes à bien gérer les ressources et à garantir la survie collective. Ce volontarisme messianique des femmes suscite cependant des questions de fond : qui appellent réellement les femmes au secours pour sauver les nations modernes, développées ou sous-développées, de la crise sévère qui les affecte ? Est-ce par altruisme, volontarisme ou simplement par opportunisme que les femmes entendent saisir l'occasion pour donner enfin leurs preuves ? Les femmes peuvent-elles et vont-elles vraiment faire la différence en orientant résolument les sociétés sur la voie d'un développement durable et équitable ? Peuvent-elles restaurer et sauver la planète ainsi que les écosystèmes locaux et mondiaux mis en péril par la surexploitation industrielle, la consommation de masse et l'appropriation privée ? De quels pouvoirs et moyens les femmes disposent-elles aujourd'hui plus qu'hier pour influencer les dynamiques négatives à l'œuvre sur les plans local, national et international ? Les femmes auront-elles le courage et la détermination nécessaires pour remettre en question la validité et la durabilité réelle du modèle capitaliste dominant, pour souligner les imperfections de la démocratie telle qu'elle est et enfin, pour instaurer une pleine citoyenneté pour tous ? Avant de pouvoir se prononcer sur l'apport éventuel des femmes pour sortir de la crise et amorcer une nouvelle dynamique socioéconomique et culturelle,

il faut d'abord tenter de répondre à ces questions. Pour ce faire, nous avons retenu l'exemple du Burkina Faso. Nous passerons donc en revue les projets mis en œuvre à l'échelle du pays et les stratégies utilisées pour appliquer tous les principes du développement durable dans ce pays.

6. LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT MIS EN ŒUVRE AU BURKINA FASO ENTRE 1980 ET 2009

Le Burkina Faso est un pays d'Afrique subsaharienne. Il est confronté depuis les années 1970 au problème de la dégradation de l'environnement et à l'avancée du désert dans sa partie nord. Classé parmi les pays pauvres très endettés (PPTE), le Burkina Faso dépend principalement de l'aide internationale pour financer son développement. Avec une population à majorité rurale (plus de 80 %), l'économie dépend de l'agriculture pratiquée à l'échelle familiale. Il s'agit d'une agriculture de subsistance, extensive et très peu mécanisée qui est pratiquée à l'aide de techniques de production traditionnelles. La pression démographique est de plus en plus forte dans les zones exploitables qui se dégradent très rapidement à cause de l'érosion hydrique et du déboisement (coupe abusive du bois de chauffe). L'expérience du pays en matière de développement durable est influencée par son histoire politique de 1980 à ce jour. Pendant l'intermède révolutionnaire qu'a connu le Burkina Faso de 1983 à 1987, une politique vigoureuse de lutte contre la désertification a été mise en place par ce qu'on avait appelé les Trois Luttes, politique accompagnée d'une réforme agraire portant sur la nationalisation des terres. Le chef de l'État a abordé la question dans un discours en 1994 pour traduire l'engagement national en faveur de l'Agenda de Rio. L'élaboration de la Lettre d'intention de politique de développement humain durable (LIPDHD) a suivi couvrant la période de 1995 à 2005 et cette politique a été mise en œuvre. Dans le même temps, l'avènement de la démocratie en 1991 a marqué un tournant décisif dans les orientations politiques nationales en matière de développement. Dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et pour être éligible à l'initiative PPTE, le Burkina Faso a cédé à la pression de la Banque mondiale sur plusieurs plans. La mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel a été l'amorce de

la libéralisation de l'économie nationale en général et de plusieurs secteurs productifs et sociaux (éducation, santé) en particulier. Le pays a adopté l'économie libérale et privatisé les rares entreprises publiques, tout en s'engageant résolument dans la promotion de la culture extensive du coton, identifié comme principal produit d'exportation. En l'espace d'une décennie, le Burkina Faso s'est hissé parmi les plus grands producteurs cotonniers d'Afrique. Malheureusement, la baisse tendancielle des cours du coton sur le marché international n'a pas permis au pays de tirer un profit substantiel de la libéralisation du secteur cotonnier et d'améliorer les conditions de vie des paysans et paysannes. Au contraire, cette activité a eu des conséquences notables sur l'environnement dans les zones de culture. La zone de l'Est, qui était jusque-là préservée contre le déboisement, a été cédée à un consortium d'entreprises privées franco-burkinabè. Malgré sa dégradation avancée, due à la pression démographique, la région du Centre a elle aussi été privatisée. Les régions du Centre-Ouest n'échappent pas non plus à l'émergence de ces producteurs d'un nouveau genre que sont les *agrobusiness men*. En plus de ces nouveaux acteurs et modes d'exploitation extensive des ressources naturelles, l'agriculture familiale et l'urbanisation affectent encore l'environnement. Le Burkina Faso reste un pays à forte croissance démographique, avec un taux de natalité de plus de 6 enfants/femme selon l'enquête démographique et de santé (EDS 2003). La pauvreté rurale, due aux déficits pluviométriques répétés et aux pénuries alimentaires, incite de plus en plus de ruraux à l'exode vers les villes. La communalisation intégrale, imposée par le processus de décentralisation, s'accompagne également d'un accroissement des aires occupées par les communes rurales et urbaines. Elle nécessite la viabilisation des terrains urbains, ce qui augmente l'emprise de la ville sur les terres agricoles des campagnes environnantes. La décennie en cours a été aussi marquée par le conflit ivoirien et le retour forcé de milliers de migrants burkinabè qui y vivaient comme producteurs agricoles. Ces populations migrantes de longue date ne reconnaissent plus leurs localités d'origine. Elles se sont, pour la plupart, installées dans les grandes villes ou dans la partie Sud-Ouest du pays qui était la plus boisée et préservée de l'action anthropique. On assiste aussi à la naissance du phénomène des paysans sans terre. Avec l'accroissement de la population urbaine (un million cinq cent mille pour Ouagadougou), les besoins en énergie et en produits alimentaires

(légumes frais) des villes augmentent et entraînent le déboisement accéléré des zones périphériques des grandes agglomérations. De 30 à 50 kilomètres dans les années 1980, la distance moyenne qu'il faut aujourd'hui parcourir pour trouver le bois de chauffe nécessaire aux ménages urbains est passée à 150 kilomètres. L'envolée des prix des hydrocarbures est venue accentuer cette pression des villes sur l'environnement rural. Ces nouveaux modes d'aménagement de l'espace aggravent la pression foncière dans les zones touchées. À ces divers exemples s'ajoute la persistance des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources naturelles que sont l'agriculture sur brûlis, les feux de brousse, l'élevage extensif, la divagation des animaux et la coupe abusive du bois de chauffe et du bois d'œuvre. On se rend alors compte de l'impact des activités humaines sur l'environnement. Paradoxalement, les efforts de conservation des eaux et des sols entrepris à la fin des années 1980 semblent en voie de relâchement. Les grands projets de conservation des ressources naturelles (diguettes, cordons pierreux, haies vives, reboisement, forêts villageoises, etc.) ont été progressivement abandonnés sans qu'on ait tiré un bilan de l'impact sur la protection et la restauration des terres agricoles. Ces questions ne semblent plus à la mode dans les programmes promus par les principaux donateurs qui interviennent dans le pays. Aujourd'hui, la conservation des ressources environnementales et la durabilité du développement semblent tout à fait secondaires par rapport à l'apprentissage du capitalisme libéral par le secteur privé. Celui-ci est considéré désormais comme le moteur du développement national. Malgré l'accent politique mis sur la lutte contre la pauvreté, les orientations économiques actuelles tendent à légitimer toutes les formes d'exploitation des ressources naturelles dans les activités entreprises pour accéder à la modernisation et à la professionnalisation du secteur agricole. L'apprentissage de l'*agrobusiness*, dans un milieu naturel déjà fragilisé par les aléas climatiques et la pression démographique et anthropique, soulève des inquiétudes sans pour autant faire l'objet de débat public. Les ressources naturelles sont plus dégradées qu'au début des années 1980 et l'économie nationale reste très largement dépendante de l'agriculture. En ce qui concerne le développement social et humain, on peut dire que l'équité sociale n'est pas au rendez-vous.

7. LES INÉGALITÉS ACTUELLES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU BURKINA FASO

La vie chère, générée par l'action conjointe des crises économique, énergétique et alimentaire, met en évidence le rôle clé des femmes dans la survie des ménages urbains et ruraux en situation de pauvreté et d'extrême précarité. Bien que leur contribution soit devenue indispensable pour le bien-être des familles, les femmes ne reçoivent pas pour autant les appuis adéquats pour améliorer leurs propres conditions de vie. Dans les zones cotonnières, la polygamie prend de l'ampleur parce que les producteurs ont trouvé que ce mode vie était un moyen facile d'obtenir une main-d'œuvre abondante pour les travaux dans les champs. Or, les pesticides affectent la qualité du lait maternel et exposent les femmes enceintes à des complications de leur grossesse. Les revenus générés par l'activité agricole familiale sont la propriété exclusive des chefs de famille qui les gèrent à leur guise. Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, ce sont les revenus provenant des activités économiques personnelles des femmes qui servent à payer les frais de scolarité, les frais de santé, les vêtements pour elles et leurs enfants. Elles subviennent aussi à l'alimentation des ménages ruraux quand les revenus des récoltes sont moins bons et surtout après l'inflation des prix des denrées alimentaires dans les villes. Malgré un taux de croissance économique positif, le développement social et humain n'est pas encore visible pour la majorité des femmes burkinabè. Depuis 1998, le taux de mortalité maternelle est estimé à 484 par 100 000 naissances, soit l'un des plus élevés au monde. En considérant la proportion de femmes en âge de procréer au cours d'une année, on peut calculer le nombre effarant de victimes. Les pratiques traditionnelles sont encore responsables d'une grande proportion de cette mortalité maternelle, dont les séquelles de l'excision figurent parmi les principales raisons. À cause de la persistance des pratiques culturelles néfastes (l'excision, le mariage forcé et précoce, les grossesses rapprochées, les violences physiques, les coups et blessures, la malnutrition), des doutes subsistent quant à l'atteinte de l'Objectif du Millénaire pour le Développement visant la réduction de la mortalité maternelle au Burkina Faso. Dans la lutte contre le VIH et les IST, les femmes restent les grandes oubliées des efforts nationaux de prévention de la propagation de ces maladies

et de la prise en charge des personnes infectées ou affectées (y compris dans le plan national de 2008 et 2009). Il est vrai que le Programme contre la transmission de ces maladies de mère à enfant permet de collecter des données statistiques sur les actions menées à l'égard des femmes. Ces informations ne concernent que l'infime proportion des femmes enceintes dans le pays au cours d'une année donnée qui vient en consultation prénatale et ne traduit nullement la situation globale de la gent féminine en général. Par ailleurs, tout en constatant le refus des hommes de se soumettre au dépistage et d'adopter des comportements sécuritaires et sans risques, les nouvelles orientations de la stratégie de lutte ne prennent pas en compte le faible engagement masculin dans la prévention du VIH/sida. Malgré de grandes avancées positives dans l'accès et le maintien des filles à l'école primaire, on peut déplorer que de moindres efforts soient faits pour leur réussite aux niveaux secondaire et supérieur. L'évocation de ce qu'il convient d'appeler maintenant « les notes sexuellement transmissibles (NTS) » fait sourire dans l'opinion publique plutôt que de provoquer une réaction d'indignation. Avec les effectifs pléthoriques d'étudiants, les conditions d'évaluation des étudiants se dégradent dans les universités. Certaines étudiantes subissent le harcèlement en silence par peur des représailles sur leurs copies d'examen. D'autres, par manque de recours sécuritaire, finissent par décrocher de l'Université au lieu de céder aux avances pressantes. Ce problème touche surtout les étudiantes qui arrivent en fin de cycle dans certaines facultés universitaires, victimes d'un autre type de pressions dues au harcèlement de la part de directeurs de mémoire. Cela contribue à accroître le taux de décrochage scolaire parmi les étudiantes en fin de cycle universitaire. Dans d'autres domaines de la vie quotidienne, les femmes et les filles sont confrontées à la dure réalité de la quête difficile du développement social, humain et de la préservation de l'environnement. Elles font la preuve au quotidien du fait que : « Personne ne connaît mieux les réalités de la surexploitation de la terre que les femmes qui la retournent, qui puisent et transportent l'eau, qui utilisent les arbres comme combustible, qui emploient les herbes et les plantes médicinales des forêts et utilisent leurs connaissances traditionnelles pour le bénéfice de la communauté tout en préservant les espèces et les écosystèmes » (Association Femmes et Changements, 2001). Leur rôle dans le développement durable équitable reste cependant à définir.

8. QUEL LEADERSHIP FÉMININ POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE ET DURABLE AU BURKINA FASO ?

Le leadership féminin au Burkina s'est construit progressivement sous diverses formes. Au départ, lorsqu'on parlait de femmes leaders, il s'agissait des femmes responsables des fédérations et des collectifs de femmes sur les plans national, régional et local, ainsi que de celles dans les médias (radio, télévision, presse écrite). Récemment, les domaines politique, économique et artistique ont été pris en compte. Malgré cette avancée significative des femmes dans les postes décisionnels (gouvernement, parlement, conseils municipaux, administrations publiques, organisations de la société civile), toutes les institutions qui président à la destinée du pays ont été pensées et créées par des hommes et sont encore majoritairement gérées par eux. Dans quelles conditions les femmes pourront-elles alors prendre le leadership et l'exercer dans le contexte de la crise pour travailler au changement de comportement en vue de parvenir à un développement humain durable ? Peuvent-elles proposer ou inventer un nouveau modèle reconnu de société qui permettra de rompre avec les pratiques destructrices qui ont prévalu jusqu'ici ? Auront-elles les moyens politiques, économiques et techniques ainsi que la liberté nécessaire pour investir en vue de préparer et d'accompagner la transformation de la société en faveur d'un développement durable ? Quel type de démocratie et de gouvernance politique vont-elles instaurer dans les pays pour agir mieux que les hommes ? Quelle nouvelle forme de citoyenneté devront-elles promouvoir pour réformer les valeurs libérales dominantes en faveur de la primauté de l'intérêt collectif en tenant compte des réalités objectives du pays ? À quelle qualité de leadership les femmes devront-elles recourir pour faire la différence et insuffler le changement tant attendu dans les pratiques politiques dominantes et l'orientation du développement national ? Ce sont là autant de questions qu'on doit aborder aujourd'hui pour repenser le rôle éventuel que les femmes doivent jouer en faveur de l'instauration du développement durable et équitable au Burkina Faso. On constate que les femmes compétentes sont en nombre suffisant et croissant pour relever les défis potentiels auxquels la société est confrontée. Il va cependant falloir négocier avec les hommes pour travailler côte à côte avec eux et non plus suivre et exécuter les ordres qui ne sont

pas fondés sur les principes d'un développement humain équitable. La question de la valorisation du savoir-être et du savoir-vivre des femmes burkinabè ainsi que de leur intelligence pour la conservation et la survie est posée avec acuité. En considérant les contours géopolitiques, économiques culturels, technologiques, sociaux et humains du problème, on peut dire que sa résolution est un défi global qui dépasse les frontières d'un seul pays ou d'une seule catégorie sociale. Le développement durable est une préoccupation internationale, nationale et locale qui fait l'objet de lois, de traités/conventions et de politiques. Il s'agit surtout d'une problématique qui touche les collectivités locales dans chaque pays, confrontées au quotidien à des impératifs de survie collective en raison de la raréfaction des ressources naturelles. Connaissant le niveau actuel de la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles, on peut alors se demander comment, en l'absence d'une masse critique de représentantes, elles pourront changer la donne à court ou à moyen terme. La question de la représentativité qualitative des femmes dans la gouvernance locale est plus que jamais posée et il faut y trouver une solution rapidement. Près de deux décennies après la Conférence de Rio, force est de reconnaître que le développement durable ne peut pas se faire sans une participation citoyenne libre et informée. Il n'y a que des citoyens et citoyennes responsabilisés et autonomes qui peuvent reprendre en main leur destinée et inventer pour demain les conditions optimales de la durabilité sociale et humaine. À ce propos, le développement local promu par la décentralisation constitue à plusieurs égards une esquisse de cette dynamique d'autonomisation et de réappropriation du destin des collectivités par leurs membres. Ce développement local est défini comme un projet social global qui consiste à :

- réagir ensemble : toutes les parties prenantes d'un territoire sont directement concernées à un moment ou à un autre par la démarche ;
- dessiner un destin commun : le destin commun est fondé sur la prise de conscience du bien commun que représentent le territoire et les conditions de vie, et sur l'exigence de voir ce bien commun sauvegardé contre d'éventuelles atteintes ;

- s'organiser pour durer : suivre une démarche d'organisation consciente des habitants vis-à-vis de leur avenir en faisant appel à toutes les forces vives du territoire, organisées de manière formelle et reconnue ;
- ménager une place à part entière pour chaque acteur : instaurer une démarche collective qui engage tous les habitants d'un territoire dans une logique de partage des responsabilités collectives.

La citoyenneté conditionne la participation active de toutes les populations, sinon le processus ne peut pas aboutir. Sans une pleine citoyenneté des femmes et des hommes au niveau local et leur participation effective, on ne peut pas parler d'un vrai développement local. La démocratie de proximité qui en découle implique que les nouvelles valeurs citoyennes promues soient appliquées pour permettre une participation égale et responsable des hommes et des femmes au développement. Cela nécessite un investissement dans l'éducation et la formation pour améliorer les capacités techniques de la composante féminine pour son plus grand engagement dans le développement local. Il est indispensable de transformer les valeurs culturelles restrictives qui confinent les femmes et les hommes dans des rôles sociaux figés et inadaptés à l'évolution actuelle de la société.

Investir dans les femmes et les filles pour un développement humain durable, tel est le thème qui a été retenu pour la célébration de la Journée Internationale de la Femme le 8 mars 2009. Il est établi aujourd'hui que ne pas tenir compte des priorités et des besoins des femmes dans la planification budgétaire est un des principaux facteurs du renforcement des inégalités sociales au cours des décennies écoulées. La gestion des ressources économiques et le choix des priorités des dépenses publiques sont deux points clés qui déterminent la concrétisation des initiatives favorables aux femmes. Une planification budgétaire axée sur le genre et soulignant l'efficience et l'équité des allocations budgétaires eu égard aux besoins des hommes et des femmes est garante de l'équité et de la justice sociale recherchées.

CONCLUSION

À la suite du Sommet de la Terre de Stockholm (1972), de celui de Rio de Janeiro (1992) et de celui de Johannesburg (2002), on peut se demander si le développement durable qui était la préoccupation principale demeure une question d'actualité dans le monde d'aujourd'hui. À ce sujet, tous les conseils et avis concordent pour affirmer que le monde est engagé dans un processus de développement qui est non durable. La conjonction actuelle des crises financière, énergétique, climatique, alimentaire et culturelle est une situation unique qui atteste de la gravité sans précédent des maux qui affectent l'humanité. C'est un moment qui est tout indiqué pour aborder la question vitale du développement durable. En effet, on assiste avec surprise à la fin des certitudes concernant les prouesses de l'économie à croissance illimitée et linéaire, même si les personnes qui osent l'avouer ouvertement sont plutôt rares. Les discours politiques optimistes sur un éventuel retour rapide de la croissance cachent mal les hésitations et les reculs des annonces officielles à propos des tendances futures qui prévalent dans l'économie. Dans l'ensemble, les adeptes du tout économique se refusent encore à croire que le modèle promu était voué à l'échec. L'admettre équivaut à reconnaître les erreurs du passé et à en assumer probablement la responsabilité devant l'histoire. Or la preuve est faite maintenant. L'entêtement à mettre l'économie au-dessus de tous les principes de précaution a conduit les sociétés dans une situation d'insécurité à cause du dérèglement des grands équilibres naturels (climat, végétation, océans, etc.). La valorisation excessive de l'économie instaure un mal-être de l'avoir, du pouvoir et de la consommation assimilable à de la toxicomanie. Pour toutes ces raisons, on peut dire que la durabilité sociale et humaine du développement n'est pas encore atteinte. La crise actuelle est la preuve que la combinaison des capitalismes industriel, économique et financier n'assure pas la durabilité recherchée dans le développement mondial, pas plus qu'elle ne préserve l'homme et son environnement. Admettre enfin cette erreur d'orientation oblige à se confronter à la nécessité urgente de trouver un nouveau modèle de société et de mode de production pour bâtir une société sécurisée et durable pour les êtres humains. Plus que jamais, nous avons besoin d'un développement sécuritaire et sobre qui n'expose pas l'humanité à des dangers incontrôlables et à la possible disparition. Qui peut prendre le leadership pour

mener à bien ce processus de changement ? Pendant longtemps les femmes ont été majoritairement tenues à l'écart des grandes décisions sur la vie du monde. Bien que partie prenante de cette dynamique d'autodestruction collective, elles se mettent en position de rechercher une solution salutaire. C'est une mission ambitieuse pour laquelle il importe, au préalable, de tirer des leçons du passé en considérant les contours du problème, son ampleur et sa complexité. Actuellement, plusieurs questions sans réponse se posent sur le rôle que les femmes comptent jouer tant sur l'échiquier international que sur les échiquiers national et familial. Comment les femmes pourront-elles se distinguer des hommes dans les instances de prise de décision pour contribuer à la sortie des crises multiples et contribuer à la définition d'un modèle social plus sécuritaire et durable ? Nous avons abordé le cas particulier du Burkina Faso pour montrer comment, à l'échelle d'un pays sahélien, sous-développé et très pauvre, le développement durable a été promu et quels résultats ont été obtenus. Ici comme ailleurs, les femmes et les filles sont parmi les victimes d'un développement qui ne respecte pas les droits humains fondamentaux. Pour changer la donne, il faudrait que les femmes s'investissent dans le processus de décentralisation et de développement local et qu'elles participent dans l'égalité avec les hommes à l'instauration d'une démocratie de proximité et d'une pleine citoyenneté pour tous. Nous avons brièvement évoqué les voies et les moyens pour concrétiser cette solution, notamment la nécessité d'investir pour accroître les capacités des femmes et leur participation qualitative aux prises de décision. Après ce tour d'horizon, une certitude s'impose : les hommes ne peuvent pas développer un pays sans les femmes et les femmes ne doivent pas nourrir l'illusion de le faire sans eux. Le défi collectif à relever est celui d'inventer une manière de faire travailler les hommes et les femmes sur un pied d'égalité pour construire ensemble un monde sécuritaire qui procurera le bien-être à chacun aujourd'hui et dans les générations à venir.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION FEMMES ET CHANGEMENTS (2001). « L'Agenda 21 des femmes : pour une planète en bonne santé », traduction française de 2008, <www.adequations.org/spip.php ?article495>, consulté le 16 septembre 2009.

BRUNDLAND, G.H. (1987). *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

DEMAIN LE MONDE (2001). *Le développement durable*.

KOUSNETZOFF, N. (2004). « Le développement durable : quelles limites à la croissance », *L'économie mondiale*, p. 93-106.

MAHIEU, F.R. (2005). *Une dimension négligée : la soutenabilité humaine du développement*, octobre, <ethique.neuf.fr/DSH2.htm>, consulté le 16 septembre 2009.

UNITED NATIONS SUSTAINABLE DEVELOPMENT (1992). *Agenda 21 Report Rio Earth Summit*, *United Nations Conference on Environment and Development*, Rio de Janeiro, Brésil, 3-4 juin 1992, <scribd.com/doc/3263186/agenda-21-report-rio-earth-summit-1991>, consulté le 10 juin 2009.

VIVERET, P. (2004a). « Réflexions sur la notion de "développement" », décembre, <www.ritimo.org/dossiers_thematiques/developpement_durable/dd_pdf3.pdf>, consulté le 16 septembre 2009.

VIVERET, P. (2004b). « Atelier "Y a-t-il un socialisme écologique ?" – Fouras, Grandir en humanité ? », transcription effectuée par M.-H. Mahevo, P. Joly et R. Guesnier, août, <www.temps-nouveaux.net/article :php3 ?id_article=93>, consulté le 10 juin 2009.

WEDO (2002). *L'Agenda 2015 des femmes pour une planète saine et paisible*, New York, WEDO.

Chapitre 8

Les préoccupations des femmes des pays du Sud
Réflexion synthèse

Marie-Thérèse Séguin
Université de Moncton

RÉSUMÉ

Ce chapitre offre une réflexion synthèse sur les préoccupations des femmes des pays du Sud. Il est issu des présentations orales, échanges, témoignages, réflexions et discussions qui ont eu lieu lors de l'événement international qui a précédé le présent ouvrage. Ce chapitre présente des éléments sous-tendant la problématique des femmes et du développement durable : les entraves, les obstacles ou les embûches associés aux questions centrales des femmes et du développement durable ; les perspectives d'action envisagées ainsi que les moyens nécessaires et les stratégies appropriées pour construire un monde dans lequel les femmes pourront jouir de leur entière citoyenneté.

Ce chapitre de synthèse présente un éventail sélectif d'éléments venant des observations et des réflexions faites lors de l'événement international qui a donné lieu au présent ouvrage. Cela aurait été une tâche impossible de vouloir capter toute la richesse du foisonnement des témoignages entendus et des réflexions partagées. De vrais cris du cœur remplis d'indignation face aux situations dénoncées, mais aussi d'espoir et de conviction dans la force que représentent les groupes disséminés de femmes, mais qui agissent ensemble dans tous les coins du monde. Une synthèse qui ne met pas un point final aux réflexions, mais qui offre plutôt des pistes sur lesquelles nous pourrons continuer de cheminer vers de nouvelles recherches, de futurs débats, de surprenantes expérimentations. Aussi, dans le souci de rendre justice aux discours recueillis, nous les restituons en fonction de trois paramètres (balises) : 1) les constats qui peuvent figurer comme autant d'éléments de la problématique sous-tendant la thématique du colloque ; 2) les entraves, les obstacles ou les embûches, qui furent discernés dans l'analyse des grandes questions centrales associées à la problématique des femmes et du développement durable ; et 3) les perspectives d'action envisagées ainsi que les moyens nécessaires et les stratégies appropriées pour construire un monde dans lequel les femmes pourront jouir de leur entière citoyenneté.

1. LES ÉLÉMENTS DE LA PROBLÉMATIQUE : QUELQUES CONSTATS

Les femmes sont intimement liées à la sécurité alimentaire. Elles se sentent fondamentalement concernées par l'acte de « nourrir ». Elles nourrissent par leur corps, c'est la fonction de l'allaitement ; elles nourrissent aussi par leur travail, c'est leur rôle de productrice. Les femmes du Sud et du Nord, comme il est désormais convenu de distinguer les pays plus riches de ceux plus pauvres, se rejoignent lorsqu'elles constatent combien les unes et les autres occupent une place inférieure à celle des hommes dans la hiérarchie des fonctions politiques et administratives de leurs pays respectifs et à l'échelle internationale. Sans écarter les nuances qui s'imposent, les femmes d'ici et d'ailleurs vivent la même problématique dans leur relation à l'exercice du pouvoir situé dans l'espace public : elles ne sont pas

encore « sorties » de la maison… leur entrée dans l'Agora s'effectue très lentement. Elles en sont toujours à demander l'obtention et l'exercice de leur pleine citoyenneté.

Pourquoi en est-il ainsi ? Si plusieurs raisons peuvent être invoquées, celle qui, pourrions-nous dire, rassemblerait toutes les autres serait « la persistance des traditions ». Des traditions qui, à l'origine même de notre histoire, auraient fondé la division sexuelle du travail et justifié le principe de la dévolution de l'espace privé aux femmes et de l'espace public aux hommes. C'est sans doute ce qui expliquerait combien les femmes se sentent encore fondamentalement concernées par l'acte de nourrir. Nonobstant ce qui précède, un autre constat s'impose : celui de l'amorce, pour certaines, et de l'affirmation, pour d'autres, d'un processus d'émancipation. Plusieurs femmes, du Sud et du Nord, occupent des postes significatifs et font la difficile expérience de la sortie de la maison. Elles se trouvent le plus souvent aux prises avec des combats vertigineux, ceux qui se passent dans l'arène de l'exercice du pouvoir. Face à elles, se trouvent des hommes qui ont apprivoisé l'espace public depuis des millénaires et qui, sans doute, en connaissent davantage les rouages et les arcanes. Aussi, tout en ayant à faire l'apprentissage de leurs propres fonctions – vis-à-vis desquelles elles doutent souvent de leurs réelles capacités –, elles doivent aussi, et en même temps, faire celui de l'espace public où commence à naître la mixité des deux genres : une mixité qui reste à construire et qui, pour se faire, requiert la volonté des hommes et des femmes. Énorme chantier ! Le coût de l'acquisition de la pleine citoyenneté est très élevé. Et comme si tout cela n'était pas assez onéreux, ces femmes, dont la volonté de réussir dans l'espace public ne doit pas être mise en cause, investissent leurs fonctions en étant conscientes de la charge symbolique qui pèse sur leurs épaules. Elles savent que l'histoire les retiendra, au mieux comme des modèles pour les générations à venir, au moins comme les pionnières d'un exercice à haut risque. Elles savent que, contrairement à leurs partenaires masculins, leur réussite ou leur éventuel échec pourrait recevoir une approbation ou une sanction de type essentialiste !

2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBSTACLES ?

Les obstacles, comme autant d'entraves établissant une barrière au processus d'émancipation des femmes, à leur marche vers l'acquisition de leur pleine citoyenneté, sont connus. Pour les Africaines, on pointe souvent la « dépossession » de leurs moyens d'assurer la sécurité alimentaire. En effet, les femmes se voient d'abord assigner une fonction « nourricière » et constatent que cette fonction est en train de leur échapper. Paradoxale, cette observation, dirons-nous, puisque, d'un côté, les femmes pourraient regretter d'être « confinées » dans l'organisation de l'acte de nourrir, jusqu'à même voir leur vie déterminée par celle-ci, et de l'autre, des voix africaine et haïtienne font écho de leur regret de s'en voir dépossédées… Que se passe-t-il donc ? Voici trois dimensions de ce problème complexe.

1. La petite agriculture céréalière africaine et haïtienne serait en crise puisque les produits anciennement cultivés localement sont aujourd'hui remplacés par ceux qui viennent de l'extérieur, des produits importés offerts à un coût inférieur à ceux issus de la petite agriculture.
2. La terre elle-même serait de plus en plus accaparée par l'*agrobusiness* qui contraint les petits agriculteurs en perte de concurrence à devenir des salariés des grosses firmes. Le résultat de ce processus de désintégration est au moins double : disparition des plantations traditionnelles et monoculture jugée dévastatrice.
3. La propriété foncière, lorsqu'elle n'est pas détenue par les grandes exploitations agroalimentaires, n'est pas non plus reconnue aux femmes mais à leurs maris. C'est donc lui, le mari, en tant que propriétaire de la terre, qui a le pouvoir de décider des types de plantations et de cultures. La décision de planter du coton, en tant que choix du mari, est citée en exemple, contre celui des femmes qui auraient préféré la culture du mil pour nourrir la famille. Le revenu escompté du coton aurait prévalu dans le raisonnement du mari, au détriment du mil, que les femmes jugeaient pourtant indispensable pour nourrir la famille.

Que les femmes soient « privées » de leur capacité d'assurer ou d'assumer la fonction nourricière représente un réel bouleversement. D'autant plus qu'elles sont confrontées, de plus en plus, à

une crise de sous-alimentation, ce qui engendrerait, selon plusieurs, des conduites qualifiées d'antisociales puisqu'elles susciteraient des pratiques de violence et de corruption. Il ne faut pas oublier, comme nous l'ont fait remarquer nos amies d'Afrique et d'Haïti, que « ventre affamé n'a point d'oreilles ». En poursuivant leur raisonnement, nous pourrions peut-être ajouter « à tout prix, les femmes veulent nourrir leurs enfants ». Les femmes du Sud comme du Nord s'entendent sur une autre entrave de taille : l'insuffisance, voire l'absence, de décisions politiques favorables à l'émancipation des femmes. La « question femmes » n'occupe qu'une place mineure dans l'élaboration de la décision politique. Pourtant, plusieurs femmes sont conscientes que les nombreux problèmes ne trouveront des solutions que s'ils sont traités par les décideurs politiques. Loin de rejeter leur part d'autonomie et de responsabilité dans la recherche des solutions possibles, elles interpellent leurs représentants élus et les dirigeants de leurs pays respectifs afin de leur rappeler qu'ils ont la responsabilité de soutenir, par des décisions politiques courageuses, la marche des femmes vers leur pleine autonomie citoyenne. Sans les pouvoirs publics, sans la réelle mise en place d'un État de droit, comment venir à bout de problèmes quasi endémiques qui ravagent certaines régions du globe et constituent autant de blocages ?

a) L'analphabétisme. Il est très répandu encore de nos jours, dans les pays du Sud, bien sûr, mais aussi dans les pays du Nord… L'analphabétisme signe le manque d'accès des petites filles à ce qu'elles pourraient potentiellement devenir, des femmes libres. *A contrario*, déjà petites, elles doivent engager leur vie dans un travail pénible pour soutenir la famille à laquelle elles appartiennent.

b) L'insécurité. L'insécurité est causée par l'instabilité politique, laquelle vient de ce que l'État n'assume pas son rôle premier, celui de protéger les êtres humains. Des situations d'insécurité, de violence, de guerre, de désastres naturels, qui causent chez les femmes « la peur au ventre » ! Une peur au ventre qui trouve sa cause ultime dans la faillite des gouvernements. Ceux-ci échouent l'examen de ce contrat social qu'ils ont pourtant comme première mission de sauvegarder, car il est fondateur de l'État de droit. L'absence d'un véritable État de droit laisse place, nous le savons, au retour de l'État de nature où les règles

élémentaires de protection sont assurées par la force et non par le droit. Dans de telles situations, les femmes et les enfants sont les premières victimes.

c) L'absence de construction d'une mixité réelle. Souvent pointée comme facteur pouvant expliquer les entraves, l'absence de construction d'une mixité réelle s'observe tant dans la culture de la quotidienneté que dans la prise des décisions politiques. Les femmes reconnaissent que la nature des problèmes requiert que femmes et hommes, ensemble, recherchent des solutions et les mettent en application. En effet, ces deux genres qui composent l'humanité et qui sont donc destinés à construire leur « vivre-ensemble » n'en seraient encore qu'au stade des balbutiements. La mixité réelle que suppose le « vivre-ensemble » reste à construire ; les organisations politiques et sociales devront, *de facto*, intégrer la différence des genres et donner, à l'un comme à l'autre, l'occasion de se déployer librement. Serait-il possible que, hommes et femmes, nous ne nous connaissions pas ? Quoi qu'il en soit, il est urgent que, dorénavant, tout soit mis en œuvre pour que la décision politique fasse sienne la dialectique des genres et reflète leur mixité.

3. QUELLES PEUVENT ÊTRE LES PRINCIPALES ACTIONS À ENVISAGER, LES STRATÉGIES À PRIVILÉGIER ET LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE ?

Que faire ? Quel horizon se donner ? Les réflexions convergent vers l'affirmation de la nécessaire autonomie des femmes. Les femmes doivent devenir fondamentalement des « sujets » dotés d'autonomie, donc d'indépendance. Or, la construction du sujet suppose d'abord et avant tout que les femmes se « déchaînent » des liens qui les enferment dans une situation totalement opposée à la construction de leur autonomie. Cela signifie l'adoption, par les femmes elles-mêmes, d'attitudes propres à initier les changements souhaités. Mentionnons notamment :

- prendre conscience de leur capacité à vivre la liberté ;
- rompre leurs liens d'assujettissement ;

- ne plus accepter d'être réduites aux seules fonctions de reproduction et de main-d'œuvre à bon marché ;
- dire « non » aux situations humiliantes, de souffrances et de douleurs qui leur sont infligées. Crier leur « ras-le-bol » des situations dégradantes de leur être ;
- refuser de vivre seulement en survivant… ;
- cheminer résolument, par des actions quotidiennes, dans le sillage d'une citoyenneté acquise du point de vue du droit à une citoyenneté habitée, vécue dans le réel des choses.

Pour que tout cela puisse être, si les actions individuelles sont indispensables, elles doivent aussi pouvoir compter sur des forces sociales capables d'assurer le plein déploiement de chaque être. C'est pourquoi de nombreuses femmes pensent que seul le développement d'une véritable société civile pourrait permettre d'enclencher et de soutenir un développement durable ayant en son centre le bonheur des gens et non le profit des entreprises multinationales. Dans cette optique, plusieurs suggestions méritent d'être consignées. Elles pourraient, d'une certaine manière, avoir valeur de recommandations adressées aux responsables des pouvoirs publics et des organismes visés.

1. Que des programmes substantiels d'alphabétisation soient conçus et offerts partout où ils sont nécessaires.
2. Que les régimes publics d'éducation soient réorganisés dans le souci de les rendre plus accessibles, là où c'est nécessaire, aux petites filles. Concevoir des programmes qui livrent une formation solide (générale), pertinente et efficace.
3. Que des programmes financiers permettent et favorisent l'accès des femmes à la propriété. Ce qui suppose, aussi, qu'elles recouvrent leur pleine capacité juridique.
4. Que l'agriculture retrouve son rôle premier : celui d'être une agriculture « nourrissante » et non « spoliatrice » des êtres et des terres.
5. Que les bailleurs de fonds des organismes de développement et des projets de développement durable s'engagent résolument dans une voie libératrice des femmes et que la problématique du « genre » redevienne centrale dans les orientations de ces

organismes plutôt que d'être placée à la marge pour se donner bonne conscience ou, encore, pour satisfaire les exigences financières…

6. Que les situations vécues par les femmes, dans nombre de pays, deviennent insupportables aux yeux et aux oreilles des pouvoirs publics : les élites politiques nationales et les élites politiques des organisations internationales.

3.1. L'aide internationale…

Décriée comme une nouvelle forme de colonialisme, l'aide internationale a suscité bien des controverses : on la soupçonne de contribuer à l'enrichissement, d'abord, des élites politiques nationales réceptrices de l'aide et, ensuite, des experts toujours plus nombreux et suspectés de penser d'abord à leurs carrières et aux bénéfices qu'ils en tirent. Bref, l'aide internationale est toujours remise en question… sur fond de préoccupations déjà bien connues : s'agit-il d'une aide ou d'une ingérence ? S'agit-il d'une assistance alimentaire ou d'une dépendance ? S'agit-il d'aider le Sud ou de le recoloniser ? Quoi qu'il en soit, l'aide internationale doit être résolument dirigée vers les femmes.

CONCLUSION

Enfin, vu la situation dramatique que l'actuelle crise financière et économique engendrera pour tant de femmes et d'enfants, nous soulignons la nécessité de restaurer l'éthique dans nos pratiques. L'éthique est d'abord une nécessité. Sans elle, aucun « vivre-ensemble » n'est possible. Son absence nous entraîne vers la morbidité. N'est-ce pas ce que Solon avait voulu faire comprendre aux citoyens d'Athènes qui lui avaient demandé, au VI^e^ siècle avant notre ère, d'établir le diagnostic de la Cité où sévissaient l'insécurité, les vols, les abandons d'enfants, etc. ? Le problème de la Cité, c'est l'*hybris*, l'excès : excès de richesse, en raison de la cupidité des uns, excès de pauvreté, en raison de l'absence de droits et de l'endettement des autres. Il faut, avait-il dit, retrouver le sens de la mesure, de la nécessité. Et, comme si, depuis, le temps ne s'était pas écoulé, tant la leçon du Sage nous rejoint encore aujourd'hui, Solon recommanda aux pouvoirs publics de l'époque de se doter de « bonnes

lois », c'est-à-dire de lois justes envers les habitants de la Cité, et de les respecter… Parmi celles-ci, d'importantes mesures sociales favorables aux femmes et aux enfants !

PARTIE II

Les grands enjeux des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM)

Chapitre 9

Quel leadership pour les femmes en STIM ?

Claire Deschênes
Université Laval

Pascale Dubé
LAMH, AFFESTIM, INWES et Chaire CRSNG-Industrielle Alliance pour les femmes en sciences et génie au Québec

Louise Lafortune
AFFESTIM et Université du Québec à Trois-Rivières

Jeanne d'Arc Gaudet
AFFESTIM et Université de Moncton

RÉSUMÉ

Le leadership des femmes revêt plusieurs aspects, comporte de nombreuses facettes et est multidimensionnel. Le leadership des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) se concrétise en divers milieux ; il se développe en éducation, s'exprime dans les milieux professionnels scientifiques et en ingénierie et se réalise à l'échelle internationale. Comment assurer la durabilité du développement sans la reconnaissance du leadership que les femmes peuvent exercer en STIM, ici ou ailleurs ? Ce sont là autant de lieux où les femmes ont eu et ont encore à prendre leur place. C'est d'ailleurs pour contribuer à faire avancer la réflexion sur le sujet, que l'AFFESTIM (Association de la francophonie à propos des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) a lancé l'ouvrage collectif Le leadership des femmes en STIM *(Presses de l'Université du Québec, 2008), sous la direction de Louise Lafortune, Claire Deschênes, Marie-Claude Williamson et Pauline Provencher.*

Le leadership des femmes en STIM[1] est le dernier ouvrage publié par l'AFFESTIM (Association pour la francophonie à propos des femmes en STIM). Cet ouvrage, publié aux Presses de l'Université du Québec (2008), est codirigé par Louise Lafortune, Claire Deschênes, Marie-Claude Williamson et Pauline Provencher. Différentes dimensions du leadership y sont abordées : conceptuelle, historique, dans l'action éducative à l'école et en génie, et internationale.

1. LA DIMENSION CONCEPTUELLE DU LEADERSHIP

Pour illustrer la dimension conceptuelle du leadership, nous proposons un survol des grands courants actuels en milieu éducationnel et de gestion. En premier lieu, nous abordons le rôle d'une pratique réflexive du leadership par les directions d'établissements scolaires, en nous appuyant sur des statistiques inquiétantes à propos de la relève dans le secteur de l'enseignement dans le domaine des STIM au Québec (Lafortune et Landry, 2008). Ces auteures considèrent que le leadership des femmes dans les STIM peut prendre diverses formes qui se résument au fait d'exercer un métier dans les STIM, de poser des gestes de soutien et d'action, de dénoncer ce qui cause des obstacles aux filles et aux femmes et d'étendre cette influence au-delà des frontières de son lieu de travail jusque sur un plan international. Elles définissent « le leadership des femmes en STIM comme un processus qui permet d'exercer une influence dans les STIM sur les plans personnel, local et international, économique, politique, social et éducatif. Il se développe par la réflexion individuelle et collective pour provoquer des changements selon les différents plans. Il s'exerce dans un esprit de concertation et de partage du pouvoir. Ce processus s'inscrit dans une pratique réflexive où l'analyse des actions aiguille vers une compréhension et suscite des ajustements pour des actions ultérieures qui favoriseront l'accessibilité, la qualité du travail et la persévérance des femmes dans les STIM (adaptée de Lafortune, 2008 ; inspirée de Lafortune, 2006a) » (Lafortune et Landry, 2008, p. 16-17).

1. Ce livre portant sur le leadership des femmes en STIM fait suite à *Femmes et maths, sciences et technos*, ouvrage collectif codirigé par Louise Lafortune et Claudie Solar et publié en 2003 aux Presses de l'Université du Québec.

Présentant une perspective critique sur les différents courants de recherche, Fortier (2008) pose des questions intéressantes qu'elle alimente en présentant ces courants en quatre positions d'argumentation : 1) la position d'égalité des chances ; 2) la position de l'enjeu méritocratique ; 3) la position de la contribution spéciale des femmes ; et 4) la position des valeurs alternatives. Fortier termine en proposant de conserver une perspective critique en se posant les questions suivantes lors de la réalisation de travaux (2008, p. 45). « Pourquoi revendiquer davantage de femmes leaders/managers ? Dans quels milieux et quels contextes devrait-on retrouver ces femmes leaders/managers ? Comment pourrait-on accroître ce nombre de femmes leaders/managers ? Enfin, comment cette perspective de revendication du leadership des femmes reproduit-elle les formes de domination ou ouvre-t-elle sur une réelle émancipation pour tous et toutes ? »

Gaudet et Lapointe (2008, p. 63) montrent que « la problématique de la sous-représentation des filles et des femmes dans les carrières en STIM est un phénomène social et complexe ». Elles considèrent que, comme le sexisme est profondément enraciné dans les structures scolaires et sociales, l'école aurait avantage à accepter d'analyser les idées dominantes qui guident la prise de décision en posant un regard critique sur les rapports entre les genres qui y prévalent. Adopter une telle posture suppose l'exercice d'un leadership transformatif. Elles soutiennent même qu'un tel leadership aiderait à la réussite scolaire de tous les jeunes. De plus, de telles transformations du système actuel sont essentielles si l'on veut s'assurer d'une présence accrue des filles et des femmes en STIM.

2. LA DIMENSION HISTORIQUE DU LEADERSHIP

La dimension historique des femmes en STIM est analysée selon différentes périodes en considérant notamment les obstacles que les femmes leaders ont affrontés et les avancées qu'elles ont réalisées dans le domaine des STIM, durant les années 1970 et au 6 décembre 1989 à la Polytechnique de Montréal. En effet, dans les dernières décennies, de grands progrès ont été accomplis ainsi que des changements culturels, économiques et sociaux notoires. Le chemin a été long pour les premières femmes leaders dans les

domaines des STIM, quand la société émergeait tout juste de la Révolution tranquille. Les premières étudiantes de la Polytechnique de Montréal entrent dans les classes dans les années 1950. L'analyse des journaux étudiants de l'École Polytechnique de Montréal (Heap, 2008, p. 103-113) montre à quel point les femmes leaders en STIM de l'époque partaient de loin. Dans les années 1970, bien qu'elles représentent alors 3 % de la clientèle de 1er cycle, elles sont encore trop souvent perçues « presque comme des phénomènes » (Heap, 2008, p. 104). Ces étudiantes étaient en minorité dans un milieu masculin, profondément sexiste, tant par sa culture et ses pratiques que par ses politiques et les discours des institutions. Certaines d'entre elles participent au journal étudiant le *Polyscope*, qui s'adresse aux polytechniciens et polytechniciennes, mais est ouvertement sexiste. D'autres créeront dès 1971 le Comité « F », pour favoriser l'intégration et le ralliement des étudiantes, afin qu'elles ne soient pas seules. Avec le mouvement féministe québécois qui prend alors de l'ampleur, le Comité « F » se saisit de moyens pour dénoncer le sexisme dont les étudiantes sont victimes. Ayant réussi à atteindre son objectif premier, intégrer les étudiantes, le Comité se dissout en 1975. En 1981, Poly-Femmes sera formé. Même s'il n'est pas officiellement féministe, ce nouveau comité pour les étudiantes n'hésitera pas à réagir aux publications sexistes du *Polyscope* ; un conflit éclatera alors entre les deux associations. La Fédération étudiante de l'Université de Montréal se joindra à Poly-Femmes pour dénoncer le « sexisme outrancier » (Heap, 2008, p. 109) du *Polyscope*. Dans les années qui suivront, la dénonciation du sexisme mobilisera plus les étudiantes, ainsi que la promotion du féminisme, qui se fera aussi plus militante (Heap, 2008, p. 110). Malgré les avancées des dernières décennies et tous les progrès accomplis, plusieurs obstacles demeurent et le sujet est plus actuel que jamais. En effet, depuis 1999, le nombre d'étudiantes stagne dans les domaines des STIM et diminue même en génie, alors qu'il était en augmentation dans les années passées et que la nécessité d'avoir une relève dans ces domaines est urgente : le besoin de main-d'œuvre est criant. Pour favoriser un leadership féminin dans le domaine des STIM, il est important de comprendre ce qu'il est en tant que concept, dans la société, dans les relations aux autres et de savoir quelles sont les conditions de succès du passage à l'action. On pourra ainsi développer ce leadership des femmes en STIM, dans les écoles, les universités, les centres professionnels, les organisations, les

entreprises, aussi bien que dans les hautes sphères et les domaines décisionnels, et enfin à l'échelle internationale, au moyen de réseaux, pour continuer de faire avancer la situation. Dans le champ de la gestion, s'affrontent plusieurs modèles de leadership différents, de multiples idées et concepts divergents, fruits des divers courants de recherche sur la place des femmes et leur leadership. Est-ce que c'est aux femmes de « prendre leur place », de s'adapter aux milieux dans lesquels elles veulent s'investir, pour ensuite être « agentes de changement » de ces milieux ? Ou est-ce en augmentant le nombre de femmes que le milieu se modifiera ? Faut-il que la structure du milieu soit préalablement adaptée aux femmes ? Fortier (2008) décrit quatre courants de recherche : l'égalité des chances, la méritocratie, la contribution spéciale et les valeurs alternatives.

TABLEAU 2

	État	**Associations**
Élèves et étudiantes	**Politiques éducatives** ▪ Attribution de bourses aux filles en priorité. ▪ Attribution de chambres aux filles à la cité universitaire.	**Stratégies associatives** ▪ Camps scientifiques pour filles. ▪ Annuaire de femmes modèles. ▪ Journées scientifiques pour filles.
Femmes en politique	▪ Recommandation d'un quota de femmes sur les listes de candidatures par circonscription électorale (municipale, législative).	▪ Lobbys nationaux, régionaux ou internationaux. ▪ Incitation au leadership collectif.
Femmes urbaines et rurales	▪ Journées des femmes. ▪ Marche mondiale des femmes. ▪ Microcrédits pour l'autonomie financière des femmes en zone rurale. ▪ Formations à des activités rémunératrices de 1 000 jeunes filles par an. ▪ Établissement de document d'état civil pour les femmes.	▪ Construction et animation des maisons de la femme. ▪ Formations. ▪ Alphabétisation des femmes par l'association des femmes éducatrices. ▪ Théâtre – forums destinés à la sensibilisation.

Ces courants s'opposent sur l'importance à accorder ou bien à l'efficience organisationnelle ou bien aux enjeux politiques/féministes. Il s'agit de deux grands courants de recherche différents. Le premier suit une logique entrepreneuriale, se sert de ce leadership comme instrument de l'organisation, comme un outil permettant à l'organisation d'atteindre une efficience plus grande, de parvenir à une excellence avec la meilleure personne au bon endroit, sans se remettre en cause. Le second, quant à lui, s'appuie sur la remise en question des stéréotypes, cherche à atteindre l'égalité comme une visée en elle-même et cerne les enjeux sociaux, politiques qui sont reliés à l'exercice du leadership des femmes. Cependant, les deux courants de recherche doivent se méfier d'une conception de la gestion qui serait trop exigeante, qui deviendrait un autre fardeau pour les femmes leaders. Ainsi, comme le mentionne Marshall (1984, cité dans Fortier, 2008, p. 45) : « Le plus grand risque auquel font face les femmes et leur plus grand pouvoir à la fois, c'est le risque d'être elles-mêmes. » C'est dans sa dimension au sein de la pratique professionnelle, en entreprise et dans le milieu professionnel, que la situation des femmes et des femmes leaders dans le domaine des STIM a connu une grande progression depuis trente ans. Mais ces progrès et acquis demeurent bien fragiles. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, des analyses féministes arrivent à la conclusion qu'il y a une stagnation de la progression des femmes dans les carrières scientifiques et même une diminution dans le domaine du génie. Aussi, les préjugés et stéréotypes qui perdurent dans les milieux scolaires nuisent grandement à l'engagement des filles dans les domaines scientifiques. De plus, la tendance à catégoriser les compétences et les intérêts, à leur donner un genre et trop souvent, surtout chez les médias, à utiliser des statistiques sans discernement tend à cantonner les filles en un groupe homogène peu intéressé aux STIM. Dans cette optique, la valorisation des carrières scientifiques est particulièrement difficile. Cela, sans compter que, malgré les avancées, le phénomène du « plafond de verre » perdure, qui illustre l'immense difficulté pour les femmes d'atteindre les postes les plus hauts placés. Aussi, l'effet ciseau subsiste, c'est-à-dire, comme le décrit Baron-Bradshaw (2008, p. 163), « l'inversion de pente des courbes comparées du pourcentage d'hommes et de femmes au fur et à mesure que l'on avance dans les études supérieures et les carrières. Le nombre de femmes chute alors que celui des hommes s'accroît. »

3. LA DIMENSION DU LEADERSHIP DANS L'ACTION : DES TÉMOIGNAGES SOUS DIFFÉRENTES FORMES

Le décalage est grand entre les générations de femmes et de filles, celles qui ont connu les difficiles luttes pour des milieux scolaires et professionnels plus égalitaires et pour l'obtention de droits que les générations plus jeunes considèrent comme allant de soi. La perception du féminisme et du leadership des femmes change avec les générations. Le témoignage d'une jeune femme du secondaire montre bien l'importance de ce décalage : « Le leadership des femmes va de soi et le féminisme est un mouvement extrémiste qui n'a plus sa raison d'être » (Pednault et Williamson, 2008, p. 74). Les témoignages d'étudiantes des cycles supérieures et de professionnelles tendent à aller dans le même sens. Pourtant, elles s'interrogent sur leur capacité à relever les défis d'une carrière en STIM et à la concilier avec une vie familiale normale. La question de la conciliation travail-famille demeure une problématique d'actualité et qui concerne surtout les femmes, encore aujourd'hui. Pour les femmes en STIM immigrées ou appartenant à une minorité visible, la problématique est double. En effet, si le genre est un obstacle à l'accession à des postes haut placés, la couleur de la peau et l'origine ethnique le sont tout autant, et ajoutent encore plus d'obstacles au cheminement universitaire et professionnel de ces femmes. Pour que la situation continue de progresser, des modifications concrètes doivent être apportées aux cultures d'entreprise. Ces changements doivent venir des sphères d'influence et de pouvoir, des sphères décisionnelles. Cette importance du rôle des hauts dirigeants dans le changement de la culture et de la pratique organisationnelles est sans équivoque dans l'expérience de l'Agence spatiale canadienne, où Marc Garneau, alors président, était déclaré « champion des femmes en sciences et en technologies ». Devant des constats statistiques alarmants qui démontraient la nette progression pendant trente ans, puis la stagnation de la situation des femmes dans les domaines des STIM, avec leur sous-représentation flagrante dans les postes de scientifiques, d'ingénieures et de gestionnaires et dans les hautes sphères, l'Agence spatiale canadienne a adopté des mesures correctives pour améliorer le sort des professionnelles de l'entreprise. De même, c'est grâce à l'appui de l'évêque du diocèse de Nyundo que la pionnière Marie-Jeanne Noppen a

pu créer et diriger la première école secondaire de sciences pour les jeunes filles au Rwanda, et a transformé ce faisant le destin de ses élèves (Mujawamariya, 2008). Avant 1950, les filles n'avaient le choix qu'entre deux cheminements : l'école normale ou l'école d'infirmières, contrairement aux garçons qui avaient l'embarras du choix. C'est dans ce contexte que Marie-Jeanne Noppen deviendra en 1967 la première directrice d'une école secondaire de sciences pour filles au Rwanda, à une époque où plusieurs soutenaient que les sciences étaient un domaine réservé aux garçons. Institutrice de mathématiques et de sciences en Belgique, puis au Congo belge, cette femme visionnaire sera par la suite invitée par le premier évêque du diocèse de Nyundo, au Rwanda, M^gr^ Aloys Bigirumwami, à diriger l'école normale de Muramba, ce qu'elle fera de 1952 à 1967. En 1967, lorsqu'elle devient directrice du Lycée Notre Dame de Nyundo, elle s'entoure de la meilleure équipe possible d'enseignantes et d'enseignants pour offrir une formation de qualité exceptionnelle à ses élèves et les guider vers la formation universitaire. Elle réussit à former des femmes leaders qui se démarquent par leur excellence et leur compétence, dans des domaines scientifiques, mais aussi dans les postes administratifs, dans la fonction publique comme au privé. Après la guerre et le génocide de 1994, les survivantes occuperont des postes clés dans les domaines scientifiques et décisionnels. C'est grâce à son leadership que Marie-Jeanne Noppen a non seulement bouleversé les mentalités et fait tomber des préjugés, mais aussi permis aux femmes rwandaises de se réaliser et de contribuer à la société à tous les paliers.

Ainsi, malgré les nombreux obstacles et enjeux complexes d'ordre culturel, psychologique, social et économique, le leadership illustré dans *Le leadership des femmes en STIM* est porteur d'espoir, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Cet ouvrage propose de nouvelles approches pédagogiques, présente des initiatives de promotion et d'informations locales, réalisées par la Chaire Marianne-Mareschal et les chaires CRSNG, et montre comment le mouvement des femmes en STIM s'internationalise avec la création d'organisations telles que l'INWES et l'AFFESTIM. En effet, la Chaire Marianne-Mareschal (Varin, Dionne, Bernard, Lacroix et Riopel, 2008) a contribué à de nombreux ouvrages et outils pédagogiques. Elle a développé plusieurs types d'activités pour faire découvrir la profession d'ingénieure : des activités scientifiques telles que

« Les filles et les sciences, un duo électrisant ! », qui s'adresse aux jeunes filles de 2e et 3e secondaire, des ateliers scientifiques et l'octroi de bourses pour participer à des camps d'été scientifiques, en partenariat avec Folie Technique, pour les jeunes du primaire. Il faut également mentionner « La Tournée géniale », qui consiste en l'animation de kiosques ou de conférences faites sur mesure pour le public visé, mais aussi plusieurs activités de mentorat. Celles-ci s'adressent aux collégiennes, comme l'activité « Future ingénieure ? » qui jumelle une étudiante du collégial avec un ingénieur ou une ingénieure pour une journée, ce qui lui permettra de découvrir sa profession au quotidien. Mentionnons le jumelage Poly-CEGEP, qui fournit l'occasion à des étudiantes de cégep de correspondre avec des jeunes universitaires pour en savoir davantage sur leur futur domaine d'études. Le programme ComMent qui jumelle des étudiantes de première année universitaire avec des étudiantes de deuxième année est offert pour les guider dans cette période de transition. Le programme « Volet externe », quant à lui, permet à des étudiantes de l'École polytechnique de Montréal de rencontrer une ingénieure qui travaille dans leur domaine d'études. De plus, dans « Les filles et les sciences, un duo électrisant ! », la Chaire propose un programme parallèle aux parents des jeunes participantes, ainsi qu'aux enseignantes et enseignants, pour les informer sur le domaine des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, et leur faire rencontrer des femmes qui œuvrent dans ces milieux. La Chaire offre également des ateliers au personnel enseignant pour mieux les outiller. Ainsi, par son leadership auprès des étudiantes de tous les milieux scolaires, des parents et des enseignants et enseignantes, elle contribue à influencer positivement les filles et les femmes en faveur des STIM.

4. LA DIMENSION INTERNATIONALISATION DU LEADERSHIP

Au chapitre de l'internationalisation du mouvement des femmes en STIM (Deschênes, Frize et Heap, 2008), des associations telles que l'AFFESTIM et l'INWES permettent à des femmes leaders de tous les domaines des STIM de joindre leur voix et de tisser ensemble une immense toile de partage des connaissances et des expériences, de façon à créer un formidable vecteur d'influence sur

les politiques et les institutions. L'AFFESTIM, l'Association de la Francophonie à propos des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, a été officiellement fondée en 2003 par des représentantes de trois organismes déjà très actifs pour les femmes en STIM : le Moifem (Mouvement international pour les femmes et l'enseignement des mathématiques, 1986-2003), la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec (1997-2005) et la Chaire Marianne-Mareschal (1997-…). Ces femmes souhaitaient rassembler leurs forces et consolider leur influence au Québec, au Canada et dans le monde francophone, et se joindre au réseau INWES (International Network of Women Engineers and Scientists). En 2008, l'AFFESTIM est devenue un des organismes majeurs du Programme de soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève dans les domaines reliés au STIM du MDEIE (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec). L'association s'intéresse de près à toute la problématique de la sous-représentativité des femmes, notamment de celles des minorités visibles, dans les STIM, mais aussi aux problèmes de conciliation travail-famille des étudiantes des 2e et 3e cycles universitaires et des professionnelles investies dans ces domaines. Elle réalise ainsi des recherches approfondies et ciblées pour pouvoir agir durant les périodes clés du parcours des étudiantes et des professionnelles (choix de cours, décision de poursuivre des études aux cycles supérieurs, choix de carrière, phase de transition dans la carrière). Le réseau international INWES (International Network of Women Engineers and Scientists) regroupe des membres des quatre coins de la planète, individuels, organisationnels et corporatifs, engagés dans la problématique de la sous-représentativité des femmes en STIM. En avril 2008, l'INWES a par ailleurs établi, en tant qu'organisme à but non lucratif, un partenariat officiel de type opérationnel avec l'UNESCO, organisme ayant déjà contribué financièrement à la création de ce réseau. Depuis 2002, il chapeaute les conférences internationales ICWES (International Conference of Women Engineers and Scientists) et des ateliers régionaux de développement professionnel. L'organisme vise aussi à encourager les femmes à se regrouper pour former des associations localement, pour s'associer, par la suite, au réseau INWES. Le réseau fournit à ses membres individuelles du soutien et des outils (ressources, documentation, expertise), et favorise le partage de l'information. Aussi, l'INWES a récemment contribué financièrement, et par

son expertise, à l'organisation, par l'APAGESTE (Association for Promoting African Girls in Engineering Science and Technology Education), d'un concours d'écriture d'essais sur le thème des STIM et des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques. Ce concours s'est déroulé en novembre 2008 et s'adressait aux élèves de l'école secondaire pour filles de Ikot Ibiok, dans l'État de Akwa Ibom au Nigéria. Par des actions concrètes, le leadership du réseau INWES permet à des femmes de tous les milieux et de tous les horizons, étudiant ou œuvrant dans les STIM, de se regrouper pour « renforcer (leur) capacité (propre et collective) à encourager l'éducation, le recrutement, la rétention, le soutien et l'avancement des femmes » (Deschênes, Frize et Heap, 2008, p. 177) en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques.

BIBLIOGRAPHIE

BARON-BRADSHAW, M. (2008). «L'internationalisation: un outil politique nécessaire aux questions de genre et aux politiques relatives à "Femmes et Sciences"» dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 161-170.

DESCHÊNES, C. (2008). « AFFESTIM : son leadership », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 145-160.

DESCHÊNES, C., M. FRIZE et R. HEAP (2008). « Activités du Réseau international INWES : pour favoriser le leadership des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 171-184.

FORTIER, I. (2008). « Le leadership des femmes : une perspective critique sur les différents courants de recherche », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 27-48.

GAUDET, J. D'A. et C. LAPOINTE (2008). « Le rôle du leadership scolaire pour une présence accrue des filles et des femmes en STIM », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 51-66.

HEAP, R. (2008). « L'émergence d'un leadership étudiant féminin à l'École polytechnique de Montréal : de 1970 jusqu'au massacre du 6 décembre 1989 », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 101-113.

LAFORTUNE, L., C. DESCHÊNES, M.-C. WILLIAMSON et P. PROVENCHER (dir.) (2008). *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

LAFORTUNE, L. et R. LANDRY (2008). « Vers le leadership des femmes en STIM dans une perspective d'équité sociopédagogique », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-25.

MUJAWAMARIYA, D. (2008). « Marie-Jeanne Noppen : une pionnière dans l'accès des filles rwandaises aux études scientifiques de 1967 à 1994 », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 81-97.

PEDNAULT, S. et M.-C. WILLIAMSON (2008). « Le leadership : la parole aux jeunes », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 67-80.

POTVIN, M.-J. et J. SÉVIGNY (2008). « L'Agence spatiale canadienne : initiatives mises en place pour augmenter la représentation des femmes en sciences, technologies et gestion », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 129-141.

VARIN E., M.-J. DIONNE, M. BERNARD, S. LACROIX et D. RIOPEL (2008). « Le génie est une profession pour toutes », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 115-128.

Chapitre 10

Les filles des milieux minoritaires francophones en STIM

Renouveler les rôles dans le système éducatif

Donatille Mujawamariya
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Cet article présente, de façon succincte, les résultats des analyses d'une étude conduite à la fois auprès des adolescentes de 12e année, de leurs enseignantes et enseignants de sciences, de leurs conseillères et conseillers en orientation et de directrices et directeurs d'écoles francophones au Nouveau-Brunswick et en Ontario (Gaudet, Lapointe et Mujawamariya, 2004-2007). L'étude portait sur les facteurs liés aux choix de carrière et d'études postsecondaires des filles avec un regard singulier sur la participation des filles et des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) et le rôle qu'y jouent les intervenants et intervenantes du système éducatif. Pour réaliser cette étude, nous avons privilégié l'approche qualitative par des entrevues semi-structurées. De cette étude est sortie une révélation quant au rôle que les personnels scolaires confèrent aux parents dans le choix d'études postsecondaires et de carrière de leurs enfants et en particulier des filles. En effet, les enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers en orientation, les directeurs et directrices ayant participé à cette étude reconnaissent qu'ils exercent une certaine influence auprès des jeunes, mais que le plus grand rôle dans le choix des études postsecondaires et de la carrière revient aux parents. Aussi l'auteure de ce chapitre propose-t-elle que des activités de formation et de sensibilisation à l'importance de la participation des filles dans les études et les carrières en STIM soient entreprises à l'intention des intervenantes et intervenants scolaires ainsi que des parents et de la communauté des milieux minoritaires francophones. La sensibilisation des parents quant au rôle qu'ils jouent dans le choix de carrière des filles est à mettre en relation avec les carrières associées à une préoccupation pour l'environnement et le développement durable, ce qui n'est pas étranger aux STIM.

Le présent chapitre s'appuie sur les résultats d'une étude financée par le CRSH (Gaudet, Lapointe et Mujawamariya, 2004-2007) et conduite en milieux minoritaires francophones, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, sur la nécessité de repenser les rôles des principaux intervenants et intervenantes du système éducatif pour favoriser une meilleure participation, en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) des filles vivant en milieux minoritaires francophones. Cette étude s'inscrit dans le courant des recherches sur la promotion en milieu scolaire des carrières faisant partie de la nouvelle économie, en particulier auprès des filles, et sur l'influence des intervenantes et intervenants scolaires dans les choix d'études postsecondaires et de carrière des filles. De nature qualitative exploratoire, elle a impliqué, par des entrevues semi-structurées, quatre catégories d'intervenants et d'intervenantes scolaires : une dizaine de directeurs et directrices d'école, une dizaine de conseillères et conseillers en orientation, une soixantaine d'adolescentes qui terminaient leur 12e année et une vingtaine de leurs enseignantes et enseignants de sciences (physique, biologie, chimie et technologie). Les membres du personnel scolaire ont répondu aux questions suivantes : quelle est la place des filles et des femmes en STIM aujourd'hui ? Les stéréotypes sont-ils encore aussi féroces qu'il y a une cinquantaine d'années ? Une carrière en STIM nécessite-t-elle, pour une fille en milieu minoritaire, un acharnement quotidien pour prouver ses compétences et qualifications ? Non, nous répondent à l'unanimité toutes les participantes et participants, et mêmes les élèves. Lentement mais sûrement, la voie se trace pour les filles et les femmes en STIM, soutiennent-ils. Mais quels rôles le personnel scolaire joue-t-il ? Ce rôle est-il compatible avec les ambitions d'une société plus équitable ? Sinon, quelles mesures faudrait-il prendre pour actualiser ce rôle de manière que les filles en milieu minoritaire puissent envisager de poursuivre des études postsecondaires et de faire carrière en STIM ?

1. LES FILLES EN MILIEU MINORITAIRE FRANCOPHONE

Une série de questions a permis de brosser un portrait sommaire des 65 élèves qui ont participé à notre étude : Que rêvent-elles de devenir ? Qui a influencé leur décision ? Quelle connaissance ont-elles d'elles-mêmes ? Quelles connaissances ont-elles des champs

disciplinaires ? Quel rôle attribuent-elles à l'école et à la famille ? Quel rôle leurs amies et amis jouent-ils ? Quel rôle attribuent-elles à la société ? Qu'en est-il de leur connaissance du marché du travail ?

Pour la majorité de ces étudiantes, les domaines de l'heure sont les sciences sociales et les sciences de la santé (Gaudet, Mujawamariya et Lapointe, 2008). En effet, interrogées sur leurs aspirations professionnelles, elles évoquent, sauf quelques rares exceptions, des carrières traditionnellement réservées aux femmes : enseignante, chanteuse, éducatrice en garderie, travailleuse sociale, orthophoniste, dessinatrice de mode et infirmière. À peine 10 % d'entre elles aspirent à des carrières en sciences (géologie, ingénierie) et dans les métiers (mécanique, soudure). D'ailleurs, les aptitudes que ces étudiantes s'attribuent correspondent le plus souvent à celles reconnues comme typiquement féminines (Brickhouse, Lowery et Schultz, 2000). En effet, les aptitudes sociales, linguistiques et artistiques remportent la palme auprès d'elles (Gaudet, Mujawamariya et Lapointe, 2008). Et outre les arts, ce sont les sciences de la santé qui font partie de leurs intérêts, suivies des sciences de l'éducation, des sciences infirmières, du droit et des métiers. L'administration et l'informatique arrivent, quant à elles, au bas de la liste. Esthéticienne, coiffeuse, enseignante, infirmière… voilà les métiers qu'elles associent au genre féminin, alors que les travaux manuels et miniers leur semblent plus appropriés au genre masculin. Il y a donc encore du chemin à faire pour briser les stéréotypes que la société véhicule et qui continuent de restreindre le choix d'études et de carrière des filles, et d'endiguer leur plein épanouissement. En effet, pendant que ces élèves disent posséder suffisamment de connaissances pour effectuer un bon choix d'études et de carrière, aucune ne souhaite œuvrer dans le domaine des technologies de l'information ou exercer un travail qui exigerait un haut niveau de connaissances technologiques. Toutefois, elles apprécient beaucoup Internet pour faire de la recherche, communiquer avec des amis et entretenir leur réseau social.

Nous nous attendions à ce que ces étudiantes disent que les directeurs et directrices d'écoles, les conseillères et conseillers en orientation, les enseignantes et les enseignants jouent un rôle primordial dans leur choix d'études postsecondaires et de carrière. Elles sont plutôt ambivalentes tant sur le rôle des enseignantes et enseignants et des conseillères et conseillers en orientation que sur

celui de leur institution scolaire en général (Gaudet, Mujawamariya et Lapointe, 2008). Les enseignantes et les enseignants en inspireraient quelques-unes qui leur reconnaissent d'ailleurs beaucoup de crédibilité, car ils ont fait des études universitaires. Quant aux conseillères et conseillers en orientation, ils servent à prodiguer de bons conseils pour choisir l'université et les cours du programme adopté préalablement par l'élève, révèlent-elles. À quelques occasions, ces étudiantes mentionnent préférer poser leurs questions à des gens œuvrant dans le domaine qui les attire plutôt qu'au personnel de l'école. En revanche, les parents jouent un rôle crucial dans le choix d'études postsecondaires et de carrière des étudiantes interviewées, en les conseillant directement, en leur offrant du soutien, en les encourageant, en se montrant souples et flexibles par rapport au domaine choisi ou encore en faisant office de modèle (à reproduire ou non). Ils sont, d'une façon ou d'une autre, présents à leur manière dans cette étape de la vie de leur enfant. Pour ces étudiantes, ce sont d'ailleurs les parents, surtout les mères, qui agissent le plus souvent à titre de modèle. Bien qu'elles soient admiratrices de téléréalité et de séries étatsuniennes, peu d'entre elles citent comme idole ou modèle une personnalité connue. Après la famille, ce sont les amies et amis qui jouent un rôle important dans le choix d'études ou de carrière. Même si certaines précisent devoir faire ce choix seules, il apparaît clair que l'opinion de leurs semblables comptent beaucoup. C'est un sujet central dans les discussions que la grande majorité dit aborder souvent ou toujours entre amies et amis. L'enthousiasme paraît toutefois plus grand à parler de ce sujet entre copines qu'avec l'amoureux. Certains « couples » ne suivent pas la même voie, d'autres ont des intérêts différents ou, encore, la relation est trop jeune pour que le sujet ait été abordé. Parlant des carrières sur le plan salarial, ces étudiantes sont unanimes : ce sont les médecins qui bénéficient du meilleur salaire. En revanche, plusieurs affirment ne pas tenir compte de cette variable dans leur choix de carrière future, privilégiant plutôt le fait d'exercer un métier qu'elles aiment. En plus, elles semblent particulièrement optimistes par rapport aux possibilités d'emploi offertes aux filles. Elles sont conscientes que les femmes des générations précédentes n'ont pas toutes bénéficié d'un choix de carrières aussi vaste. Malgré cette chance, certaines mentionnent qu'elles ne vont pas exercer des

métiers traditionnellement masculins (travail minier, par exemple) seulement pour le principe : elles se dirigent dans ce qui les inspire le plus.

2. DE QUELLE INSPIRATION BÉNÉFICIENT LES FILLES EN MILIEU MINORITAIRE FRANCOPHONE ?

La majorité des étudiantes de notre étude viennent de milieux plutôt modestes, où les parents n'ont pas fait d'études supérieures, et seront pour la plupart les premières à fréquenter l'université ou le collège. Elles ne voient pas cela comme une pression, mais plutôt comme une chance, voire un devoir de saisir l'occasion qui se présente à elles. En milieu minoritaire francophone, les modèles en STIM sont très limités. Les amies en qui elles ont confiance et avec lesquelles elles discutent de leur choix d'études et de carrière sont confrontées aux mêmes réalités. Leurs enseignantes et enseignants ont plutôt tendance à se déresponsabiliser et disent que ce rôle revient aux conseillères et conseillers en orientation et que la plus grande influence vient des parents et des amies. Ces mêmes enseignantes et enseignants admettent, sans exception, ne pas avoir de stratégies de différenciation en fonction du genre. Il faut traiter tous les élèves de la même façon pour éviter la discrimination, soulignent-ils. Les élèves ne sont encouragés par leurs enseignantes et enseignants à poursuivre dans le domaine des sciences que s'ils ou elles en manifestent l'intérêt. Autrement dit, si l'élève ne parle pas de son intérêt pour cette matière, l'enseignant ou l'enseignante ne cherchera pas à le ou à la stimuler outre mesure. Ils reconnaissent toutefois qu'ils ont un rôle à jouer pour instiller la passion des sciences, mais non pas pour diriger l'élève vers un domaine en particulier si celui-ci ne correspond pas à ce que l'élève souhaite nommément. Cette dernière tâche incomberait plutôt à la conseillère ou au conseiller en orientation de l'établissement scolaire, assertion qui revient souvent dans les propos des enseignantes et enseignants interviewés.

Quant à eux, les conseillères et conseillers en orientation soulignent que leur principal pouvoir d'influence touche le choix de l'institution d'études postsecondaires (collégiales ou universitaires) (Gaudet, Mujawamariya et Lapointe, à paraître). Ils insistent

sur le fait que la conseillère ou le conseiller en orientation n'a pas – et ne devrait pas – avoir de pouvoir sur le choix du domaine d'études des élèves. Selon eux, un bon conseiller ou une bonne conseillère en orientation devrait plutôt se concentrer sur comment bien mettre en relation le rêve de carrière qu'a l'élève et les moyens qui sont à sa portée pour l'atteindre. Si on se fie à leurs propos, les personnes qui influencent le choix des études postsecondaires ou de la carrière des élèves sont les enseignantes et les enseignants, la famille, les amies et amis, quelques fois des employeurs, mais aucun ne mentionne spontanément son propre rôle. Ils soutiennent, par ailleurs, que les possibilités de carrière sont les mêmes pour les filles et les garçons, mais qu'il existerait toujours des obstacles dans les milieux de travail. Quelques-uns soulignent le manque de confiance de la part des filles, doublé d'un manque de modèles féminins dans les carrières scientifiques. Malgré ces différences de perception, ils s'efforcent d'adopter la même approche d'intervention auprès des garçons que des filles, supposément pour éviter la discrimination, à l'instar des enseignantes et enseignants.

Pour les directeurs et directrices d'école (Gaudet, Mujawamariya et Lapointe, 2007 ; Doucet, 2007), ce sont les parents qui exercent la plus grande influence dans les choix d'avenir des élèves, suivis de près par les conseillères et conseillers en orientation, les enseignantes et enseignants et les personnes dans l'entourage de l'élève. À l'instar des conseillères et conseillers en orientation (Gaudet, Lapointe et Mujawamariya, sous presse), ils affirment que les possibilités de carrière sont les mêmes pour les garçons et les filles, mais qu'il en est autrement dans les petites villes et les milieux ruraux car les filles manquent de modèles. Pour certains d'entre eux, l'un des principaux obstacles serait l'étudiante elle-même. Ils soutiennent que souvent les filles manquent de confiance en elles et ne croient pas assez en leurs capacités. Ils ajoutent néanmoins que des filles seraient victimes des stéréotypes ainsi que de l'influence sociétale. Toutefois, les opinions divergent lorsqu'on leur demande si les activités liées au choix de carrière offertes par l'école s'adressent parfois davantage aux filles ou aux garçons. Pour certains, les activités sont destinées à tous et à toutes, sans égard au genre, tandis que d'autres souhaiteraient qu'il y ait des activités qui ciblent une clientèle plus que l'autre. Les commentaires et les opinions sont les mêmes au sujet des interventions des conseillères et conseillers

en orientation. Devraient-elles être faites différemment auprès des filles et des garçons ? Interrogés sur les besoins qu'ont les étudiants, en général, d'être guidés dans leur choix d'études postsecondaires et de carrière, ils soulignent une fois de plus la pertinence de consulter les conseillères et conseillers en orientation, reconnaissant ainsi le caractère essentiel du rôle que ces derniers joueraient auprès des élèves.

3. QUELLES MESURES POUR RENOUVELER LES RÔLES DES PRINCIPAUX INTERVENANTS ET INTERVENANTES DU SYSTÈME ÉDUCATIF ?

Les enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers en orientation, et les directeurs et directrices d'école savent qu'ils exercent une influence sur les jeunes. Cependant, quand il est question de leur influence dans le choix d'études postsecondaires et de carrière, ils ont tendance à se renvoyer la balle. S'ils étaient pleinement conscients du rôle qu'ils jouent dans le processus décisionnel des jeunes, leurs initiatives de sensibilisation face aux carrières moins traditionnelles pour les filles seraient probablement plus marquées. À cette fin, il est indispensable :

a) d'adapter le curriculum de sciences aux réalités socioculturelles des milieux minoritaires francophones tout en y intégrant des contributions scientifiques des femmes et des hommes de ces milieux auxquels les élèves pourront s'identifier ;

b) de préparer adéquatement les futurs enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers en orientation, les directeurs et directrices en intégrant la problématique de l'équité entre les genres dans toutes les matières de leur programme de formation initiale ;

c) d'offrir des ateliers de formation continue sur cette même dimension aux différents membres du personnel scolaire, et ce de façon régulière et récurrente ;

d) de favoriser une meilleure communication entre les différents membres du personnel scolaire pour conjuguer leur énergie par des rencontres d'échanges entre employés et employées

d'une même école ou avec des collègues d'autres écoles sur cette thématique, pour solidifier leur collaboration et leur motivation à travailler vers un but commun ;

e) d'organiser des journées carrières dont les activités seraient centrées sur la démystification des carrières en STIM et expliqueraient aux élèves les possibilités de carrière dans ces domaines, en présentant aux jeunes filles des modèles féminins qui y œuvrent et en décrivant le contenu des programmes universitaires en sciences (cours, activités, possibilités d'engagement et de collaboration, contribution à la société, etc.) ;

f) de placer les élèves dans un contexte professionnel par des « stages Coop », des ateliers avec des professionnels et professionnelles ou encore des programmes de type « élève d'un jour », pour permettre aux élèves d'analyser le genre de travail qu'impliquent les STIM et de valider leur intérêt à faire carrière dans ces domaines ; et surtout,

g) de mettre sur pied des initiatives qui s'adressent expressément aux parents en milieu minoritaire francophone, pour les sensibiliser à l'importance des études et des carrières en STIM, en particulier pour les filles.

CONCLUSION

De cette étude a surgi une révélation : le rôle que les membres du personnel scolaire confèrent aux parents dans le choix des études postsecondaires et de la carrière de leurs enfants et en particulier des filles. Toutefois, la plupart des initiatives visant à encourager les filles à poursuivre des études et à faire carrière en STIM s'adressent principalement aux filles et aux intervenantes et intervenants scolaires (Baker et Leary, 1995 ; Bianchini, Johnston, Oram et Cavazos, 2003 ; Brotman et Moore, 2008 ; Brickhouse, Lowery et Schultz, 2006 ; Capobianco, 2007 ; Carlone, 2004 ; Fadigan et Hammrich, 2004 ; Haggerty, 1995 ; Harwell, 2000 ; Hatchell, 1998 ; Labudde, Herzog, Neuenschwander, Violi et Gerber, 2000 ; Scantlebury, 1995 ; Zohar et Bronshtein, 2005). Rares sont les actions dirigées vers les parents (Andre, Whigham, Hendrickson et Chambers, 1999 ; Scott et Mallinckrodt, 2005). Or les parents semblent avoir des attentes plus élevées pour leurs fils que pour leurs filles et considèrent les STIM plus importantes pour les garçons que pour les filles (Andre,

Whigham, Hendrickson et Chambers, 1999). Puisque la majorité des membres du personnel scolaire ayant participé à l'étude de Gaudet, Lapointe et Mujawamariya semblent se défiler de leur rôle, consciemment ou inconsciemment, il importe désormais que les parents, surtout les mères, puissent bénéficier d'activités de formation et de sensibilisation pour les préparer et les accompagner à assumer adéquatement le rôle que les acteurs du système éducatif attendent d'eux. Nous proposons que plus d'activités, sur l'importance de la participation des filles dans les études et les carrières en STIM soient organisées à l'intention des parents et de la communauté : des forums de discussion, des foires de carrières scientifiques ambulantes, des rencontres d'échanges, des clubs scientifiques mères-filles, des témoignages d'histoires de succès, en un mot des activités animées par des parents modèles issus des milieux minoritaires francophones. En démystifiant les études et les carrières en STIM, ces activités contribueront à instruire les parents et les autres membres de la communauté minoritaire francophone. Ils sauront, par conséquent, mieux encourager les jeunes filles à se diriger vers ces domaines d'études et de carrière, et légueront cet héritage à tous leurs enfants, dont certains seront de futurs enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers en orientation, directeurs et directrices d'école prêts à jouer leur rôle dans la problématique des filles et des femmes en STIM.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRE, T., M. WHIGHAM, A. HENDRICKSON et S. CHAMBERS (1999). « Competency beliefs, positive affect, and gender stereotypes of elementary students and their parents about science *versus* other school subjects », *Journal of Research in Science Teaching*, *36*, p. 719-747.

BAKER, D. et R. LEARY (1995). « Letting girls speak out about science », *Journal of Research in Science Teaching*, *32*, p. 3-27.

BIANCHINI, J.A., C.C. JOHNSTON, S.Y. ORAM et L.M. CAVAZOS (2003). « Learning to teach science in contemporary and equitable ways : The successes and struggles of first-year science teachers », *Science Education*, *87*, p. 419-443.

BRICKHOUSE, N.W., P. LOWERY et K. SCHULTZ (2000). « What kind of girl does science ? The construction of school science identities », *Journal of Research in Science Teaching*, *37*, p. 441-458.

BROTMAN, S.J. et M.F. MOORE (2008). « Girls and science : A review of four themes in the science education literature, *Journal of Research in Science Teaching*, *45*(9), p. 971-1002.

CAPOBIANCO, B.M. (2007). « Science teachers' attempts at integrating feminist pedagogy through collaborative action research », *Journal of Research in Science Teaching*, *44*, p. 1-32.

CARLONE, H.B. (2004). « The cultural production of science in reform-based physics : Girls' access, participation, and resistance », *Journal of Research in Science Teaching*, 41, p. 392-414.

DOUCET, N. (2007). *L'influence des directions d'école sur les choix de carrière des filles : une étude de cas en milieux francophones minoritaires*. Mémoire de maîtrise en sciences de l'orientation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

FADIGAN, K.A. et P.L. HAMMRICH (2004). « A longitudinal study of the educational and career trajectories of female participants of an urban informal science education program », *Journal of Research in Science Teaching, 41,* p. 835-860.

GAUDET, J. D'A., C. LAPOINTE ET D. MUJAWAMARIYA (sous presse). « Comprendre les pratiques des conseillères et des conseillers en orientation : analyse féministe », soumis à la *Revue des sciences de l'éducation*.

GAUDET, J. D'A., D. MUJAWAMARIYA et C. LAPOINTE (2008). « Les liens entre les valeurs, les intérêts, les aptitudes et l'estime de soi des jeunes filles et leurs choix d'études et de carrière », *Revue canadienne d'éducation, 31*(1), <www.scee.ca/RCE/Articles/RCE31-1.html>, consulté le 15 juin 2009.

HAGGERTY, S.M. (1995). « Gender and teacher development : Issues of power and culture », *International Journal of Science Education*, *17*, p. 1-15.

HARWELL, S.H. (2000). « In their own voices : Middle level girls' perceptions of teaching and learning science », *Journal of Science Teacher Education*, *11*, p. 221-242.

HATCHELL, H. (1998). « Girls' entry into higher secondary sciences », *Gender and Education*, *10*, p. 375-386.

LABUDDE, P., W. HERZOG, M.P. NEUENSCHWANDER, E. VIOLI et C. GERBER (2000). « Girls and physics : Teaching and learning strategies tested by classroom interventions in grade 11 », *International Journal of Science Education*, *22*, p. 143-157.

LAPOINTE, C., J. D'A. GAUDET ET D. MUJAWAMARIYA (2007, mai). *Représentations de directions d'écoles quant à leur rôle dans l'orientation du choix de carrière des étudiantes : une étude de cas au Nouveau-Brunswick et en Ontario*. Communication présentée dans le cadre du congrès annuel de la Société canadienne pour l'étude de l'éducation (SCÉÉ), Université de la Saskatchewan, Saskatchewan.

SCANTLEBURY, K. (1995). « Challenging gender-blindness in preservice secondary science teachers », *Journal of Science Teacher Education*, *6*, p. 134-142.

SCOTT, B.A. et B. MALLINCKRODT (2005). « Parental emotional support, science self-efficacy, and choice of science major in undergraduate women », *The Career Development Quarterly*, *53*, p. 253-273.

ZOHAR, A. et B. BRONSHTEIN (2005). « Physics teachers' knowledge and beliefs regarding girls' low participation rates in advanced physics classes », *International Journal of Science Education*, *27*, p. 61-77.

Chapitre 11

L'art dramatique au service de la promotion des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM)

Anne-Marie Laroche
Université de Moncton

Jeanne d'Arc Gaudet
Université de Moncton[1]

1. Les auteures tiennent à remercier la Chaire CRSNG/Petro Canada pour les femmes en sciences et génie, Région Atlantique, et l'Université de Moncton, pour leur soutien financier dans ce projet. Les auteures tiennent aussi à exprimer leur gratitude aux écoles secondaires Mathieu-Martin et L'Odyssée pour leur participation dans ce projet. Sans l'apport exceptionnel de l'auteure, Mélanie Léger, la pièce de théâtre n'aurait jamais vu le jour. Mélanie a su présenter une information plutôt aride en la rendant facilement accessible aux jeunes adolescents. Enfin, sans l'aide des assistantes de recherche et des étudiantes et étudiants en art dramatique ce projet n'aurait pu être mené à terme. Les auteures remercient sincèrement Julie Caissie, Isabelle Savoie, Hélène Thériault, Julie Thériault, Stéphane Albert, Caroline Levesque, Joany Richer et Éric J. Thériault.

RÉSUMÉ

Les auteures de ce chapitre présentent un projet de recherche sur l'utilisation de l'art dramatique comme outil de promotion et de démystification des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) auprès d'élèves de 9e et 10e année. Les résultats indiquent que les élèves ont pu s'identifier aux personnages de la pièce de théâtre, ce qui a facilité le transfert de renseignements et de connaissances. Toutefois, il est difficile de conclure catégoriquement qu'une pièce de théâtre puisse modifier les perceptions des filles par rapport aux STIM. Cependant, elle peut servir à stimuler leur intérêt envers ces secteurs. Les auteures pensent qu'il est impératif d'intervenir tôt auprès des jeunes filles pour qu'éventuellement elles exercent le leadership nécessaire en sciences et participent au développement durable de leur région ou de leur pays.

En 2004, la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie – Région du Québec, avait octroyé une subvention pour promouvoir les sciences et le génie auprès des femmes de la région du Grand Moncton. Un des mandats de la Chaire était d'encourager la participation des femmes aux sciences et à l'ingénierie. À l'époque, la Chaire avait obtenu l'appui du CRSNG pour créer trois sections régionales dans diverses universités francophones pour promouvoir les STIM dans leur localité respective. Pour obtenir la subvention, nous avions proposé plusieurs activités, dont une, très novatrice : la création d'une pièce de théâtre dont le but premier serait de démystifier le rapport des adolescentes aux STIM. Par ce projet, nous voulions valider l'utilisation d'une pièce de théâtre comme outil pédagogique sur le changement des perceptions des élèves de 9e et 10e année à l'égard des carrières en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques.

Pour présenter les résultats de ce projet autant pédagogique que de recherche, nous décrirons d'abord l'activité théâtrale et le projet de recherche. Quelques éléments de cadre théorique apporteront des réflexions et résultats à propos des femmes et de domaines autrefois réservés aux hommes, quelques statistiques sur le nombre d'étudiantes dans les facultés de génie et ce qu'elles révèlent sur les choix de carrière des filles. Enfin, après avoir présenté la démarche novatrice en matière de pédagogie et de recherche, nous exposerons quelques résultats de cette recherche.

1. L'ACTIVITÉ THÉÂTRALE ET LE PROJET DE RECHERCHE

N'étant pas qualifiées dans le domaine de la création théâtrale, nous avons fait appel au département d'art dramatique de l'Université de Moncton pour développer avec nous une pièce de théâtre et la mettre en scène. Les travaux de recherche sur ces enjeux ont inspiré la partie du contenu de la pièce. Or, pour répondre à notre question, à savoir si une pièce de théâtre pouvait influencer la perception des élèves vis-à-vis des STIM, nous avons développé un projet de recherche qui avait comme public cible les élèves de 9e et 10e année, ce qui correspond au début du secondaire au Nouveau-Brunswick.

1.1. Les femmes et les domaines autrefois réservés aux hommes

Dans le domaine des STIM, les femmes constituent toujours un groupe minoritaire, malgré les nombreuses initiatives prises pour les attirer dans ces secteurs. Au Canada, les secteurs privé et public ainsi que les établissements scolaires sont préoccupés par la sous-représentation des femmes dans les domaines scientifiques, techniques, d'ingénierie et des mathématiques (STIM) (Deschênes et Foisy 1998 ; Gaudet et Lapointe, 2005). Cette faible représentation représente un enjeu social et économique important pour la société d'aujourd'hui (Deschênes, 2002 ; MDERR, 2004). En effet, avec le vieillissement de la population et les retraites massives des baby-boomers dans les prochaines années, la société canadienne peut s'attendre à une diminution de la main-d'œuvre dans les STIM. Pour combler ses besoins, il devient impératif de faciliter l'accès des femmes à ces disciplines. Le gouvernement canadien et certains autres regroupements nationaux ont mis en place plusieurs initiatives, bien que différentes, pour attirer les femmes dans les domaines des STIM. Malgré tous ces efforts, les résultats ne sont pas satisfaisants puisque peu de femmes sont attirées par ces disciplines (Gaudet et Lapointe 2001, 2005 ; CCI, 2003 ; Deschênes, Kocaefe, Langelier, Laroche et Sévigny, 2005).

1.2. Quelques statistiques…

De 1997 à 2005, le nombre d'étudiantes et d'étudiants du premier cycle dans les facultés de génie à travers le Canada a augmenté de 11 810 individus, dont 1 321 femmes (CCPE, 2006). Malgré cet accroissement, on constate que les femmes ne représentent plus que 17,5 % des effectifs totaux en 2005, soit une diminution globale de 2 % durant cette même période (CCPE, 2006). Il faut noter que de 1991 à 2001, le nombre d'inscriptions des femmes dans les écoles de génie avait augmenté de 5 %, passant de 15,7 % à 20,7 %. Cette proportion a d'ailleurs été la plus grande depuis que l'on tient des statistiques sur le sujet. Malheureusement, on constate que cette tendance s'est renversée, car depuis 2001 le nombre de femmes inscrites dans les facultés de génie ne cesse de diminuer.

1.3. Ce que révèlent les recherches

Pour comprendre ce phénomène, des chercheures et chercheurs se sont penchés sur la perception que les femmes ont des carrières offertes dans les domaines reliés aux STIM. Anderson, Gilbride et Stewart (2005) ont montré que seulement 4 % des femmes perçoivent le génie comme une carrière intéressante et passionnante pour elles. Alors, pourquoi peu de femmes sont-elles attirées par les carrières en ingénierie ? Trois facteurs principaux peuvent expliquer ce phénomène : le désintéressement des filles pour les sciences à mesure qu'elles complètent leur cursus scolaire, l'enseignement des sciences qui semble trop s'éloigner de leurs préoccupations et de leurs champs d'intérêts et les stéréotypes véhiculés par notre société (Gaudet, Mujawamarya et Lapointe 2008 ; Deschênes, 2002). Jusqu'à ce jour, les femmes sont concentrées principalement dans certaines disciplines, par exemple la biologie et les sciences de la santé (MDERR, 2004). Cette tendance semble s'accentuer avec le temps. Cela vient de ce que ces secteurs coïncident avec les représentations sociales que les femmes se font d'elles-mêmes dans des carrières scientifiques. Si elles ont de la difficulté à s'imaginer dans d'autres domaines scientifiques, c'est qu'elles ne pensent pas pouvoir s'y réaliser pleinement (Deschênes, 2002).

Très peu de femmes font carrière dans les STIM. Est-il possible de renverser cette tendance ? Une des solutions suggérées pour intéresser les femmes aux STIM est de promouvoir leur participation dans les sciences et le génie. Plusieurs études montrent que les filles ne sont pas suffisamment sensibilisées avant d'atteindre la fin de leurs études secondaires (Bianchini, Cavazos et Helms, 2000 ; Brickhouse, Lowery et Schultz, 2000 ; Caleb, 2000). Parmi les moyens de sensibilisation auxquels nous avons songé, nous avons opté pour l'art dramatique.

Très peu d'études présentent l'utilisation d'une pièce de théâtre comme un outil pédagogique auprès des jeunes dans l'enseignement des sciences. Selon certains auteurs, les pièces de théâtre sont depuis longtemps utilisées dans les écoles comme véhicule d'information et aide au développement des habiletés (Eisner, 2002 ; Schiller, 2005). Riley et Goldowsky (1999) présentent une étude effectuée auprès de 745 élèves de la 6e à la 12e année. Ils ont voulu savoir si les élèves réagissaient différemment aux apprentissages

scientifiques effectués à l'aide d'une pièce de théâtre qu'aux mêmes apprentissages faits en salle de classe. Ils ont constaté que les élèves avaient retenu plus facilement les notions scientifiques des premiers que celles des seconds. De plus, la pièce de théâtre avait permis aux élèves d'établir des liens entre des notions abstraites et le monde réel. Les auteurs concluent que l'utilisation d'une pièce de théâtre comme outil pédagogique est très significative pour les élèves et peut les aider dans leurs apprentissages scientifiques. L'objectif de ce projet de recherche est de valider l'utilisation d'une pièce de théâtre comme outil pédagogique. Est-ce qu'une pièce de théâtre peut contribuer à changer les perceptions et à intéresser un plus grand nombre de jeunes filles aux disciplines liées aux STIM ?

2. L'UTILISATION D'UN OUTIL PÉDAGOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE NOVATEUR : UNE PIÈCE DE THÉÂTRE

L'outil pédagogique novateur développé dans cette recherche est une pièce de théâtre qui s'adresse à des adolescentes et des adolescents. À l'aide du scénario et de la mise en scène, les élèves découvrent des femmes ingénieures et des femmes de sciences qui ont marqué l'histoire canadienne. À travers cette découverte, ils apprennent aussi les différentes professions reliées aux domaines des STIM et le travail professionnel qui s'y rattache. La pièce de théâtre a été écrite dans un langage adapté à celui des adolescents, sur un ton humoristique où plusieurs faits amusants interpellent leur imaginaire. Deux écoles francophones de la région du Grand Moncton au Nouveau-Brunswick ont participé à ce projet de recherche. La pièce a été présentée aux élèves de 9^{e} et 10^{e} année parmi lesquels 24 ont été sélectionnés aléatoirement pour participer aux entrevues semi-structurées. Le groupe était composé d'un nombre égal de filles et de garçons. Deux entretiens ont eu lieu dans les écoles : l'un avant la représentation de la pièce et l'autre deux semaines après. Il faut noter qu'après chaque représentation dans les écoles, une discussion entre les chercheuses, les comédiens, les élèves et les enseignantes et enseignants a eu lieu. Les données ont été recueillies à l'aide d'entrevues semi-structurées basées sur un questionnaire. Deux questionnaires ont été utilisés, un pour l'entretien avant la représentation et l'autre pour celui après la représentation. Durant l'entretien repré-

sentation, nous avons sondé les élèves sur leur choix de carrière, les emplois liés aux STIM, le rôle des parents dans leur choix de carrière, leur perception par rapport aux possibilités d'emplois pour les filles et pour les garçons, les obstacles rencontrés par les filles et par les garçons dans les carrières reliées aux STIM. Durant l'entretien après la représentation, nous avons posé les mêmes questions, mais nous en avons ajouté d'autres pour connaître le message qu'ils avaient retenu de la pièce de théâtre, ce qu'ils avaient préféré ou moins apprécié, ce qu'ils avaient appris ainsi que leur intérêt pour les carrières dans les domaines des STIM.

Les réponses aux questions ont été enregistrées sur cassettes audio et retranscrites au moyen d'un logiciel de traitement de texte. Les données ont été analysées par une méthode d'analyse qualitative qui permet d'évaluer et d'étudier des propos recueillis lors d'un entretien, et qui fournit donc des explications sur les informations transmises par les répondants. Chaque transcription a été lue par les auteures. Par la suite, les réponses des élèves ont été catégorisées et divisées en unités d'analyse. Toutes les questions ont été codées séparément afin d'être regroupées sous différents thèmes. Bien que cette méthode ne permette pas toujours d'obtenir des résultats objectifs, nous l'avons privilégiée à d'autres pour en faire émerger les principales perceptions des élèves à l'égard des STIM.

3. QUELQUES RÉSULTATS

À la question portant sur le choix de carrière la majorité des élèves ont nommé une profession en particulier dans laquelle ils projettent effectuer une carrière. La plupart des jeunes de ce groupe d'âge ont pris position quant à leur avenir sur le marché du travail. Cependant, nous observons une différence marquée dans le type de réponses chez les filles et les garçons tant avant qu'après la représentation. Dans le premier entretien, plusieurs garçons énoncent une variété de carrières touchant diverses disciplines (ingénieur, homme d'affaires, policier, pilote d'avion, avocat, médecin), tandis qu'un nombre important de filles avancent des choix principalement orientés vers le domaine de la santé (pédiatre, médecin, vétérinaire). Durant le second entretien, la majorité de garçons sont constants dans leur choix qui est demeuré analogue. Au contraire la pièce de théâtre a eu un impact sur plusieurs des filles. Même si le milieu de

la santé demeure, pour la plupart, leur principal intérêt, les résultats indiquent qu'elles ont pris connaissance de l'existence d'un plus grand nombre de carrières en STIM. Par ailleurs, l'influence la plus notable se perçoit chez celles qui montraient le plus d'incertitude par rapport à leur choix de carrière ; les STIM s'offrent donc comme une nouvelle option.

Nous avons posé la question pour voir si les jeunes avaient bien compris le message véhiculé par la pièce de théâtre. Nous remarquons une uniformité dans les réponses de la plupart des filles et des garçons. De façon générale, les répondantes et répondants ont affirmé avoir été surpris d'apprendre que des femmes avaient marqué l'histoire scientifique canadienne et que leurs recherches et découvertes étaient fort remarquables. Un des garçons a déclaré : *Les femmes ont quand même beaucoup d'importance dans les sciences et l'ingénierie, tout autant que les hommes. Ce ne sont pas juste les hommes qui ont fait des grandes découvertes y'a aussi des femmes qui ont fait des grandes découvertes pour le Canada*. D'une part, des garçons ont retenu le nom de quelques scientifiques célèbres, alors que des filles furent plutôt impressionnées par les réussites de ces savantes, leur parcours exemplaire et les nombreuses distinctions qu'elles ont reçues. D'autre part, des répondants des deux genres ont affirmé que les garçons et les filles sont capables de réussir dans les STIM. Leurs témoignages le montrent bien. Ainsi, un garçon a indiqué *qu'autant les filles que les gars pouvaient s'en aller dans n'importe quels domaines* […], *qui pouvaient avoir du succès comme les gars*. Et une fille a mentionné que *les femmes et les garçons sont capables de faire n'importe quoi*.

Lorsqu'on leur demande pourquoi la pièce de théâtre a été présentée, quelques élèves mentionnent que ce média avait pour objectif de transmettre de l'information sur les différentes professions se rattachant aux STIM. Plusieurs jeunes interviewés précisent que la pièce de théâtre montrait que, peu importe le genre d'un individu, il est possible de se réaliser dans la carrière désirée. Par ailleurs, il faut souligner que tant les filles que les garçons expriment différemment les objectifs sous-jacents de cette présentation. Nous avons remarqué, par exemple, que certains garçons affirment que les auteures souhaitaient que l'on prenne conscience et que l'on réalise que les domaines des STIM sont accessibles aux membres des deux genres. Il y en a même qui précisent que cela se voulait

un encouragement afin de faire réaliser aux filles qu'elles ont leur place dans ces secteurs. Paradoxalement, des filles semblent croire que la pièce de théâtre s'adressait plutôt aux garçons, pour leur faire voir que les filles ont les mêmes capacités qu'eux pour accéder et réussir en sciences, ingénierie, mathématiques et technologies. Pour d'autres filles, elle semble véhiculer un double rôle, un qui a trait aux informations et un autre à la démystification des stéréotypes et de certaines croyances sociales par rapport aux femmes qui évoluent dans ces domaines. De cette façon, la présentation a servi d'outil aux filles pour communiquer aux garçons un message de justice et d'égalité.

Nous avons aussi sondé les élèves afin de connaître leur appréciation de la pièce de théâtre. De façon générale, les garçons ont trouvé que l'image diffusée par la pièce de théâtre était trop sexiste et que cette mise en contexte n'était plus valable à notre époque. De leur côté, la majorité des filles ont trouvé que la pièce de théâtre contenait beaucoup trop d'informations, ce qui rendait difficile l'assimilation des renseignements. Malgré ces commentaires, l'évaluation générale semble favorable puisque le message a circulé.

CONCLUSION

Par ce projet, nous voulions valider l'utilisation d'une pièce de théâtre comme outil pédagogique permettant de changer les perceptions des élèves de 9^{e} et 10^{e} année à l'égard des carrières en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques. À l'analyse des résultats recueillis, nous constatons que la plupart des élèves ont été sensibles à ce moyen de communication et qu'ils trouvent que c'est une bonne façon de véhiculer de l'information. Le fait que des élèves aient pu s'identifier aux personnages de la pièce de théâtre a permis un transfert facile des renseignements et des connaissances. Tant les filles que les garçons précisent que la pièce de théâtre a montré plusieurs carrières reliées aux domaines des STIM qui leur étaient jusqu'alors inconnues. Il est difficile de conclure catégoriquement que la pièce de théâtre a modifié les perceptions des filles par rapport aux STIM ; il est sûr cependant qu'elle a stimulé leur intérêt envers ces secteurs. Cette étude vient appuyer les conclusions de Riley et Goldowsky (1999) voulant qu'une pièce de théâtre arrive mieux qu'une activité d'apprentissage en salle de classe à permettre aux élèves de retenir

facilement les notions scientifiques. Nous unissons nos voix à celles des auteurs qui concluent que l'utilisation d'une pièce de théâtre comme outil pédagogique est fort significative pour les élèves et peut les aider dans leurs apprentissages scientifiques. D'ailleurs, nous nous proposons d'engager les élèves comme comédiennes et comédiens dans la pièce de théâtre, plutôt que de les inviter à tenir le rôle de simples spectateurs. Nous croyons que cela leur permettra de mieux intégrer les connaissances véhiculées dans la pièce de théâtre. Il s'agit donc d'une piste intéressante à utiliser dans une recherche ultérieure.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, L.S., K.A. GILBRIDE et M.F. STEWART (2005). « Image of engineering among Canadian secondary school students », *International Conference ICWES*, Seoul.

BIANCHINI, J.A., L.M. CAVAZOS et J.V. HELMS (2000). « From professional lives to inclusive practice : Science teachers and scientists' views of gender and ethnicity in science education », *Journal of Research in Science Teaching, 37*(6), 511-547.

BRICKHOUSE, W.N., P. LOWERY et K. SCHULTZ (2000). « What kind of girls does science ? The construction of school science identities », *Journal of Research in Science Teaching*, *37*, p. 441-458.

CALEB, L. (2000). « Design Technology : Learning how girls learn best », *Equity and Excellence in Education*, *33*, p. 22-25.

CANADIAN COUNCIL OF PROFESSIONAL ENGINEERS (CCPE) (2006). *Canadian Engineers for Tomorrow : Trends in Engineering Enrolment and Degrees Awarded 2001 to 2005*, Canadian Council of Professional Engineers.

CAVAZOS, L.M. et V.J. HELMS (2000). « From professional lives to inclusive practice : Science teachers and scientists views of gender and ethnicity in science education », *Journal of Research in Science Teaching*, *37*, p. 511-574.

CONSEIL CANADIEN DES INGÉNIEURS (CCI) (2003). *Des ingénieurs canadiens pour l'avenir : Inscriptions en génie et diplômes décernés de 1995 – 1999 Tendances*, Ottawa, Conseil canadien des ingénieurs.

DESCHÊNES, C. (2002). « Les femmes, la science, l'ingénierie et la technologie », *Recherches féministes 15*(1), p. 1-6.

DESCHÊNES, C. et M. FOISY (1998). « Femmes en sciences et en génie : une initiative canadienne. Quality and equality : Condition for sustainable human development », *UNESCO European Conference on Women in Science*, Slovénie, Bled, 5-7 novembre.

DESCHÊNES, C., D. KOCAEFE, É. LANGELIER, A.-M. LAROCHE et J. SÉVIGNY (2005). « Bilan de la Chaire CRSNG/Alcan – succès et défis », compte rendu du colloque de l'AFFESTIM « Quels sont les enjeux pour assurer l'équité des filles et des femmes dans les sciences, mathématiques, ingénierie et technologies en 2005 », *Congrès de l'ACFAS*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.

EISNER, E.W. (2002). « What can education learn from the arts about the practice of education ? », *Journal of Curriculum and Supervision*, *18*, p. 4-16.

GAUDET, J. D'A. et C. LAPOINTE (2001). « Des fondements à la pratique : une recherche-développement sur l'équité en formation », dans A. Beauchesne, S. Martineau et M. Tardif (dir.), *La recherche en éducation et le développement de la pratique professionnelle en éducation*, Éditions du CRP, p. 143-157.

GAUDET, J. D'A. et C. LAPOINTE (2005). « La parole aux jeunes filles acadiennes et francophones concernant leurs choix professionnels », *Éducation et francophonie*, *XXXIII*(1), p. 20-36.

GAUDET, J. D'A., D. MUJAWAMARYA et C. LAPOINTE (2008). « Les liens entre les valeurs, les intérêts, les aptitudes et l'estime de soi et les choix de carrière des jeunes filles », *Revue canadienne d'éducation*, numéro thématique sur les rôles sociaux de sexe et l'éducation, *30*(4).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE (MDERR) (2004). *Bilan de la progression de Québécoises en sciences et en technologies de 1993 à 2003*, Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

RILEY, D.R. et A. GOLDOWSKY (1999). « Science theater as an interpretive technique in a science museum », *Annual Meeting of the National Association for Research in Science Teaching*, NARST, Boston, p. 150.

SCHILLER, W. (2005). « Children's perceptions of live arts performances : A longitudinal study », *Early Child Development and Care*, *176*(6), p. 543-552.

Chapitre 12

Les femmes en STIM
Les efforts mondiaux pour un progrès soutenu et durable

Monique Frize
Carleton University et Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Le progrès dans la participation féminine en sciences et en ingénierie est souvent suivi par un recul. Le caractère cyclique des progrès et des reculs est inquiétant. Pour un progrès soutenu et durable, il faudrait que les efforts soient constants. Ce chapitre présente certains problèmes que les femmes en sciences et en ingénierie rencontrent dans leur milieu de travail : par exemple elles peuvent se sentir isolées et pressentir que leurs habiletés, talents et contributions sont sous-valorisées par rapport à ceux de leurs collègues masculins. La discussion porte ensuite sur des pistes de solution et présente le réseau mondial INWES (International Network of Women Engineers and Scientists) comme agent de progrès soutenu et durable.

Ce chapitre présente la situation des femmes en STIM en faisant ressortir le caractère cyclique des progrès, mais aussi des reculs inquiétants. La première section fait ressortir des éléments de la situation et des prescriptions à réaliser dans l'action. La deuxième section montre le rôle que joue et pourrait jouer le réseau mondial INWES (International Network of Women Engineers and Scientists) comme agent de progrès soutenu et durable.

1. LA SITUATION DES FEMMES EN STIM

Au XX^e^ siècle, dans les pays du Nord, nous constatons que le statut et les droits des femmes ont progressé grâce au mouvement féministe. Par contre, on note que le progrès est souvent suivi par un recul. Dans les siècles précédents, certaines femmes privilégiées avaient accès à une éducation dans plusieurs domaines : langues, mathématiques, astronomie, botanique, mécanique, etc., éducation souvent acquise à la maison, avec des tuteurs embauchés pour parfaire l'éducation de leurs frères, mais dont elles pouvaient aussi profiter. Cependant, à la même époque, leur rôle fut limité à celui d'épouse et de mère, dans une société hautement patriarcale. Comment expliquer que 14 % des astronomes en Allemagne au XVII^e^ siècle étaient des femmes (Schiebinger, 1989) ? Nous remarquons aussi que de 1660 à 1860, les filles qui fréquentaient l'école en Angleterre apprenaient les sciences et les mathématiques, alors que les garçons se concentraient uniquement au latin, au grec et aux études classiques. Ce n'est qu'avec les réformes scolaires qui ont eu lieu dans ce pays de 1860 à 1870 que les filles furent orientées vers le latin et les études classiques, afin de les préparer à entrer à l'université, et que les garçons se sont mis à étudier sérieusement les sciences et les mathématiques (Phillips, 1990).

1.1. Le recul des filles en STIM

Vers la fin du XX^e^ siècle, la proportion d'étudiantes dans les programmes de premier cycle en ingénierie a augmenté jusqu'à 22 % en 2002, et a diminué de 3 % par an de 2003 à 2006. Ce recul est très inquiétant et demande des efforts supplémentaires pour regagner le terrain perdu. Cela veut dire que les messages doivent rejoindre les filles, les jeunes femmes, les garçons, les parents,

les enseignants et enseignantes, conseillers et conseillères pédagogiques, les employeurs ainsi que les directeurs et directrices d'associations scientifiques et professionnelles.

1.2. Le recrutement et le maintien des filles en STIM

Les programmes de recrutement des jeunes doivent s'ajuster à la culture des adolescentes de la nouvelle génération et rejoindre les adultes qui peuvent les influencer. Les facultés universitaires doivent s'assurer que le choix de programmes soit bien adapté aux intérêts et habiletés des étudiantes. Une autre stratégie efficace est de créer des occasions pour que les plus jeunes rencontrent des étudiantes un peu plus âgées qui puissent les conseiller au long de leur parcours. Il faut aussi que l'environnement devienne plus confortable pour les jeunes femmes : les journaux étudiants publient encore de temps en temps des articles humiliants pour les femmes, et on trouve encore des membres du personnel enseignant et du milieu étudiant qui sont sexistes. Le harcèlement sexuel demeure, malgré les efforts déployés par les universités à ce sujet. La semaine d'initiation des nouveaux étudiants et étudiantes s'est améliorée, mais il y a encore des incidents inacceptables qui surviennent durant cette période. La méthode pédagogique demeure traditionnelle, avec des cours magistraux et des classes nombreuses, ce qui ne favorise pas les méthodes d'apprentissage personnalisées qui produisent de meilleurs résultats. La théorie n'est presque jamais reliée à la vie de tous les jours et aux besoins de la société ; la culture tend à valoriser les faits plutôt que l'intuition, et le rationnel plutôt que les émotions. Tobias (1990) insiste sur le fait qu'il faut apporter des changements majeurs au curriculum et à l'approche pédagogique des cours de sciences dans les écoles élémentaires et secondaires pour améliorer les résultats scolaires des jeunes. Elle écrit aussi que plusieurs jeunes femmes et jeunes hommes brillants quittent leur programme de science après avoir assisté à quelques cours de premier cycle à l'université, surtout à cause de l'approche pédagogique et du curriculum. Il serait bon de retenir ces étudiantes et étudiants, car ils pourraient apporter des changements positifs à la culture et donc contribuer à l'améliorer pour tous et toutes. Rosser (1997) décrit comment rendre les cours et la culture plus stimulants pour les femmes et affirme que ces changements seront favorables pour les hommes également.

De plus, il faut attirer un nombre croissant de femmes dans les programmes de deuxième et troisième cycles et embaucher plus de femmes comme professeures.

1.3. Reconnaître le pouvoir des mythes

Moody (2004) présente les mythes qui sont souvent utilisés comme excuse pour éviter d'embaucher des personnes qui appartiennent à des groups sous-représentés ; elle recommande dix-neuf bonnes pratiques pour les présidents et présidentes d'universités, les doyens et doyennes et les chefs de services. Elle donne aussi des conseils pour les comités de sélection, par exemple éviter de prendre des décisions biaisées, de porter des jugements trop rapides, d'utiliser des prétextes pour éliminer des candidates et de dénigrer les institutions où les candidates ont obtenu leur diplôme (Moody, 2004). Il est courant d'entendre nos collègues dire : « Il ne faut pas rabaisser nos standards. » Cela suggère que l'embauche d'une femme ou d'une personne qui appartient à une minorité visible diminuerait la réputation du service.

1.4. Les défis d'équité en emploi pour les femmes

Cependant, on observe souvent que la barre est placée beaucoup plus haut pour les femmes et les membres de groupes minoritaires que pour ceux qui appartiennent au groupe majoritaire. Les critères qui servent à juger la performance peuvent affecter l'embauche, les promotions et l'obtention de chaires de recherche. Ils devraient juger du travail par la qualité des publications plutôt que leur nombre. Les universités doivent créer des politiques qui permettent aux jeunes professeurs et professeures d'équilibrer leur temps entre la famille et la carrière, et surtout aux recruteurs de voir le potentiel des candidates et candidats plutôt que ce qu'ils ont accompli avant leur entrevue. Des programmes de sensibilisation contribuent à éliminer les préjugés. Il faut aussi que les comités aient un nombre suffisant de femmes au courant des préjugés. Des efforts doivent être consentis pour trouver des candidates qui combleront des postes ou dont les candidatures seront soumises pour l'obtention de prix et de bourses. Dans le milieu du travail, les directions doivent établir des critères d'embauche objectifs, chercher activement des candidates

possédant les connaissances universitaires et les compétences, et sensibiliser leurs comités de sélection aux questions à caractère sexiste et inappropriées à éviter durant les entrevues. Les directions peuvent créer des réseaux de soutien aux femmes en sciences et en ingénierie, et encourager les femmes qui ont la capacité de devenir directrices (Catalyst, 2007).

1.5. Quelques actions équitables

Enfin, il y a lieu d'intégrer des valeurs féminines dans la culture, qui est actuellement masculine. Instituer un régime d'heures de travail flexibles aidera à réduire le nombre d'employées qui quittent le milieu et réduira donc les coûts associés à l'embauche et à la formation de nouveau personnel. Lorsqu'un homme ou une femme prend un congé parental, cela ne devrait pas être considéré comme un manque d'intérêt ou d'engagement pour leur travail et leur carrière. Donner accès à une garderie est un facteur majeur pour garder les jeunes parents comme employés et employées. Il faut aussi donner des responsabilités bien visibles aux personnes qui ont besoin d'améliorer leur confiance en eux et de bâtir leur réputation. En ce qui concerne les associations scientifiques et professionnelles, le progrès se mesure par la proportion de femmes dans les comités importants, le nombre de femmes qui reçoivent des prix, et qui sont invitées à titre de conférencières expertes pour des sessions plénières. On peut toujours trouver des femmes compétentes, mais malheureusement, dans la majorité des congrès scientifiques ou d'ingénierie, on remarque que la grande majorité des conférenciers principaux sont des hommes. Pour créer une atmosphère de respect et de confiance, il y a lieu de se défaire des stéréotypes sexistes. La vision masculine du monde n'est pas la seule façon de faire de nouvelles connaissances ; la diversité des perspectives auxquelles les femmes peuvent contribuer offrira sûrement des solutions plus complètes et sera bénéfique dans tous les domaines. Changer les attitudes et les comportements ne se fait pas en un jour. L'égalité ne se mesure pas seulement au nombre égal de femmes et d'hommes. Il faut aussi que les chances de réussir et de développer sa carrière soient égales pour tous. Si un nombre croissant de femmes choisissent ces domaines, elles acquerront une indépendance économique. Les

femmes doivent pouvoir faire face aux défis sans peur, découvrir leurs talents et habiletés et croire en elles-mêmes. Les hommes et les femmes ont à contribuer au changement, à leur façon.

2. LE RÉSEAU MONDIAL INWES – INTERNATIONAL NETWORK OF WOMEN ENGINEERS AND SCIENTISTS

Voyons maintenant comment le réseau mondial INWES (International Network of Women Engineers and Scientists) peut contribuer à l'avancement des femmes en sciences et en ingénierie tout en maintenant un progrès soutenu et durable. Le réseau organise des congrès internationaux à tous les trois ans, un forum qui permet aux femmes de rencontrer d'autres femmes dans des domaines semblables et qui vivent des situations similaires. Plusieurs présentations parlent de stratégies pour réussir à surmonter les difficultés et éviter des situations indésirables. L'INWES a aussi produit un manuel indiquant comment créer une association locale de femmes dans ces domaines. Les congrès les plus récents ont eu lieu à Ottawa (2002), à Séoul (2005) et à Lille (2008). Le prochain se tiendra en Australie en juillet 2011. L'INWES travaille aussi à faire connaître de meilleures pratiques, par exemple les meilleures façons d'intéresser les jeunes femmes à ces domaines, comment promouvoir l'équité en matière d'emploi dans les sociétés privées et publiques et comment mettre en place des politiques familiales pour les professionnelles. De plus, par son site Internet, l'INWES veut rendre visibles les femmes et leurs contributions. Des réunions régionales aident au développement professionnel. Ainsi, au Kenya, un atelier sur le leadership regroupait, en 2004, 64 Africaines et une vingtaine de femmes des autres continents ; en 2007, un symposium en Pologne attirait 75 femmes d'Europe de l'Est, de Russie, d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Ouest et de l'Amérique. Les résultats les plus significatifs de l'atelier au Kenya sont :

- la formation sur les habiletés de leadership et sur d'autres aspects du développement professionnel ;
- le démarrage et le financement d'une petite entreprise ;
- l'augmentation des connaissances sur la question du genre ;
- des sessions sur l'éducation des jeunes femmes ;

– l'aide au réseau de femmes en Afrique (AWSE) pour rejoindre un plus grand nombre de femmes ;
– la création d'alliances.

Depuis 2007, l'INWES a créé l'Institut INWES de recherche et d'éducation, dont le premier projet fut de financer en novembre 2008 un concours d'essais au Nigéria pour les jeunes femmes. L'essai devait porter sur leur choix d'une carrière en science ou en ingénierie. Les trois prix attribués consistaient en des bourses d'étude, pour entrer à l'université dans ces domaines. L'Institut veut aussi développer un outil Web qui offrira des statistiques selon les genres sur l'éducation, la santé, la gouvernance et le travail pour les pays d'Afrique et d'Asie mineure. Enfin, un wiki sera organisé pour faire la collecte de bonnes pratiques qui permettront d'augmenter le nombre de femmes dans ces domaines et leur succès.

CONCLUSION

Le progrès est un phénomène cyclique qui demande des efforts soutenus et constants afin d'éviter des reculs. Il faut aussi s'ajuster aux attentes et à la culture des nouvelles générations de filles et d'adolescentes pour mieux les rejoindre avec nos messages. Les efforts doivent atteindre plusieurs publics si l'on veut réussir à augmenter la participation féminine dans les domaines des sciences, des mathématiques, de l'ingénierie et des technologies.

BIBLIOGRAPHIE

CATALYST INC. (2007). *The Double-Bind Dilemma for Women in Leadership : Damned if You Do and Doomed if You Don't*, New York, Catalyst.

MOODY, J. (2004). *Faculty Diversity Problems and Solutions*, New York, Routledge.

PHILLIPS, P. (1990). *The Scientific Lady : A Social History of Women's Scientific Interests 1520-1918*, Londres, Weidenfield and Nicholson.

ROSSER, S.V. (1997). *Re-Engineering Female Friendly Science*, New York, Columbia University, Teachers College Press.

SCHIEBINGER, L. (1989). *The Mind Has no Sex ? Women in The Origins of Modern Science*, Cambridge, Harvard University Press.

TOBIAS, S. (1990). *They're not Dumb, They're Different : Stalking The Second Tier*, Tucson, Research Corporation.

Chapitre 13

La promotion des carrières en STIM auprès des filles

Ève Langelier
Université de Sherbrooke

Marcela Cid
Les Scientifines

RÉSUMÉ

Ce chapitre présente les activités de l'organisme Les Scientifines qui, depuis 1980, a le mandat d'inciter les jeunes filles du primaire à s'intéresser à des carrières en STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). De plus, il décrit les activités que l'Université de Sherbrooke organise depuis l'an 2000 pour promouvoir les sciences et le génie chez les filles et faire jaillir des étincelles chez elles à tous les niveaux d'enseignement.

Depuis le début des années 1980, au Québec, des programmes comportant des activités pour inciter les filles à s'intéresser à des carrières en STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) ou pour les sensibiliser aux domaines scientifiques ont été créés. En particulier, l'organisme Les Scientifines, qui s'adresse aux jeunes filles du primaire, œuvre depuis les années 1980 au Québec. Dans les années 2000, grâce à une subvention de la Chaire CRSNG/Alcan (située à l'Université Laval et dont la première titulaire a été Claire Deschênes) pour les femmes en sciences et génie au Québec, des activités de promotion des sciences et du génie ont été initiées à l'Université de Sherbrooke. Elles ont suscité un allumage d'où ont jailli des étincelles à tous les niveaux tant au primaire et au secondaire qu'au cégep et à l'université. Nous présentons chacune de ces étincelles, celles des jeunes filles du primaire, du secondaire et du cégep puis de l'université.

1. AU PRIMAIRE : LES SCIENTIFINES

Les Scientifines est un organisme à but non lucratif incorporé depuis 1993. La première version du projet a d'abord été implantée en 1987 et subventionnée dans le cadre du programme « Étalez votre science » du ministère de l'Éducation du Québec. Durant les trois années qui ont suivi (1988 à 1991), l'équipe fondatrice, composée de quatre femmes de l'École de service social de l'Université de Montréal (Claire Chamberland, Roseline Garon, Diane Roy et Manon Théoret) a poursuivi les activités dans le cadre d'une recherche-action. De 1993 à nos jours, le programme Les Scientifines s'est transformé et est devenu une vraie référence en matière de sciences pour le Sud-Ouest de Montréal. Hormis tout le travail de développement de compétences effectué auprès des jeunes filles chaque jour après l'école, Les Scientifines produit aussi un journal scientifique à tous les deux mois, réalise une expo-sciences annuelle, soutient les écoles primaires dans l'enseignement des sciences, offre un atelier de soutien aux parents deux fois par année et accueille les clubs de vacances en offrant des activités scientifiques amusantes pendant tout l'été. En un mot, Les Scientifines est issu de la détermination, de la persévérance et de la passion de nombreuses femmes soucieuses d'améliorer les conditions de vie de leurs pairs en suscitant l'intérêt de ces jeunes filles pour les sciences, tout en souhaitant qu'elles s'outillent le mieux possible pour un avenir prometteur.

1.1. Le mandat des Scientifines

Les Scientifines a pour mandat de développer différentes compétences de vie par la promotion des sciences auprès des jeunes filles provenant de milieux défavorisés, pour briser le cycle de la pauvreté chez les femmes. Le travail vise principalement à :

- prévenir les risques d'inadaptation et de décrochage scolaire en soutenant la motivation pour les apprentissages, en encourageant la poursuite des études et l'effort académique et en augmentant les chances de réussite scolaire ;
- susciter l'intérêt des filles pour les sciences et les nouvelles technologies en les initiant, par l'introduction à l'apprentissage de la démarche scientifique, aux relations de cause à effet, aux notions relatives à diverses sciences : biologie, chimie, physique, écologie, environnement, informatique, etc. ;
- développer l'intérêt des filles pour les métiers non traditionnels, en élargissant le champ de leurs connaissances sur les métiers reliés aux domaines scientifique et technologique, en offrant des modèles de femmes qui font carrière dans des domaines non traditionnels ;
- promouvoir le développement de compétences de vie comme la curiosité, la persévérance, la patience, la démarche scientifique, la résolution de problèmes et l'agrandissement du répertoire ;
- prévenir et contrecarrer les effets de la pauvreté en permettant aux filles de s'ouvrir à d'autres horizons, en faisant la promotion de l'intérêt pour les sciences et les métiers non traditionnels, en intéressant les filles à différentes compétences de vie, en les aidant à développer un esprit critique, de décision et d'action et en leur donnant les outils nécessaires pour qu'elles se construisent un avenir meilleur.

1.2. Les cibles

Les Scientifines cible principalement les jeunes filles venant de milieux socioéconomiquement défavorisés et essentiellement des quartiers Petite-Bourgogne et Saint-Henri, dans le sud-ouest de Montréal. Selon les données de Statistique Canada pour l'an 2000, 76,1 % des familles de ces deux quartiers ayant des enfants de moins de 18 ans sont monoparentales. Une moyenne de 67,3 % des jeunes

de 0 à 17 ans appartient à des familles vivant sous le seuil de faible revenu. En mars 2003, 38,5 % des jeunes de 0 à 17 ans vivent dans des familles prestataires de l'assistance emploi. Les jeunes filles, quant à elles, sont issues, dans une proportion supérieure à 98 %, de familles ayant immigré principalement des pays d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Asie du Sud-Est. Elles font face à de nombreux problèmes, notamment sur le plan de l'intégration au marché du travail. Ces chiffres criants montrent non seulement l'étendue de la pauvreté dans laquelle elles se trouvent, mais aussi les difficultés qu'elle engendre pour leur scolarité et leur avenir.

1.3. Les programmes et activités

Plusieurs programmes et activités font partie des objectifs ciblés par Les Scientifines. Il s'agit d'aide aux devoirs, d'activités scientifiques adaptées aux différents groupes de filles, d'expos-sciences, de « La clé des sciences », d'un projet de soutien aux parents, et d'activités scientifiques d'été pour les clubs vacances. L'aide aux devoirs est une activité offerte à toutes les filles de 8 à 12 ans du Sud-Ouest de Montréal, du lundi au jeudi de 15 h 30 à 16 h 30. Elle comprend un soutien individualisé, un apprentissage de l'utilisation des outils de référence tels que dictionnaire, livre de conjugaison, grammaire, etc. Des stratégies de résolution de problèmes mathématiques ainsi que des méthodes de travail et d'apprentissage sont également enseignées aux filles. Les activités scientifiques sont offertes à toutes les filles de 8 à 12 ans du Sud-Ouest de Montréal. Tous les lundis, mardis et mercredis, une activité scientifique ou technologique suit immédiatement la période des devoirs. Les sciences visées sont la biologie animale, la physique, la botanique, la chimie, l'écologie, les mathématiques, l'informatique et l'environnement. Les modalités de travail comportent des expériences, des personnes invitées, des montages/constructions, des sorties, des films, l'utilisation de l'ordinateur, des jeux, des quiz et du dessin.

Les périodes de préparation de l'expo-sciences ont lieu une fois par semaine de septembre à mai ; elles sont offertes à toutes les filles de 8 à 12 ans. Le principal objectif de cette activité est de susciter leur intérêt pour les sciences et les nouvelles technologies, par le développement de projets scientifiques et leur présentation lors d'un événement public.

« La clé des sciences » est un projet de soutien aux enseignants et enseignantes du primaire dans l'enseignement des sciences. Il vise à offrir aux enseignants et enseignantes des écoles primaires du Sud-Ouest de Montréal un ensemble de ressources pédagogiques en sciences et en technologies qui ont été validées et qui sont prêtes à être implantées, une formation adaptée, ainsi qu'un soutien pour l'animation et l'utilisation du matériel scientifique.

Le projet de soutien aux parents s'adresse aux mères et aux jeunes participantes. Il s'agit d'ateliers de discussion visant à outiller les parents dans l'aide aux devoirs et d'un soutien dans les apprentissages scolaires des enfants. Les parents rencontrent les animatrices une fois par semaine pendant dix semaines. Cet atelier est donné en anglais à l'automne et en français au printemps.

Les activités scientifiques d'été pour les clubs de vacances sont offertes par Les Scientifines à des jeunes (filles et garçons) de 6 à 14 ans qui fréquentent les camps de jour des quartiers défavorisés (Sud-Ouest, Centre-Sud et autres quartiers) de Montréal et des environs. La durée de ces ateliers scientifiques est d'une heure et demie (pour un maximum de deux ateliers par jour). Chaque groupe est divisé en trois ou quatre sous-groupes de douze jeunes au maximum (pour un total de 45 jeunes par activité). Les groupes ont un choix parmi six activités qui varient chaque été et doivent réserver leurs plages horaires à l'avance.

Dans la réalisation du programme et des activités, Les Scientifines a établi des stratégies d'intervention qui guident les animatrices agissant auprès des jeunes filles et de leurs parents. Elles sont nombreuses et adaptées aux groupes des participants et participantes.

1.4. Les stratégies d'intervention

Pour réussir à développer les compétences proactives et réactives chez les jeunes filles, les intervenantes qui agissent comme animatrices utilisent certaines stratégies d'intervention qui ont été développées par l'équipe de chercheures fondatrices de l'organisme Les Scientifines. Ces stratégies consistent surtout à :

- agrandir le répertoire du nombre d'activités faites pour la première fois, à varier les sciences et à augmenter la répétition des activités qui ont été mises à l'essai pour la première fois ;
- piquer la curiosité en augmentant : le nombre de comportements non verbaux (approche utilisant uniquement la vue, le goût, l'odorat, le toucher et l'ouïe) pour des objets peu connus ou inconnus ; le nombre de questions pertinentes visant à découvrir des objets peu connus ou inconnus ; le nombre de fois où des observations mènent à une action visant à découvrir une réponse à la ou aux questions tant des filles que des intervenantes ;
- développer la persévérance en augmentant l'effort consacré à une même tâche. Il s'agit de ne pas abandonner avant d'avoir effectué plusieurs tentatives ;
- développer la patience en augmentant la tolérance face au temps d'attente et en apprenant à s'occuper durant cette attente ;
- entreprendre la démarche scientifique en augmentant : le nombre de questions sur les phénomènes incompris de l'environnement ; le nombre d'hypothèses envisagées pour répondre à ces questions ; le nombre de fois où une hypothèse est validée ; le nombre de vérifications différentes pour une même hypothèse ; et à trouver la ou les conclusions reliées aux résultats et observations effectuées lors de l'expérimentation ;
- résoudre des problèmes : en développant la capacité de reconnaître le problème ; en augmentant le nombre et la diversité des solutions possibles ; en étant en mesure de choisir les deux meilleures solutions ; en présentant des arguments « pour » et « contre » pour choisir la meilleure solution et en évaluant les résultats de la solution choisie ;
- développer d'autres atouts comme l'affirmation de soi, le sentiment d'appartenance, l'esprit critique et éthique vis-à-vis des sciences et de leur évolution, sans oublier l'autonomie.

1.5. Quelques données et réflexions

TABLEAU 3

Activités	Nombre de séances	Moyenne de participation en 2006-2007
Aide aux devoirs	130	33
Ateliers S et T	93	34
Expo-sciences	37	30
Atelier de journalisme scientifique	31	17
Centre informatique	16	12
Total	**317**	–

Le tableau ci-dessus donne un aperçu des activités réalisées avec les jeunes filles au cours des années 2006-2007 et corrobore ce qui précède. À cet égard, une question est souvent posée quant au choix des filles comme personnes cibles des activités organisées par Les Scientifines. Pourquoi juste des filles ? À cette question nous répondons que le taux de participation des filles est faible dans des activités tenues après l'école ou la fin de semaine. La préadolescence est une période critique chez les filles et un environnement sécuritaire les aide à développer leur estime de soi. Il y a un déséquilibre de genre en sciences (on le constate à l'université, etc.). Au cours de l'adolescence des changements d'attitude se produisent (en 4e année, 90 % des filles pensent que tout le monde peut être bon en sciences, en 5e année du secondaire, seulement 36 % des filles continuent à le penser). Il y a donc lieu de porter une attention spéciale aux jeunes filles pour qu'elles s'engagent dans les STIM, qu'elles persévèrent jusqu'à la fin de leurs études universitaires et qu'elles persistent dans la pratique des carrières scientifiques qu'elles auront choisies.

2. ENTRE LE PRIMAIRE ET LE CÉGEP ET L'UNIVERSITÉ : LES FILLES ET LES SCIENCES, UN DUO ÉLECTRISANT !

Au niveau secondaire, il faut faire en sorte que l'étincelle qui s'est allumée chez les jeunes filles soit toujours aussi vive, particulièrement pour inciter ces adolescentes à choisir le domaine du génie. Il s'agit de les transformer en un *duo électrisant* (filles/sciences).

À l'École Polytechnique de Montréal, par exemple, c'est la Chaire Marianne-Maréschal qui fait la promotion du génie auprès des filles et des femmes. Elle a mis sur pied l'activité *Les filles et les sciences, un duo électrisant !*, « une journée d'information sur les carrières scientifiques et technologiques dédiée aux filles de 2e et de 3e secondaire ». À l'hiver 2006, Ève Langelier a été invitée à vivre l'expérience *Les filles et les sciences* pour faire de l'essaimage régional. Elle a vécu et adoré l'expérience ! L'activité a donc vu le jour avec la participation de la Faculté de génie, de la Faculté des sciences, de la Faculté d'éducation et du Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke de même que du cégep de Sherbrooke et du Conseil de loisir scientifique de l'Estrie. Pendant cette journée, les jeunes filles vivent l'expérience des sciences et du génie, « magasinent leur avenir » et participent à deux ateliers de sciences et génie.

Deux éditions ont déjà eu lieu, la première en 2007 à l'Université de Sherbrooke et la seconde, en 2008, au cégep de Sherbrooke. Une troisième édition a eu lieu à l'Université de Sherbrooke en 2009. L'activité est un franc succès auprès des jeunes filles ! En 2008, il y avait 107 participantes provenant de dix écoles. Parmi celles-ci, 99 % recommandent l'activité à une amie et 54 % affirment que l'activité les aidera dans leur choix de carrière. Ève Langelier et ses collaboratrices et collaborateurs ont aussi conçu une trousse destinée aux élèves du secondaire et à leur entourage (voir sa description, tant pour les filles du secondaire que pour celles du cégep et de l'université, à la sous-section 3.2.).

Les activités de promotion pour les femmes en sciences et génie au Québec, initiées à l'Université de Sherbrooke, grâce à une subvention de la Chaire CRSNG/ALCAN (Université Laval), se poursuivent sur le plan universitaire. Le *duo électrisant* produit à son tour d'autres étincelles.

3. L'ÉTINCELLE À L'UNIVERSITÉ

En 2004, à son arrivée à l'Université de Sherbrooke comme jeune professeure, Ève Langelier prend connaissance de l'existence d'une subvention ciblant un essaimage régional de la Chaire CRSNG/ALCAN. Cette subvention a comme objectif de susciter dans les régions le désir d'intéresser les filles aux sciences et au génie et de les outiller pour leur carrière dans ces domaines. Ce fut l'étincelle qui démarra quatre années d'activités de promotion, de rétention et de développement de carrière pour les femmes en sciences et génie à l'Université de Sherbrooke.

3.1. La mise en place de cinq activités pour les étudiantes en génie

L'objectif visé pour 2004-2005 consistait à mettre en place des activités qui allaient outiller les jeunes étudiantes en génie pour mener à bien leur carrière. Les cinq activités qui ont été déterminées et réalisées consistent en :

- des visites de laboratoires de recherche qui permettraient aux étudiantes de concevoir une autre facette du génie et peut-être même de dénicher un stage ou d'entreprendre une maîtrise ;
- un atelier sur les carrières en génie et l'entrevue au féminin offert par le Service des stages et du placement permettant aux étudiantes d'avoir une vision globale du marché de l'emploi au Québec et de se préparer à répondre à des questions typiquement destinées aux femmes lors d'une entrevue ;
- un souper conférence sur le thème « Femme en milieu non traditionnel » avec une invitée femme ingénieure mécanique et pilote d'essai offrant aux étudiantes un modèle d'une femme œuvrant dans un milieu doublement non traditionnel ;
- un souper sur le thème « Conciliation travail-famille et études-famille », au cours duquel les étudiantes rencontrent trois femmes exprimant leur réalité faite de difficultés, mais aussi d'avantages venant de cette conciliation ;

- une rencontre sur le thème du « Leadership en milieu professionnel » avec trois femmes de milieux professionnels différents pour sensibiliser, informer et outiller les étudiantes en vue de leur début de carrière en ce qui a trait au leadership au féminin.

Ces cinq activités, mobilisant 28 intervenantes et intervenants, 18 laboratoires et touchant 250 étudiantes, ont surtout visé la conscientisation, le partage d'expériences, le bris de l'isolement, un coup de pouce, des remerciements, des sourires et la réponse à un besoin.

3.2. Une trousse destinée aux élèves

Pour l'année 2005-2006, deux objectifs étaient visés. Le premier était d'offrir un outil pédagogique aux enseignants et enseignantes de sciences et technologies au secondaire pour les appuyer dans la réforme scolaire. Le second, de faire la promotion du génie, particulièrement auprès des jeunes filles.

Ghislain Samson, professeur au Département de pédagogie de l'Université de Sherbrooke, et Ève Langelier ont mis en commun leurs efforts et leurs idées pour créer un outil de vulgarisation de la démarche technologique de conception utilisée en génie, la trousse *Le génie, c'est génial !* Cette trousse s'appuie sur le travail réalisé par l'équipe TourUS dans son projet de conception de fin de baccalauréat. L'équipe, composée de neuf jeunes universitaires (2 filles, 7 garçons), a conçu, validé et fabriqué un vélo biplace pour un enfant handicapé et son éducateur physique. La collaboration de l'équipe TourUS au projet a permis d'obtenir des entrevues de ces futurs ingénieurs et ingénieures, de recueillir des images de l'équipe en action et d'avoir accès à l'ensemble de la documentation produite au cours du projet en question (rapports techniques, plans, croquis, brochures, etc.).

La trousse créée grâce à toutes ces données s'adresse aux enseignants et enseignantes de sciences et de technologies ainsi qu'aux conseillers et conseillères en orientation scolaire (voir <www.eureka.gme.usherb.ca/genie-decouverte/>). Elle contient :

- une vidéo visant à transmettre une émotion positive envers le génie. On y présente des extraits d'entrevues de même que l'évolution du projet TourUS jusqu'à la remise du vélo à l'École Du Touret ;
- un diaporama commenté sur la démarche de conception empruntée par l'équipe TourUS de l'idée au prototype ;
- une liste de questions pour l'animation postvisionnement de la vidéo ;
- des activités de réinvestissement ;
- une liste de sites Internet sur le génie et la formation dans ce domaine ;
- des statistiques sur le marché de l'emploi, les taux de placements, les salaires, etc.

Enfin, c'est un outil de vulgarisation qui expose un projet humanitaire consistant à améliorer la qualité de vie d'enfants de la région, qui met en lumière le côté humain du travail en génie (travail en équipe, encadrement de personnel, gestion de projet, etc.), qui souligne l'aspect créatif du travail en génie et qui contribue ainsi à mettre un visage au génie… bref, ce projet touche les jeunes filles.

CONCLUSION

À travers toutes ces activités au primaire, au secondaire, au cégep et à l'université ainsi que des conférences présentées dans les écoles, certaines pistes se dessinent.

- La sensibilisation des filles vis-à-vis des STIM doit s'effectuer dès le primaire dans tous les programmes d'activités.
- Le génie est méconnu : il faut rapprocher cette profession des citoyens.
- Trop de jeunes associent le terme « mécanique » à la mécanique automobile plutôt qu'à l'étude du mouvement : il s'agit donc démystifier ce terme.
- Les compétences relatives au travail en équipe et à la créativité touchent les filles : il importe de le souligner davantage.

- Les jeunes souhaitent améliorer la qualité de vie des personnes. Or les sciences et le génie participent à améliorer le bien-être. Il s'agit donc mettre ces aspects en évidence, et cela, dès le primaire.

Il est important de croire que c'est possible d'allumer une étincelle…

SITES INTERNET À CONSULTER POUR LES NIVEAUX PRIMAIRE, SECONDAIRE, COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE

Duo électrisant pour le secondaire, <www.lesfillesetlessciences.ca>.

Les Scientifines, <www.scentifines.com>.

Trousse d'animation le génie c'est génial de l'Université de Sherbrooke, <www.eureka.gme.usherb.ca/genie-decouverte/>.

Chapitre 14

Une contribution à la réflexion sur les enjeux des femmes pour un développement durable

Hélène Guay
Association de la francophonie à propos des femmes en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (AFFESTIM)

Pauline Provencher
Mots pour Pauline

RÉSUMÉ

Le jumelage original et heureux de la place des femmes en STIM, notamment en ingénierie, et du développement durable souligne l'intelligence sensible des femmes à subvenir aux besoins fondamentaux de l'humanité, besoins qui ne sont pas comblés par les instances actuelles qui détiennent le pouvoir. Il est temps que les femmes occupent la place qu'elles détermineront, selon leur formation en STIM et le leadership qu'elles souhaiteront exercer. Il est également impérieux qu'elles collaborent avec les hommes pour améliorer le sort de la planète et des personnes qui y habitent. La réflexion des femmes sur l'importance d'approcher la lutte à la pauvreté en considérant les droits humains, dont ceux qui sont liés au développement, privilégie la dignité des personnes, condition essentielle au succès de tout projet. Celui-ci est souvent compromis par des stéréotypes sur les performances scolaires des filles et des garçons. Les parents, les éducateurs et éducatrices ont un rôle primordial à jouer dans les choix de carrière des jeunes filles. À ce sujet, on remarque encore que l'ingénierie est méconnue du public et que le choix de carrière des jeunes semble de plus en plus motivé par l'aspect utilitaire. Éducation oblige ! Des modèles de femmes qui ont opté pour des carrières en STIM et les ont faites leurs s'avèrent indispensables pour les filles. De cet apport nous pourrons lire un jour « Une histoire des femmes créatrices en sciences », dont le premier tome serait : De l'Antiquité, au Moyen Âge et à la Renaissance, comme l'a fait l'historienne Blanc (2008) pour les femmes créatrices. Nous l'espérons.

En tant que personnes engagées dans la cause pour l'avancement des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques et en tant que membres de l'AFFESTIM (Association de la Francophonie à propos des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), nous livrons nos expériences et réflexions personnelles sur les grands enjeux des femmes pour un développement durable.

Ilboudo (dans Tekaya, 2008 ; Ilboudo, 2010) incite à partager une réflexion sur l'importance d'approcher la lutte à la pauvreté en considérant les droits humains, dont le droit au développement. La dignité des personnes est essentielle à tout projet de développement. Cette approche du développement dont parle Ilboudo la préserve et la privilégie. Il faut s'interroger devant la constatation que « les femmes ne reçoivent que 5 % de la totalité des salaires […] ne sont propriétaires que de 1 % des propriétés mondiales […] et représentent les deux tiers (67 %) de la force de travail » (Gandon, 2009, p. 14). Les femmes ont droit au développement dans la dignité.

Les différentes auteures du présent ouvrage sensibilisent les lectrices et lecteurs aux problématiques qui touchent les femmes en STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) et celles des pays du Sud pour parvenir à un développement durable. À plusieurs égards, ces problématiques rejoignent les femmes des pays du Nord comme celles du Sud. Voici des éléments qui, selon certaines auteures, reflètent des aspects environnementaux, économiques et sociaux de leurs vies :

- Les femmes sont en lien étroit avec la terre nourricière, elles travaillent aux champs, elles gèrent les denrées et préparent les aliments et les repas. Elles sont très préoccupées par l'atteinte de l'équilibre et la sécurité alimentaire de leurs familles. Or les pratiques agricoles actuelles tendent de plus en plus à briser cet équilibre et menacent leur sécurité alimentaire.
- Trop de femmes n'ont pas encore accès à la propriété et sont dépendantes financièrement.
- Dans les pays du Sud, l'éducation vise à permettre aux filles et aux femmes d'exercer leur sens critique et de faire les meilleurs choix pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. Cependant, cela n'est pas facile avec un taux d'analphabétisme très élevé chez les filles. Particulièrement dans

les pays du Nord, même si cela est vrai dans les pays du Sud, les filles sont peu nombreuses à étudier dans des domaines traditionnellement masculins et leur nombre diminue encore depuis l'an 2000. Elles ne se projettent pas facilement dans des carrières non traditionnelles. Elles semblent avoir moins de confiance personnelle que les garçons. Des stéréotypes sont toujours véhiculés sur les performances scolaires des filles et des garçons, même si les filles réussissent aussi bien que les garçons dans les domaines scientifiques. Plusieurs personnes ont un rôle primordial à jouer dans les choix de carrière des jeunes filles : les parents, les enseignants et enseignantes et le personnel scolaire en général, mais aussi les gouvernements et les médias.

- La profession d'ingénieure est méconnue du public – elle est souvent associée à la construction des ponts ou à la mécanique automobile. Les choix de carrière des jeunes semblent de plus en plus motivés par l'aspect utilitaire.
- Des femmes vivent la peur et l'insécurité dans leurs milieux. Cela freine l'expression de leur pleine citoyenneté. Par exemple, plusieurs femmes ne veulent pas s'associer à la cause féministe ; certaines préfèrent ne pas s'investir dans des postes de pouvoir ; d'autres préfèrent encore rester silencieuses plutôt que de risquer de perdre le statut familial ou social acquis.
- Les femmes ont beaucoup à apporter dans les projets de coopération pour le développement durable. Elles sont trop souvent peu engagées dans ces projets. La participation active des femmes, la compréhension et le respect de leurs systèmes de vie, c'est-à-dire leurs habitudes, activités sociales, traditions et cultures, ainsi que leur sentiment d'appropriation face au projet sont des aspects qualitatifs indispensables au succès des projets.

1. DES PISTES D'ACTION

Plusieurs auteures de ce collectif proposent des pistes d'action pour tenir compte des préoccupations des femmes et les engager dans un processus qui favorise un développement durable.

- Transformer l'agriculture qui spolie en agriculture durable qui nourrit ;

- augmenter le nombre de femmes propriétaires ;
- privilégier l'éducation publique et l'éducation des filles dans tous les domaines ;
- faire émerger le leadership des femmes (« désassujettir » les femmes) ;
- travailler sur les questions d'éthique ;
- revendiquer ses droits, communiquer les problématiques (égalité, développement, équité salariale, etc.) ;
- recruter des bailleurs de fonds ;
- fournir de l'aide internationale (considérer l'aspect qualitatif dans le succès des projets tout autant que l'aspect quantitatif).

Les femmes ont besoin d'être en lien entre elles et d'occuper un espace de participation au développement durable. Cet espace peut se concrétiser à l'intérieur d'un état de droit, d'une société civile et par la prise de décisions politiques.

1.1. Réflexions sur les femmes du Sud et le développement durable

Comme l'a mentionné Bouhanik (2004), Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix 2004, a fait une contribution remarquable en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix. Biologiste, ardente avocate des droits humains, militante écologiste, cette femme allie à sa cause les aspects environnementaux, sociaux et économiques, caractéristiques du développement durable. À la tête du plus grand projet de reboisement de l'Afrique, appelée Ceinture verte (*Green Belt Movement*), Maathai (2005) a su inspirer plusieurs personnes dont des groupes de femmes. Il faut souligner la solidarité des femmes du Kenya qui initièrent le mouvement de reboisement et participèrent ainsi :

- à promouvoir la biodiversité ;
- à se donner une identité plus forte au sein de la société ; et
- à créer de l'emploi.

Le mouvement de la Ceinture verte continue à vivre par l'action de femmes et d'hommes d'Afrique et d'ailleurs dans le monde.

2. LES FEMMES, LE GÉNIE ET LA PROMOTION DES CARRIÈRES

Langelier (voir Langelier et Cid, 2010) a œuvré dans le programme de promotion du génie de l'Université Sherbrooke (2004-2008) et organisé diverses activités auprès d'étudiants et d'étudiantes, dont plusieurs s'adressaient plus spécialement aux filles. Elle a constaté que le génie et ses spécialités sont méconnus des étudiants et étudiantes, du personnel enseignant et du public en général. La promotion de la profession auprès des jeunes devrait faire mieux ressortir les compétences que représentent le travail d'équipe, la créativité et le sentiment d'utilité (amélioration de la qualité de vie). Les filles ont plus de difficulté à se projeter dans une carrière et semblent avoir moins de confiance personnelle que les garçons. Langelier (Langelier et Cid, 2010) constatent que la mise en place de pratiques qui ciblent une meilleure conciliation travail-famille est de plus en plus d'actualité et que les jeunes y sont sensibles.

Deschênes (2008) et Deschênes, Dubé, Lafortune et Gaudet (2010) mentionnent que plusieurs activités de promotion du génie auprès des filles sont en cours ; cependant, les résultats restent mitigés et le nombre d'étudiantes en génie diminue depuis 1999 au Canada et ailleurs en Amérique du Nord.

2.1. Réflexions sur la connaissance du génie dans le public

a) Nous constatons que le génie est une profession assez méconnue dans le public. Les mots « ingénieur » et « ingénieure » et leurs spécialités gagneraient à être démystifiés. Par exemple, on associera trop souvent le mot « ingénieur » ou « ingénieure » à la construction d'infrastructure (des ponts). Or, selon nous, un ingénieur ou une ingénieure est un bachelier ou une bachelière en sciences appliquées, détenteur ou détentrice d'un baccalauréat en génie incluant une spécialité et est membre d'un ordre professionnel. Il n'y a pas seulement le mot « ingénieur » ou « ingénieure » qui prête à confusion, mais aussi ses spécialités. Plusieurs fois, le mot « ingénieur » ou « ingénieure mécanique », par exemple, sera perçu à tort comme un mécanicien très spécialisé ou une mécanicienne très spécialisée. Des

définitions standardisées communiquées au public et, par le personnel enseignant, aux étudiants et étudiantes ne réduiraient-elles pas la confusion dans les mots relatifs au génie et à ses spécialités ? En considérant les objectifs de culture scientifique d'une société du savoir, ne serait-il pas pertinent que toutes et tous puissent faire la différence entre une science appliquée et une technique ?

b) On mentionne parfois que l'obtention d'un baccalauréat en génie n'est pas directement associée à la profession d'ingénieur ou d'ingénieure parce qu'aux mots « génie » et « ingénieur » ou « ingénieure », la culture populaire associe des notions faisant référence, pour le premier, à l'inné, voire au surnaturel, et, pour les seconds, à l'acquis. Le mot « génie » communément utilisé pour désigner une aptitude exceptionnelle, naturelle ou surnaturelle, alors que les mots « ingénieur » ou « ingénieure » supposent une aptitude acquise par la scolarité et la pratique. En revanche, le mot « ingénierie » évoque dans la culture populaire la notion d'études, de projets et de travaux à caractère technologique. Il s'apparente bien et s'associe aisément aux mots « ingénieur » ou « ingénieure ». La question suivante se pose : Pourquoi les universités québécoises n'offriraient-elles pas un baccalauréat en ingénierie plutôt qu'en génie ? Est-ce que cela ne serait pas plus simple pour comprendre et expliquer à toutes et tous le cheminement professionnel proposé quand il est question de devenir ingénieur professionnel ou ingénieure professionnelle.

2.2. Réflexions : les aptitudes requises et la pratique d'ingénieur

Faut-il faire preuve d'aptitudes naturelles exceptionnelles pour faire des études en génie ? Faut-il être doué de « plus d'intelligence » que les autres pour réussir des études en génie ? Plusieurs auteurs et auteures traitent de différents types d'intelligence. Certains associent diverses aptitudes naturelles au genre. Sans pouvoir répondre à ces questions, nous faisons part des considérations suivantes. Les fonctions intellectuelles de l'étudiant ou de l'étudiante en génie, de l'ingénieur ou de l'ingénieure sont habituellement mobilisées vers la mise en œuvre de solutions technologiques. L'étudiant ou

l'étudiante en génie apprend à résoudre des problèmes selon des données déterminées et quantifiées (par exemple : dimension, température, pression, nombre de cycles, facteur de sécurité, durée de vie, durée du projet, budget, etc.). L'ingénieur ou l'ingénieure résout aussi des problèmes selon des données déterminées et quantifiées, mais rencontre plusieurs autres contraintes qualitatives imprévues comme les accommodations culturelles, sociales, légales, humaines, environnementales, etc. au cours de la réalisation des projets. Il existe donc un écart entre l'enseignement du génie et sa pratique. Nous insistons sur le fait que l'ingénieur ou l'ingénieure privilégie trop souvent les aspects économiques (plus facilement quantifiables) au détriment des aspects sociaux et environnementaux des projets. Pourquoi ? Est-ce dû à sa formation ? Est-ce dû au fait que la direction des travaux relève souvent de l'industrie et obéit à un impératif de rentabilité à court terme ? On peut penser que les jeunes qui sont de plus en plus motivés par la responsabilité environnementale et sociale seront moins attirés par de tels projets et domaines d'études. Il est bon de signaler que des étudiantes et étudiants en génie ont été très motivés à participer à un projet de fin d'études portant sur la conception d'un vélo adapté aux besoins de personnes handicapées (Langelier et Cid, 2010). Un tel projet a su mettre en valeur leur créativité, leur sentiment d'utilité et leur besoin d'améliorer la qualité de vie des gens. Ne devrait-on pas revoir la façon dont nous enseignons et menons à terme les projets d'ingénierie de manière à y trouver un juste équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux caractéristiques du développement durable ? N'y verrait-on pas une réponse aux besoins des jeunes, tant filles que garçons, d'être créatifs, utiles et de sentir qu'ils améliorent vraiment la qualité de vie des gens ? Le génie est directement associé au développement de nos sociétés. Pourquoi ne pas relever le défi d'un développement durable ?

2.3. Réflexions sur les femmes et le type de responsabilité professionnelle

Les femmes ont investi plusieurs professions comme la médecine, le droit, etc. Elles y sont parfois en plus grand nombre que les hommes. Le génie semble résister à cette tendance et représenter un des derniers bastions à conquérir. Pourquoi ?

Tous les professionnels et professionnelles ont des obligations envers leur clientèle. De façon générale, on associe à la médecine et au droit « l'obligation de moyen », mais au génie, « l'obligation de résultat ». Ainsi, un médecin n'est pas tenu de garantir la réussite du traitement prescrit, ni l'avocat ou l'avocate celle de son plaidoyer. En revanche, l'ingénieur ou l'ingénieure doit garantir les résultats de ses travaux d'ingénierie. Heureusement qu'il en est ainsi puisqu'il s'agit de la sécurité du public. Cette différence dans l'obligation professionnelle pourrait-elle complexifier davantage la pratique du génie parce qu'elle oblige ceux et celles qui dirigent des travaux à mettre sur pied des équipes performantes qui livreront assurément les résultats. Que faire pour mettre sur pied de telles équipes ? Par souci d'efficacité et de contrôle, ne serait-il pas légitime que les directions de travaux maintiennent une position conservatrice qui vise à privilégier une solution déjà éprouvée ? Une équipe performante d'hommes, par exemple ! Une question globale s'impose. Existe-t-il une corrélation entre l'intégration des femmes dans les professions et le type d'obligation professionnelle (de moyen ou de résultat) qui leur est associée ?

2.4. Réflexions sur la promotion des carrières et l'éducation permanente

Deschênes (2008) et Deschênes, Dubé, Lafortune et Gaudet (2010) mentionnent que malgré les actions de promotion, les filles ne semblent pas choisir plus les carrières en sciences et en génie. Des enseignantes n'ont pas beaucoup été sensibilisées à la question de la promotion des filles en sciences ; elles ont besoin d'être plus conscientisées à ce sujet. Il y a aussi des intervenantes œuvrant dans le milieu éducatif qui considèrent l'importance de la contribution des parents et du personnel enseignant dans le choix de carrière des jeunes et, bien sûr, des jeunes filles.

Il semble que la plupart des activités de promotion des carrières entreprises soient des activités parascolaires, touchant donc, de prime abord, les participants et participantes volontaires seulement. La majorité des jeunes, pour ne pas dire la totalité, devront choisir un métier ou une profession. Les activités associées aux choix de leur carrière ne devraient-elles pas faire partie des programmes scolaires de base plutôt que de se présenter comme des activités

parascolaires ponctuelles pour de jeunes volontaires (Gaudet et Lapointe, 2008) ? L'éducation ne vise pas seulement l'aspect individuel du développement, mais participe aussi au développement social de la personne et la prépare à s'intégrer et à contribuer le mieux possible à la société. Cet argument ne pèse-t-il pas assez lourd pour qu'on réalise que l'éducation a un rôle de premier plan à jouer dans l'avenir des jeunes et leur choix de métier et profession ? Comment un jeune peut-il décider de son avenir après quelques activités parascolaires ponctuelles s'il n'a pas déjà fait son choix ? Rares sont celles et ceux qui savent vraiment ce qu'ils rêvent de faire comme travail pour le reste de leur vie. Cela ne pourrait-il pas expliquer en partie les résultats mitigés des activités parascolaires ponctuelles de promotion des professions ?

La problématique reste entière. Comment allumer « la passion de son avenir » chez tous les jeunes (filles et garçons) ? Comment l'éducation peut-elle éveiller cette passion, ce désir de contribuer à la société en tant que personne libre, autonome et utile ? Évoluer dans une société de savoirs qui se multiplient et se complexifient, et pouvoir contribuer à cette société par son métier ou sa profession, voilà la perspective qui s'offre à la jeunesse. Mais comment peut-elle s'y retrouver, devant l'étendue de toutes ces possibilités ? Ne serait-il pas intéressant d'inclure, dans nos programmes scolaires, de cours obligatoires pour tous les étudiants et étudiantes, qui leur permettraient d'appréhender, petit à petit, la société dans laquelle ils et elles évolueront et leurs possibilités d'y participer ? À titre d'exemple, pourquoi ne pas considérer l'offre de cours tels que :

- métiers et professions par le jeu au niveau élémentaire ;
- société, métiers et professions au niveau secondaire ;
- savoir, société, métiers et professions au niveau collégial.

Ces cours ouvriraient peut-être des horizons aux jeunes en proposant des façons d'envisager leur vie en société à titre de personnes libres, autonomes et utiles. Ils permettraient

- aux jeunes de découvrir et de communiquer leurs intérêts, goûts et aptitudes, et de préciser petit à petit leurs choix de carrière ;
- aux enseignants et enseignantes de mieux connaître, d'encourager et de diriger les jeunes dans leurs choix ; et

- aux parents de suivre le développement de leurs jeunes et de comprendre leurs choix.

Bien entendu, de tels programmes scolaires devraient être conçus minutieusement, de manière à élargir le monde des possibles chez les jeunes. Bardés de ces connaissances, peut-être seraient-ils toutes et tous mieux outillés pour vivre des expériences nouvelles ? Ils seraient prêts à envisager l'avenir en contribuant à la société suivant leurs intérêts, leurs goûts et leurs aptitudes. Qui sait, peut-être que ces cours offriraient à toutes et tous l'occasion d'aller au-delà des stéréotypes sur les métiers et professions ?

CONCLUSION

Au terme de nos réflexions, une perspective nouvelle se dessine face aux grands enjeux et pistes d'action pour un développement durable qui s'actualise par les femmes du Nord au Sud. Cette compréhension est possible grâce à l'intérêt et à l'engagement de femmes chercheures, auteures, journalistes, enseignantes, étudiantes, scientifiques, bénévoles, citoyennes et autres. Ces femmes font preuve de leadership et participent à démocratiser les aspects du développement durable. La voie du développement durable porte leurs voix.

BIBLIOGRAPHIE

BLANC, L. (2008). *Une histoire des créatrices. L'Antiquité, le Moyen Âge, la Renaissance*, Montréal, Sisyphe.

BOUHANIK, K. (2004). « Le Prix Nobel de la Paix décerné à une Kenyane : Wangari Maathai », <www.afrik.com/article7697.html>, consulté le 29 juillet 2009.

DESCHÊNES, C. (2008). « AFFESTIM – Son leadership », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 145-160.

DESCHÊNES, C., P. DUBÉ, L. LAFORTUNE et J. D'A. GAUDET (2010). « Quel leadership pour les femmes en STIM ? », dans J. d'A. Gaudet et L. Lafortune (dir.), *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 115-127.

GANDON, A.-L. (2009). « L'écoféminisme : une pensée de la nature et de la société », *Recherches féministes*, *22*(1), p. 5-25.

GAUDET, J. D'A. et C. LAPOINTE (2008). « Le rôle du leadership scolaire pour une présence accrue des filles et des femmes en STIM », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 51-65.

ILBOUDO, M. (2010). « Les grands enjeux des femmes du Sud pour un développement durable », dans J. d'A. Gaudet et L. Lafortune (dir.), *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-21.

LANGELIER, È. et M. CID (2010). « La promotion des carrières en STIM auprès des filles », dans J. d'A. Gaudet et L. Lafortune (dir.), *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 161-173.

MAATHAI, W. (2005). *Pour l'amour des arbres*, Paris, L'Archipel, p. 33-56.

TEKAYA, C. (2008). « La pauvreté c'est d'abord des droits qui sont bafoués », *Entretien avec Monique Ilboudo*, <www.portal.unesco.org/shs/fr/>, consulté le 3 juillet 2009.

Chapitre 15

Les enjeux des femmes en STIM
Synthèse pour contribuer à la réflexion

Louise Lafortune
Université du Québec à Trois-Rivières

RÉSUMÉ

Ce chapitre présente une synthèse de différents points de vue sur les actions à poser afin d'améliorer la situation des femmes et des filles en STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). Cette synthèse reprend des idées émises lors d'une rencontre internationale, mais aussi celles qui sont élaborées dans les textes de la deuxième partie du présent ouvrage. Les liens entre les enjeux des femmes en STIM et le développement durable sont explicites dans le fait que plus les femmes seront formées en STIM, plus elles pourront faire valoir leur point dans le développement durable.

Dans les enjeux des femmes en STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), il y a actuellement nécessité d'agir pour favoriser la relève dans certaines disciplines. Il s'agit des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques où les femmes sont sous-représentées. Par exemple, au Québec, en informatique et en génie informatique, les étudiantes au premier cycle universitaire comptent pour respectivement 28 % et 14 % (voir Sévigny et Deschênes, 2007). Ces mêmes statistiques montrent qu'en informatique, le corps professoral universitaire est passé de 1,6 % à 15,9 % entre 1975 et 2000, dans un contexte où il y a 28 % d'étudiantes. Lors d'une rencontre internationale portant sur *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable : démocratie, citoyenneté et leadership*, plusieurs réflexions et discussions ont porté sur le type de leadership à promouvoir en tant que processus qui génère une influence dans les STIM non seulement sur les plans personnel, local et international, mais aussi sur les plans économique, politique, social et éducatif (Lafortune et Landry, 2008). Le présent texte part de l'hypothèse que si les femmes s'engagent dans les STIM, elles pourront mieux démontrer leurs points de vue associés à l'environnement et au développement durable. Toute la société pourra tirer profit d'un plus grand nombre de personnes spécialistes des domaines exigeant une formation en STIM. Cette synthèse vise à rassembler des idées émises pour les mettre en relation, mais aussi à les organiser afin de relancer la discussion au-delà de cette rencontre internationale et de contribuer aux travaux qui seront réalisés ultérieurement.

1. LA SITUATION DES FILLES ET DES FEMMES EN STIM

Il existe des programmes et interventions pour inciter les jeunes filles à choisir des carrières scientifiques depuis les années 1980 (Les Scientifines, Chapeau les filles!!!…). Cependant, il y a très peu d'évaluation à long terme de ces programmes. Malgré cela, on peut noter les effets positifs des actions posées depuis 1980. On remarque en effet une progression du nombre de femmes engagées dans des domaines des STIM jusqu'en 2000. Toutefois, au Québec et ailleurs, même en France, la situation devient problématique : elle ne progresse pas ou se détériore depuis 2000. En Afrique, les filles choisissent des filières techniques courtes. Les discussions laissent

entrevoir des obstacles structurels, sociaux, scolaires et familiaux. Malgré des statistiques alarmantes, et des recherches donnant des résultats inquiétants, malgré l'organisation d'événements pour sensibiliser à la situation des femmes et des filles en STIM, les jeunes filles ne semblent pas vouloir croire que cette situation vienne de ce que les femmes sont encore victimes de discrimination, et disent : « *Je ne suis sous l'influence de personne.* » Pour d'autres, le manque de relève actuellement dans les STIM pourrait profiter aux femmes, car *le génie a besoin des femmes plus que les femmes ont besoin du génie*. Quelle que soit la perception de la situation, qu'on la juge problématique ou non, *les femmes ne vont pas assez en sciences*.

2. LES ACTIONS RÉALISÉES OU POSSIBLES

Pour ce qui est des différents travaux déjà réalisés et bénéficiant d'expertises internationales, il ressort que des actions sont déjà ou ont déjà été réalisées pour favoriser la poursuite de carrières en STIM, que d'autres actions seraient possibles pour contrer le manque de relève en STIM, mais surtout pour conserver les acquis et favoriser la persévérance des jeunes filles qui s'aventurent dans des domaines scientifiques. Ces actions prennent diverses formes :

Sensibiliser les filles et les femmes à la possibilité de choisir les domaines des STIM. Cette sensibilisation se fait généralement à partir de témoignages à écouter en direct, en utilisant des modèles présentés sous toutes sortes de formes (récits écrits, entrevues, retour dans l'histoire), en concevant des pièces de théâtre qui font réfléchir à la situation des femmes en STIM, etc. Sensibiliser les filles et les femmes à la possibilité de choisir les domaines des STIM est un premier pas, mais ne peut être suffisant pour contrer un grand nombre de préjugés et de stéréotypes sexistes encore présents (Pednault et Williamson, 2008 ; Mujawamariya, 2010 ; Laroche et Gaudet, 2010).

Faire connaître les carrières possibles associées aux STIM. Par des présentations orales, des conférences, des dépliants, Internet, etc., il est possible de faire connaître les carrières possibles associées aux STIM. Ce moyen peut être associé à la connaissance de la situation des femmes dans les domaines des STIM. Cette connaissance aide à mieux comprendre les obstacles et les discriminations, et ainsi

à mieux préparer les jeunes filles à choisir des carrières associées aux STIM (Cid et Langelier, 2010). Mieux connaître les carrières associées aux STIM est essentiel, mais ne peut contrer le manque de confiance des filles ni les préjugés encore véhiculés autant par la famille que par l'école et la société.

Appuyer financièrement les jeunes filles qui visent à s'orienter dans les domaines des STIM. Il est essentiel de fournir un appui financier (bourses d'études, prix d'encouragement : Chapeau les filles…) aux jeunes filles qui visent à s'orienter dans les domaines des STIM ou qui sont déjà engagées dans ces domaines. Ce moyen est nécessaire et utile, mais ne semble pas le seul à utiliser. Il peut être un incitatif, mais doit être associé à d'autres moyens pour favoriser la rétention des jeunes filles dans les domaines scientifiques.

Faire vivre des expériences associées aux domaines des STIM. Vivre des expériences associées aux domaines des STIM aide à comprendre ce que veut dire vivre des expériences ou travailler dans ces domaines. Par exemple, Les Scientifines et Le duo électrisant, apportent une aide en classe ou durant les activités parascolaires (Cid et Langelier, 2010 ; Varin, Dionne, Bernard, Lacroix et Riopel, 2008). Ces expériences intéressantes font connaître, dans l'action, ce qui peut être fait en STIM. Ce sont des actions concrètes qu'il faut répéter autant à l'école qu'à la maison. Si elles se limitent aux activités parascolaires sans suite dans la vie quotidienne, leur impact devient limité.

Créer un cours en formation à l'enseignement portant sur les stéréotypes sexistes véhiculés dans divers domaines dont les STIM. Créer un cours en formation à l'enseignement portant sur les stéréotypes véhiculés à propos de divers domaines des STIM, mais aussi à propos des personnes qui choisissent ces domaines est essentiel (Lafortune et Solar, 2003 ; Gaudet et Lapointe, 2008). Un tel cours ne peut se limiter à des présentations formelles, mais devrait faire réfléchir les futurs enseignants et enseignantes sur les idées qu'ils véhiculent sur les STIM, mais aussi sur les capacités des filles et des garçons à réussir dans ces domaines. À ces réflexions, on peut ajouter une analyse des pratiques pédagogiques qui incitent ou non les jeunes à choisir les domaines des STIM, autant les filles que les garçons (Lafortune et Landry, 2008).

Toutes ces actions visent à favoriser chez les filles et les jeunes femmes la compréhension des STIM et des possibilités de conciliation travail famille, pour qu'elles puissent se projeter dans les carrières scientifiques et voir comment s'y épanouir. Elles permettent aussi de parler avec les filles et les femmes des raisons pour lesquelles elles ne veulent pas se diriger dans les domaines des STIM, pour tenter d'en diminuer l'impact, mais aussi de comprendre en quoi elles peuvent être légitimes.

3. L'ÉVALUATION DES ACTIONS

Si on décidait d'évaluer des actions réalisées depuis plus de vingt ans, il faudrait tenir compte de certaines caractéristiques de ces actions. Bien qu'une telle évaluation ne soit pas simple à réaliser dans le cas où des données n'auraient pas été recueillies tout au long des expériences, il semble essentiel de la faire considérant la situation qui stagne ou se détériore dans le domaine des STIM depuis les années 2000 (Sévigny et Deschênes, 2007). On pourrait utiliser les indicateurs suivants :

- La durée de l'activité ou de l'expérience réalisée (par exemple une conférence d'une heure, une expérience scientifique d'une journée…).
- L'étalement dans le temps de l'activité ou de l'expérience soit avec les mêmes personnes, soit avec différentes personnes (par exemple, des expériences répétées d'une heure ou deux avec les mêmes jeunes filles, des expériences répétées d'une journée avec des groupes différents, mais qui se reproduisent à tous les ans…).
- L'intensité de ce qui est vécu par les filles ou les femmes en évaluant le degré d'engagement exigé par l'activité ou l'expérience.
- Le nombre de personnes rejointes, associé aux autres facteurs.
- Les catégories des personnes rejointes : jeunes (âge), personnes intervenantes, genre…
- La complémentarité entre diverses actions en considérant le type de personnes rejointes.
- Le suivi et la continuité entre les actions selon l'étalement des activités et expériences.

- Les liens entre les diverses activités, pour mieux évaluer leur efficacité.
- La manière dont les activités ou expériences sont reprises par les parents, dans la classe, dans les activités parascolaires…
- Les possibilités de réinvestissement ou les réinvestissements réellement réalisés (persévérance dans le temps des activités, persistance et rétention des personnes rejointes, répercussions possibles ou effectives).
- Enfin, les liens entre la recherche et les actions, pour arriver à mieux évaluer ces dernières, mais aussi pour parvenir à une compréhension du phénomène « des filles qui choisissent encore peu les domaines des STIM ».

Pour faire des recherches associées aux projets réalisés ou à réaliser, il est proposé ou même recommandé de s'interroger sur la possibilité d'institutionnaliser un programme : est-ce souhaitable ou cela présente-t-il un danger ? D'une part, il semble que l'institutionnalisation d'un programme ne serait pas nécessairement souhaitable à cause d'une uniformisation et d'une prescription qui peuvent ne pas répondre aux différentes caractéristiques des milieux. D'autre part, laisser les projets se construire et se réaliser sans concertation peut empêcher une véritable évaluation. Ce qui s'est vécu au Québec au cours des vingt dernières années est plus proche de cette deuxième solution. Elle est valable, car la situation des filles et des femmes s'est améliorée dans cette période, mais comment faire pour passer à une autre étape. Des rencontres internationales semblent nécessaires pour les discussions, la réalisation d'actions concertées, même si elles sont différentes, et la création de nouveaux projets pour éviter la stagnation et la régression des femmes en STIM.

4. LA RÉALISATION DE PROJETS : AUPRÈS DE QUI ?

Si des projets devaient être réalisés, il serait important de varier le type de public cible. Il vaudrait mieux ne pas se limiter aux projets qui rejoignent uniquement les jeunes filles et les femmes. Voici les publics que les projets et les évaluations pourraient viser : les jeunes filles, les femmes, les parents, les enseignants et enseignantes, les directions d'école ou d'établissement, les conseillers et conseillères en orientation, les intervenants et intervenantes dans les médias.

Mujawamariya (2010) souligne l'importance de rejoindre les parents. Lafortune et Landry (2008) montrent la nécessité d'atteindre les personnes intervenantes qui perpétuent des préjugés et stéréotypes et empêchent ce faisant des choix de carrière éclairés et ouverts. En ce sens, les divers plans à rejoindre, familial, scolaire et social, pourraient être stimulés à poser un regard sur leurs pratiques ou les actions posées : ce qui est fait, comment cela est fait, dans quel sens cela est fait (intentions).

5. RÉFLÉCHIR SUR LES STÉRÉOTYPES

Les auteurs soulignent la nécessité de réfléchir sur les préjugés et les stéréotypes pour départager ce qui relève des « stéréotypes » de ce qui relève de la « différence entre les genres ». Par exemple, on parle souvent du manque de confiance des filles quant à leurs capacités de réussir en mathématiques, en sciences et en génie. Pourtant, les garçons ne réussissent guère mieux. Il est vrai qu'il est nécessaire de se préoccuper d'augmenter la confiance et l'estime des filles quant à leurs capacités de réussir dans ces domaines, mais il importe aussi d'éviter les stéréotypes qui laisseraient supposer que « toutes » les filles manqueraient d'une telle confiance. Des réactions affectives négatives peuvent être présentes chez « des » garçons (et non pas « les » garçons), mais ne pas être manifestées de façon aussi explicite que celles des filles (Lafortune et Landry, 2008). Qu'est-ce qui relève d'une perpétuation des stéréotypes ? Un autre exemple porte sur la situation des filles en génie. Pour contrer les stéréotypes, il serait important de porter une attention particulière à la « masculinité du langage » par rapport à la « féminisation » du monde du génie. Comment « dé-discriminer » ou « dé-stéréotyper » les mondes du génie, du scolaire et du travail ? (Voir Gaudet et Lapointe, 2009 ; Lafortune et Solar, 2003.) Pour aborder la question des stéréotypes, des questions se posent :

- En médecine : si les femmes ont choisi ce domaine, était-ce pour soigner ou grâce à l'ouverture qui leur a été faite ?
- Pourquoi peu de femmes en STIM, en génie ? Pourquoi tant d'hommes en STIM, en génie ?

De plus, pour étudier le phénomène des femmes en STIM, il est proposé de le faire à travers différentes « lunettes », pour poser différents regards : scientifique, scolaire, psychologique, philosophique, politique, économique, juridique, etc. Une étude selon différentes disciplines exige un travail interdisciplinaire intense, mais aussi international. Un travail d'une telle ampleur intéresse-t-il assez les instances décisionnelles pour les convaincre d'investir les sommes nécessaires à sa réalisation ?

6. LES FEMMES ET LE POUVOIR

La question du leadership des femmes en STIM ne peut faire abstraction de celle du rapport des femmes avec le pouvoir. Considérant cette question du point de vue du leadership des femmes en STIM, il devient nécessaire de concrétiser : 1) la présence de femmes dans des postes de haut niveau ; 2) l'atteinte d'une masse critique de femmes dans le pouvoir politique ; 3) la formation des femmes leaders en STIM ; 4) l'incitation des femmes à accepter des postes de pouvoir ; 5) l'appui à fournir aux femmes qui acceptent de tels postes. Malgré la nécessité que les femmes occupent des postes de direction et de pouvoir, elles ne peuvent le faire à n'importe quel prix et toute femme au pouvoir n'adopte pas nécessairement une position féministe ou qui aide à l'avancement des femmes. Des questions se posent donc à propos du pouvoir des femmes et des buts à poursuivre. Cela se concrétise 1) en déclenchant des processus de changement et d'accompagnement de femmes à devenir des agentes du changement ; 2) en réalisant des actions politiques afin que des femmes soient présentes dans les instances décisionnelles ; et 3) en soutenant la création d'organismes pour que la question des femmes en STIM fasse partie de leurs préoccupations.

7. L'INTERNATIONALISATION

Il est très important d'agir sur le plan international pour assurer la relève des femmes en STIM et voir augmenter le nombre de celles qui font carrière dans ces domaines, comme de celles qui occupent des postes de décision dans les organisations aussi bien qu'en politique. 1) Il est nécessaire d'organiser des colloques internationaux qui osent proposer des thématiques innovatrices qui étudient diverses problématiques associées aux femmes. Ces colloques devraient réunir des

femmes de différentes disciplines autant sociales que scientifiques. 2) Il semble important de ne pas viser l'uniformisation en imposant des modèles « parachutés » ayant peu de sens pour un grand nombre de femmes, dans différents pays et différentes sphères d'activité. 3) Il s'agit de veiller à ce que l'aide financière prévue pour des projets aidant les femmes soit bien répartie, particulièrement dans les pays du Sud. 4) Il devient important de s'exprimer pour dénoncer et décourager les pratiques qui seraient nocives pour les femmes (tout en respectant la culture et les traditions). 5) Lorsqu'il y a une levée de fonds, il importe de s'assurer que l'aide financière serve les femmes, qu'elle se rende jusqu'aux femmes qui en ont besoin et qui posent des actions collectives et communautaires. 6) Dans les projets soumis à des organismes subventionnaires, s'assurer que la variable du genre ne soit pas prise en compte de façon superficielle, seulement pour donner « bonne conscience ». 7) Il importe donc d'étudier la question du genre par des données qualitatives et quantitatives pour mieux comprendre les phénomènes et problématiques. 8) Tous les travaux auraient avantage à tenir compte des dimensions personnelle et collective, des plans local, national et international. Cela ouvre les perspectives et permet aux projets d'avoir des retombées à une grande échelle. 9) Enfin, il devient de plus en plus nécessaire d'associer des hommes aux actions pour les sensibiliser, mais aussi pour que ces actions aient une portée sociale endossée autant par des femmes que par des hommes.

CONCLUSION

Cette synthèse s'inscrit dans une perspective féministe qui n'est pas facile à faire accepter dans tous les milieux, par des hommes, mais aussi par des femmes. Un événement international sur la question du féminisme en 2010 pourrait aborder les points suivants : 1) les peurs du féminisme (pourquoi le mot « féminisme » est-il évité dans divers milieux, même par plusieurs femmes ? Pourquoi nuit-il à plusieurs femmes sur le plan professionnel ?) ; 2) le rôle du féminisme (comment le féminisme peut-il aider les femmes ? Comment peut-il favoriser une participation des femmes aux STIM et au développement durable ?) ; 3) l'acceptation du féminisme (comment travailler à l'acceptation du féminisme par toutes les générations de femmes ?)

Dans cette perspective et en guise de conclusion,nous proposons 1) de ne pas laisser dire, mais d'intervenir, de réagir ; 2) d'accepter la diversité et la complexité ; 3) de travailler à mobiliser les passions ; 4) de contribuer à la volonté de travailler à l'avancement des femmes, sans oublier le nôtre sur les plans local, national et international ; 5) de nous assurer de diffuser ce que nous avons fait ; et 6) de considérer qu'une cause sociale exige des changements sociaux importants et peut devenir un projet de société.

BIBLIOGRAPHIE

CID, M. et E. LANGELIER (2010). « La promotion des carrières en STIM auprès des filles », dans J. d'A. Gaudet, L. Lafortune et M.-T. Séguin (dir.), *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 161-174.

GAUDET, J. D'A. et C. LAPOINTE (2008). « Le rôle du leadership scolaire pour une présence accrue des filles et des femmes en STIM », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 51-66.

LAFORTUNE, L. et R. LANDRY (2008). « Vers le leadership des femmes en STIM. Une perspective d'équité sociopédagogique », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-25.

LAFORTUNE, L. et C. SOLAR (2003). *Femmes et maths, sciences et technologies*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

LAROCHE, A.-M. et J. D'A. GAUDET (2010). « L'art dramatique au service de la promotion des STIM », dans J. d'A. Gaudet, L. Lafortune et M.-T. Séguin (dir.), *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 141-151.

MUJAWAMARIYA, D. (2010). « Les filles des milieux minoritaires francophones en STIM », dans J. d'A. Gaudet, L. Lafortune et M.-T. Séguin (dir.), *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 129-139.

PEDNAULT, S. et M.-C. WILLIAMSON (2008). « Le leadership : la parole aux jeunes », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 67-80.

SÉVIGNY, J. et C. DESCHÊNES (2007). « Évolution des effectifs étudiants universitaires au Québec 1999 à 2005 – ensemble des secteurs. Analyse des données du MELS », <www.affestim.org/documents/stats99-05.pdf>,

VARIN, E., M.-J. DIONNE, M. BERNARD, S. LACROIX et D. RIOPEL (2008). « Le génie est une profession pour toutes », dans L. Lafortune, C. Deschênes, M.-C. Williamson et P. Provencher (dir.), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 115-128.

Postface

Paulette Sonier-Rioux
Présidente de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne

À titre de présidente de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC), il me fait plaisir de rédiger la postface du livre *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable.* L'événement international qui a précédé la production de cet ouvrage a permis d'approfondir les réflexions sur des sujets d'actualité comme la démocratie, la citoyenneté et le leadership. Cela s'inscrit dans les visées de l'AFFC qui est un organisme féministe dont l'objectif est d'assurer le bien-être de toutes les femmes francophones au Canada. L'AFFC se veut un organisme inclusif qui tient compte de toute la diversité des femmes de la francophonie canadienne vivant en contexte minoritaire. Elle est issue de la fusion de deux organismes nationaux : la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises et le Réseau national Action Éducation Femme dont Jeanne d'Arc Gaudet, codirectrice du présent ouvrage avec Louise Lafortune, fut une des dernières présidentes. Forte de ses

représentantes élues, l'Alliance des femmes regroupe plus d'une vingtaine d'Associations de femmes dans la plupart des provinces et territoires canadiens, à l'exception du Québec.

Cette rencontre internationale qui donne lieu au présent ouvrage constitue une suite de la Conférence de Québec organisée par l'Organisation internationale de la francophonie et la Chaire d'études Claire Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval (« Du dire au faire », 2008). La publication du présent ouvrage permet une plus grande ouverture sur les enjeux que les femmes de l'espace francophone ont à affronter pour pouvoir participer à part entière aux décisions sur les grandes questions de développement dans tous les domaines. Je tiens à féliciter les organisatrices de l'événement international, les directrices du présent ouvrage, mais aussi les auteures des différents chapitres qui contribuent à la poursuite de la réflexion sur des questions cruciales pour le bien-être de l'humanité.

Notices biographiques

Yvonne L. Bonzi-Coulibaly est titulaire d'un doctorat en chimie organique de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Elle est enseignante à l'université de Ouagadougou (Burkina Faso) et responsable d'un laboratoire de chimie organique, qui compte quatre chercheurs et cinq doctorants. M^{me} Y. Bonzi est membre de l'Association de femmes scientifiques du Burkina et elle s'intéresse beaucoup à la sensibilisation des filles aux sciences. M^{me} Bonzi est, depuis 2008, la directrice de la recherche dans son université.

<bonziy@univ-ouaga.bf>.

Marcela Cid est titulaire d'un diplôme professionnel en sociologie de l'Université du Chili à Santiago. Au cours d'une trajectoire professionnelle de plus de quinze ans, elle s'est principalement spécialisée dans la gestion de projets d'action sociale et communautaire, notamment dans les domaine de la lutte contre la pauvreté, des droits des enfants et de l'apprentissage des sciences et des techniques chez les jeunes filles issues de milieux défavorisés. Durant ses années

de vie professionnelle, Marcela Cid s'est aussi distinguée pour son goût pour l'enseignement et la recherche-action et pour sa participation à de nombreuses instances de coordination en matière d'action communautaire. Jusqu'à tout récemment, elle a été la directrice des Scientifines.

<marcelaicidg@yahoo.fr>

Nestorine P. Compaore est experte en genre et développement, chercheure en sciences sociales et consultante internationale. Elle est enseignante au département de communication pour le développement à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) et directrice exécutive du Centre de recherche et d'intervention en genre et développement (CRIGED). Elle préside actuellement l'African Gender and Development Evaluators Network (AGDEN), qui regroupe des experts en ce domaine de 23 pays africains.

<conepasa@yahoo.fr>.

Ilna Daniel est étudiante de doctorat en éducation à l'Université de Moncton. Elle a travaillé à la Fondation haïtienne de l'enseignement privé (FONHEP) comme monitrice pour le programme de formation des enseignantes et enseignants de l'École fondamentale menant au certificat d'aptitude à l'enseignement de base (CAEB). Elle a enseigné à l'École normale des institutrices et instituteurs de Milot et à la Faculté de l'éducation Regina Assumpta au Cap-Haïtien. L'émancipation de la femme est sa grande préoccupation.

<ilnadaniel@hotmail.com>.

Claire Deschênes est titulaire d'un doctorat de l'École nationale polytechnique de Grenoble (France) et professeure à la Faculté des sciences et génie de l'Université Laval depuis 1989. De 1997 à 2005, elle a été titulaire de la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec. À ce titre, elle a participé aux travaux de plusieurs organismes régionaux, nationaux et internationaux. Elle est membre fondatrice de trois associations internationales de femmes scientifiques et ingénieures.

<Claire.Deschenes@gmc.ulaval.ca>.

P**ascale Dubé** a obtenu, en 2008, son attestation d'études collégiales comme webmestre au Collège O'Sullivan ainsi que son baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes de l'Université Laval. Depuis ce temps, elle a assisté Claire Deschênes au LAMH, pour l'AFFESTIM et l'INWES, ainsi que Nadia Ghazzali dans ce même dossier et à la Chaire CRSNG-Industrielle Alliance pour les femmes en sciences et génie au Québec.

<pascale.dube.3@ulaval.ca>.

Monique Frize a reçu son doctorat de la Erasmus Universiteit à Rotterdam, aux Pays-Bas. Elle a publié plus de 200 articles dans les domaines de l'intelligence artificielle appliquée à la médecine, de l'imagerie infrarouge en médecine, et de l'éthique et les femmes en science et en ingénierie. Elle est membre sénior du Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), membre de l'Académie canadienne du génie depuis 1992, officier de l'Ordre du Canada depuis 1993 et titulaire de cinq doctorats honorifiques.

<mfrize@gmail.com>.

Jeanne d'Arc Gaudet est professeure titulaire à l'Université de Moncton. Elle est titulaire d'un doctorat en éducation de l'Université de Montréal. De 1989-1994, elle a occupé le poste de présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme au Nouveau-Brunswick. M^{me} Gaudet a obtenu plusieurs subventions de recherche et a publié plus de 200 articles. Récipiendaire du prix Nicole-Raymond de l'Association des Universités du Nouveau-Brunswick en 1991, elle a aussi reçu, en 2009, un certificat de mérite lors du Congrès de l'ACFAS.

<Jeanne.darc.gaudet@umoncton.ca>.

Hélène Guay a obtenu, en 1991, de l'Université Laval, un baccalauréat en génie mécanique et un certificat en administration. Elle a complété par la suite un programme de 2^{e} cycle en génie industriel à l'Université Laval et un microprogramme en santé et sécurité au travail avec la Télé-université. Ses activités de bénévolat pour

la régionale de l'Estrie de l'Ordre des ingénieurs du Québec lui ont permis de se sensibiliser au dossier Femme en ingénierie et de participer au développement et à l'avancement des femmes en STIM.

<helleneguay@hotmail.com>.

Monique Ilboudo est titulaire d'un doctorat en droit privé obtenu à Paris en 1991. Elle a enseigné à l'Université de Ouagadougou avant d'occuper le poste de ministre de la promotion des droits humains. Engagée dans la vie citoyenne de son pays, elle a animé les chroniques « Féminin Pluriel » dans l'*Observateur Paalga* et « Point de mire » dans l'hebdomadaire *Regard*. Elle est actuellement ambassadrice du Burkina Faso auprès du royaume du Danemark.

<milboudo@hotmail.com>.

Louise Lafortune, Ph. D., est professeure titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle a dirigé ou codirigé plusieurs livres et collectifs, parmi lesquels *Les femmes et l'enseignement des mathématiques* (Remue-Ménage, 1989), *Les femmes font des maths* (Remue-Ménage, 1992), *Des mathématiques autrement* (Remue-Ménage, 1994), *Femmes et maths, sciences et techno* (Presses de l'Université du Québec, 2003), *Le leadership des femmes en STIM. Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques* (Presses de l'Université du Québec, 2008). Elle a été membre fondatrice de l'AFFESTIM et est coprésidente de cette association.

<Louise.Lafortune@UQTR.CA>.

Ève Langelier est titulaire d'un doctorat en génie biomédical de l'École Polytechnique de Montréal. Aujourd'hui, elle enseigne le génie mécanique et la bio-ingénierie à l'Université de Sherbrooke. Grâce à une subvention de la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec, elle a mis sur pied plusieurs activités pour sensibiliser les jeunes filles aux carrières en sciences et génie et pour outiller les étudiantes déjà engagées dans les études menant à ces carrières.

<Eve.Langelier@USherbrooke.ca>.

Anne-Marie Laroche est titulaire d'un doctorat de l'Université Laval (2000). Actuellement, elle est professeure adjointe au Département de génie civil de l'Université de Moncton. Ses champs de recherche sont la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle du bassin versant, la modélisation hydrologique, les problématiques liées à la quantité et à la qualité des eaux de surface et souterraines en milieux rural et urbain et la question de la sous-représentation des femmes dans les domaines des sciences et du génie.

<anne-marie.laroche@umoncton.ca>.

Donatille Mujawamariya, Ph. D., est professeure agrégée à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, chercheure régulière au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante-CRIFPE et chercheure associée au Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences-CREAS. Elle est responsable de l'Unité de recherche éducationnelle sur la culture scientifique à la Faculté d'éducation. Ses domaines d'enseignement et de recherche sont la didactique des sciences, la formation à l'enseignement, l'éducation multiculturelle et antiraciste ainsi que les questions reliées aux inégalités en général.

<dmujawar@uottawa.ca>

Pauline Provencher est agente de recherche dans le domaine de l'édition depuis dix ans. Elle a obtenu deux baccalauréats (ès arts et pédagogie) de l'Université de Sherbrooke et un diplôme de 2e cycle en administration institutionnelle de l'Université Concordia. Elle est retraitée de l'Université du Québec à Montréal. Son engagement dans le Mouvement international pour les femmes et l'enseignement des mathématiques (MOIFEM), de 1989 à 2003, l'a sensibilisée à la question des femmes et des filles en STIM.

<pauline11.provencher@gmail.com>.

Marie-Thérèse Séguin est professeure titulaire au département de science politique de l'Université de Moncton. Elle a complété des études universitaires de 1er et de 2e cycle à l'Université de Paris I, Sorbonne-Panthéon, et un doctorat de 3 e cycle de l'École des Hautes Études en sciences sociales de Paris.

<marie-therese.seguin@umoncton.ca>.

Liette Vasseur est actuellement vice-rectrice à la recherche à la Brock University, en Ontario. Avant d'avoir occupé des postes en administration, elle était titulaire de la Chaire KC Irving en développement durable à l'Université de Moncton. Bien qu'elle continue ses travaux en écologie, elle consacre une grande partie de ses projets aux aspects humains et sociaux. Elle est très engagée, tant par ses publications (plus de 70) que par ses services à la communauté.

<lvasseur@brocku.ca>.

Lita Villalon est titulaire d'un doctorat de l'Université de Montréal (1987) et Fellow des diététistes du Canada. Actuellement, elle est professeure titulaire à l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales de la faculté des sciences de la santé et des services communautaires de l'Université de Moncton. Elle a dirigé des projets de recherche-action sur la sécurité alimentaire avec des femmes au Chili, au Nicaragua, au Bénin, en Mauritanie et en Haïti.

<lita.villalon@umoncton.ca>

JEANNE D'ARC GAUDET est professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton.

LOUISE LAFORTUNE, Ph.D., est professeure titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE

Yvonne Bonzi-Coulibaly, Marcela Cid, Nestorine P. Compaore, Illna Daniel, Claire Deschênes, Pascale Dubé, Monique Frize, Jeanne d'Arc Gaudet, Hélène Guay, Monique Ilboudo, Louise Lafortune, Ève Langelier, Anne-Marie Laroche, Donatille Mujawamariya, Pauline Provencher, Marie-Thérèse Séguin, Liette Vasseur, Lita Villalon

Cet ouvrage collectif aborde le rôle des femmes dans le développement durable sous deux angles différents : les grands enjeux, d'une part, des femmes du Sud, et d'autre part, des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, et ce, en termes de démocratie, de citoyenneté et de leadership. La question a souvent été posée : ces deux thèmes sont-ils conciliables ?

L'histoire nous rappelle les fondements de l'oppression des femmes ; elle met en exergue le pouvoir des hommes dans la sphère publique et celui des femmes dans le domaine privé. Encore aujourd'hui, les filles et les femmes, peu importe où elles se trouvent, font souvent les frais d'idées rétrogrades et la plupart, au cours de leur vie, rencontrent des obstacles structurels et culturels, des obstacles qui les empêchent de jouir d'une citoyenneté à part entière au même titre que les hommes. Qu'elles soient en sciences et technologies ou dans d'autres domaines d'activité, qu'elles soient du Sud ou du Nord (distinction usuelle entre les pays les plus riches et les plus pauvres), les femmes du monde aspirent à une égalité d'accès aux carrières et professions, aux services et privilèges ainsi qu'à une égalité de succès dans l'exercice de leurs activités professionnelles et sociales.

Cet ouvrage s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes puisqu'il définit d'une manière holistique ce qu'est le développement durable et suggère aux instances décisionnelles que celui-ci ne peut exister s'il n'implique pas directement ses citoyennes et citoyens. Or la durabilité du développement passe par la démocratie et, plus particulièrement, par les femmes.

9 782760 524958

ISBN 978-2-7605-2495-8

www.puq.ca